



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr



Acte 2

PLAN DE TRANSITIONS ET DE RECONQUÊTE TECHNOLOGIQUE

NOUVELLE-AQUITAINE REBOND



- Séance plénière du 5 octobre 2020 -

SOMMAIRE



► Ce que nous constatons	> 4
► Les fondements de notre action	> 8
1. Une approche analytique décloisonnée, intégrée et planifiée	> 8
2. La mise en adéquation des expressions des besoins en compétences des filières et des réponses en formation	> 13
3. L'intégration de leviers environnementaux, sociétaux, économiques au cœur des projets de relance des filières	> 14
► Une double approche marchés et métiers sur-mesure	> 20
► Des filières interconnectées	> 22
► Les filières en action	> 24

| Filière Ressources

Forêt - Bois > 25
Agriculture > 29
Énergies alternatives > 34
Eau > 37
Déchets > 40

| Filière Industries et savoir-faire

Cuir - Luxe - Textile - Métiers d'Art > 43
Chimie Matériaux > 46
Aéronautique - Spatial - Défense > 49
Électronique > 52
Nautisme - Naval > 55
Glisse > 58
Santé > 60

| Filière Services

Économie culturelle
et créative > 63
Tourisme > 67
Formation > 70

| Filière Usages

Mobilité décarbonée > 73
Numérique > 76
Construction durable > 82



Les dynamiques de filières encouragées par la Région Nouvelle-Aquitaine dans son Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII, décembre 2016) constituent des lieux privilégiés d'intégration d'une offre et d'une demande traduite par des usages en mutation et des marchés de biens et de services en rapide évolution. Ces dynamiques de filières sont fondées sur un dialogue permanent avec leurs parties prenantes respectives et un engagement partagé dans une démarche de collaboration voire de coopération.

La Nouvelle-Aquitaine se caractérise par la **diversité de ses filières** :

- › des parcs technologiques (dans le domaine des batteries, de l'hydrogène, du stockage, du recyclage des matériaux...) aux savoir-faire d'excellence (tels que cuir luxe textile et métiers d'art) ;
- › des filières traditionnelles (aéronautique, santé...) aux filières émergentes (filières vertes) ;
- › des filières industrielles (électronique, chimie...) aux activités servicielles (économie culturelle et créative, tourisme, formation...).

Elle se caractérise aussi par sa **grande attractivité touristique**, par son immense potentiel de forêts, de terres agricoles et d'espaces naturels à haut intérêt pour la biodiversité et par une géographie favorable à la multiplicité des énergies renouvelables.

La collectivité territoriale, de par ses compétences propres, peut par ailleurs agir sur les modes de vie, les usages et les services proposés à ses publics cibles, en matière d'éducation et citoyenneté, en matière de formation, de mobilité... grâce à des dispositifs spécifiques ou en encourageant des expérimentations en conditions d'usage.

Dans le prolongement de l'acte 1 du Plan de transitions et de reconquête technologique (adopté le 3 juillet 2020) centré sur des mesures individuelles court terme et moyen terme, et en cohérence avec les ambitions de Néo Terra, **cet acte 2 propose ainsi une approche intégrée entre les différentes dynamiques de filières, centrée sur l'emploi et l'impératif d'intégration des transitions, qui permettra d'apporter une réponse globalisée au sein du Plan Nouvelle-Aquitaine Rebond, aux quatre défis de la relance** :

- › **DÉFI 1** : Traverser la crise et faire preuve de résilience ;
- › **DÉFI 2** : Décider et impulser les transitions ;
- › **DÉFI 3** : Ne laisser personne sur le bord du chemin ;
- › **DÉFI 4** : Des territoires mobilisés pour réussir les transitions.

En particulier, ce Plan Nouvelle-Aquitaine Rebond intégrera la prise en compte de l'adaptation aux dérèglements climatiques au regard de la fragilité des différents territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

CE QUE NOUS CONSTATONS



2 RÉALITÉS conjoncturelle et structurelle s'imposent à nous

- ▶ Chute brutale et historique de l'activité économique
- ▶ Vulnérabilité du pays face aux pénuries de certains produits de première nécessité



Le confinement mis en place à partir du 17 mars 2020 pour endiguer la propagation du virus a entraîné une chute brutale et historique de l'activité économique.

> PIB

Le PIB s'est contracté de 5,9% au premier trimestre et de 13,8% au second. Les observateurs divergent sur l'ampleur du repli à la fin de l'année, entre 8% et 11%. En 2020, l'économie française est en décroissance. Elle a perdu, sur 12 mois, plus de 800 000 emplois en 2020 selon l'Insee.

> SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans la région, les mesures de soutien à la trésorerie initiées par l'État et les Régions ont permis aux entreprises de résister.

Les **secteurs aéronautique, automobile et la fabrication d'équipements électriques/électroniques** ont été touchés de plein fouet tandis que la **pharmacie** a bien résisté tout comme les **services informatiques**.

Les **secteurs touristiques, le BTP, les transports, et le secteur marchand** rebondissent depuis la sortie du confinement tout comme la **chimie** même si des problématiques d'approvisionnement freinent encore le retour à la croissance.

Les **secteurs culturels, les discothèques et événementiels** tardent à trouver une issue à la crise compte tenu du maintien de mesures de protections sanitaires.

Le **niveau de création d'entreprises** reste élevé en Nouvelle-Aquitaine, avec plus de 30 000 nouvelles entreprises au premier semestre.

> EMPLOI

Sur le front de l'**emploi**, il y a un réel retournement en Nouvelle-Aquitaine. Début 2020, Pôle Emploi plaçait la Région au premier rang français pour les prévisions d'embauches. Près d'un million de salariés ont fait l'objet d'une demande préalable de chômage partiel entre mars et juin. L'**intérim** a mieux résisté dans la Région qu'en France au premier trimestre (-0,1% au premier trimestre contre -0,4% en France). Le **secteur public** (un salarié sur 4 en Nouvelle-Aquitaine) joue un rôle d'amortisseur.

Mais en six mois plus de 77 000 néo-aquitains se sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie A. Le nombre d'emplois de courte durée est en chute.

La hausse du chômage entre la fin de l'année 2019 et la fin juin 2020 est de 28%. Elle est historique. **Le nombre d'offres d'emploi est en baisse de 12% fin août après une baisse de 26% en juillet, notamment en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques. Le chômage pourrait atteindre 9,5% de la population active de la région Nouvelle-Aquitaine à la fin de l'année.**



La crise de la Covid-19 a rendu plus visible la vulnérabilité de la France face aux pénuries de certains produits de première nécessité tels que les médicaments et les dispositifs médicaux. Elle nous oblige à concilier développement économique exogène et endogène d'une part et de travailler à une croissance soutenable pour plus de cohésion sociale d'autre part. La compétitivité durable de notre économie passe donc par des sauts technologiques conçus en Nouvelle-Aquitaine comme la mise au point de produits bio-sourcés ou issus du recyclage. Les effets de l'éparpillement mondial de la valeur ajoutée sur les ressources énergétiques, naturelles et minérales sont aujourd'hui clairement établis.

L'autonomie énergétique, le développement des énergies renouvelables, le soutien à l'innovation, la création de nouvelles filières de recyclage apparaissent comme les clefs d'une croissance plus économe en ressources. La digitalisation doit aider à faire émerger de nouvelles formes de commercialisation. Les industriels doivent sécuriser leurs approvisionnements en privilégiant des circuits plus courts.

De **nouveaux métiers** faisant appel à de nouvelles compétences apparaissent : dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de la transition écologique et énergétique. L'intelligence économique, la préservation de nos savoir-faire critiques sur nos bassins d'emplois, la diversification s'imposent aujourd'hui à l'agenda de tous. La **formation** des hommes et des femmes via les quelque 6 000 organismes de formations agréés à cette nouvelle donne économique est de nature à corriger l'impact social et territorial des restructurations à l'œuvre.



En complément, il convient de noter que si le **transport** de voyageurs a été de facto mis à mal par le confinement, il n'en demeure pas moins que les infrastructures de transport de marchandises ont démontré leur capacité à répondre présents au cœur de cette crise permettant l'acheminement des marchandises tant par voie maritime que par voie ferroviaire.

Ce sont notamment le **fret ferroviaire** avec plus de 70% des prévisions de trains de fret qui ont continué à circuler pendant tout le confinement et les ports qui ont permis la continuité d'activité (grande consommation, pharmacie, etc.) dans l'approvisionnement de nos territoires mais également dans celui des pays importateurs de denrées (céréales) produites en Nouvelle-Aquitaine. Le Grand Port Maritime de La Rochelle et le Port de Commerce de Bayonne ont notamment enregistré des augmentations de trafic de mars à mai. Ce qui démontre l'importance de telles infrastructures pour nos territoires assurant performance et compétitivité pour les entreprises.

Dans cette situation inédite, chaque entreprise, chaque filière, fait face à des défaillances de fournisseurs, de clients, de distributeurs. Elles doivent **s'adapter aux évolutions qualitatives et quantitatives du marché, elles doivent intégrer les nouveaux modes de fonctionnement** rendus possibles par la généralisation du télétravail et doivent aussi prendre des décisions difficiles en renonçant à certaines activités « moins productives » à court terme ou en se séparant de salariés, conduisant ainsi à accentuer la fracture sociale et territoriale.

La contraction de l'activité économique engendrée par la crise se traduit par une **dégradation du marché du travail** qui va s'accélérer. Cela va impacter en premier lieu les demandeurs d'emploi et les personnes en situation d'emploi précaire auxquels il faut rajouter tous les salariés menacés et les jeunes diplômés qui vont arriver sur un marché du travail fermé.

A l'instar de ce qui s'était passé lors de la crise de 2008, la **formation**, dans une approche proactive représente une alternative permettant à la fois aux entreprises fragilisées de préserver leurs compétences ou de les transférer sur de nouvelles activités. Elle est aussi une opportunité que les individus doivent pouvoir saisir pour acquérir les compétences dont les filières auront besoin demain et pour se préparer aux transitions à venir, écologiques, énergétiques et numériques en premier lieu.

Certaines filières stratégiques ont par ailleurs été « surexposées » pendant la crise tel le **secteur santé et social** faisant apparaître ou renforçant la nécessité d'augmenter le nombre de personnes qualifiées ou diplômées pour répondre aux besoins à court et moyen terme. Il s'agit là d'être réactif face à la croissance de l'emploi.

En ce qui concerne les **jeunes** ayant obtenu un diplôme professionnel (CAP ou Baccalauréat professionnel) dont la finalité est un accès direct et rapide à l'emploi rendu, le risque est important qu'ils perdent la technicité acquise dans un contexte particulier lié au confinement où ils n'ont pas toujours pu se confronter à des situations réelles de travail. Ils pourraient être pénalisés lors de la reprise économique. **La formation jouera donc un rôle central dans l'adaptation et l'évolution des compétences pour assurer le rebond de nos territoires et la réussite des transformations à engager mais aussi être un rempart efficace contre le chômage et le déclassement.**

Ainsi, l'**offre de formation financée par la Région** devra répondre à plusieurs enjeux :

- › intensifier la mise en place de parcours de formation notamment pour les publics les moins qualifiés et les « décrocheurs » pour faciliter leur insertion dans des métiers et des secteurs qui restent en tension ou stratégiques pour l'économie régionale ;
- › appuyer les filières économiques et les entreprises qui feront le choix de développer les compétences et les qualifications de leurs salariés afin de les préparer aux mutations technologiques, organisationnelles et professionnelles induites par la crise ;
- › favoriser la reconversion professionnelle des actifs sur le point de quitter ou ayant perdu leur emploi.

Au-delà d'une offre corrélée aux besoins économiques et sociaux, l'effort sera porté sur l'accès à la **formation professionnelle** pour le plus grand nombre en la rendant attractive mais aussi lisible que ce soit du grand public, des jeunes ou des entreprises qui doivent y trouver des réponses à leurs problématiques emploi/compétences.

D'autres leviers devront être activés pour sécuriser les parcours de formation et d'accès à l'emploi par des aides visant à réduire la précarité et les inégalités territoriales.

Sur un marché de l'emploi très chahuté, il conviendra de faciliter la mise en relation entre les demandeurs qu'ils soient candidats à l'apprentissage ou sortants de formation (lycéens et stagiaires) et les offreurs au moyen notamment de plateformes numériques.

En appui de cette stratégie de rebond par la formation, l'appareil de formation sera fortement mobilisé et il conviendra de l'accompagner dans l'engagement qui est attendu de cette filière. En effet, les mutations qui la traversent depuis plusieurs années s'amplifient avec la crise sanitaire. Un plan d'action sera donc construit avec les principaux acteurs pour permettre la transformation et l'amélioration continue de ce secteur.

Alors que le défi économique et social est immense, la formation constitue plus que jamais un investissement dans le capital humain, socle sur lequel s'appuyer pour préparer la relance mais aussi l'avenir des néo-aquitains qui devront participer à la reconquête technologique et être associés aux transformations y compris sociétales à l'œuvre.

Le **repérage très amont des fragilités des entreprises** critiques pour une filière (car détentrice d'un savoir-faire unique ou à haute valeur ajoutée) ou l'emploi d'un territoire (car support à l'économie présentielle d'un bassin d'emploi), repose sur un **effort collectif à structurer afin d'engager au plus tôt les actions correctives individuelles** (renseignement économique, appui au conseil stratégique) et les actions correctives plus collectives (intégration dans une stratégie de diversification régionale). L'identification des compétences ou savoir-faire « critiques » (susceptibles de disparaître, ou à l'inverse non suffisamment pourvus) est une démarche commune aux filières et pouvant donner lieu à des organisations favorisant la mutualisation des compétences.



LES FONDEMENTS DE NOTRE ACTION

L'impératif de prise en compte des transitions écologiques, énergétiques et numériques et les objectifs associés ont quant à eux été traduits dès juillet 2019 par la feuille de route Néo Terra et déclinés en actions en 2019 et 2020. Depuis l'adoption du SRDEII fin 2016, les différentes filières économiques régionales se sont progressivement dotées de cadres stratégiques régionaux partagés, de lieux de dialogue associés et de projets structurants.

La politique industrielle régionale, misant sur des capacités de production locales, sur la reconquête de notre souveraineté, appuyée par des capacités de recherche et d'innovation, est au cœur de ces stratégies.

La méthode proposée pour la construction de ce Plan Nouvelle-Aquitaine Rebond s'appuie sur ces dynamiques, en les intégrant et en ciblant les problématiques spécifiques à chaque filière liées au contexte de la crise Covid-19.

+ La Région consacrera un budget d'environ 350M€, en 2021, à la mise en œuvre des actions de soutien aux filières régionales identifiées dans Nouvelle-Aquitaine Rebond et à l'accompagnement économique des entreprises et acteurs directement impactés par l'effort de rebond. Les engagements de la Région seront opérés en synergie avec les fonds État (France relance) et Europe (React EU).



1. Une approche découplée, intégrée et planifiée

Nous avons souhaité privilégier une approche économique et sociale « sur mesure », pragmatique, en lien avec tous les acteurs de nos filières.

Les dynamiques collectives des filières régionales constituent des atouts majeurs pour construire durablement la relance économique, en s'appuyant sur les actifs matériels et immatériels du territoire. Il s'agit pour la collectivité régionale de sauvegarder ses filières emblématiques, marqueurs de l'identité et de l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine, et pourvoyeuses d'emplois. **Il est impératif d'anticiper les évolutions technologiques majeures, de protéger nos brevets et nos savoir-faire, et de jouer davantage de nos atouts pour influencer, dans une stratégie de marketing territorial multi-canal, les nouveaux courants d'affaires, de nouveaux partenaires.**

La Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) Nouvelle-Aquitaine ont construit des propositions concrètes sur-mesure pour chaque filière, en lien étroit avec les acteurs professionnels concernés, tout en recherchant les complémentarités et les synergies avec les plans nationaux sectoriels et les opportunités européennes (en particulier REACT EU).

Ce travail repose sur un socle stratégique partagé incarné par le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII, adopté en décembre 2016) puis à l'occasion de l'élaboration de chaque feuille de route stratégique filière (adoptées entre 2017 et 2020). La liste des feuilles de route stratégiques des filières régionales est disponible en page 10.

Les méthodes et outils de l'intelligence économique sont mobilisés en tant que de besoin pour **anticiper** (état des lieux des forces technologiques avec Vialnno, études prospectives réalisées en interne ou externalisées, parangonnage), **protéger** (les entreprises affaiblies de la prédation par des investisseurs peu scrupuleux ou du risque cybersécurité), et **influencer** (pour identifier et convaincre, être identifié et crédible, afin de tisser de nouveaux partenariats ou courants d'affaires). **Cette stratégie collective s'articulera avec les accompagnements individuels des entreprises** afin d'identifier au plus tôt les situations d'urgence et consolider durablement un nouveau développement.

> cf. *Focus Intelligence Économique* - pages 11 à 12

anticiper
protéger
influencer



Les stratégies d'accompagnement de la sortie de crise et de rebond durable diffère significativement d'une filière à l'autre selon leurs chaînes de valeur, leurs maturités, l'intensité et le caractère structurel de l'impact qu'elles subissent, leurs saisonnalités...



Les analyses et les propositions d'actions sont donc menées en collaboration étroite avec les parties prenantes de chaque filière, avec des modalités différant en fonction de leur niveau de structuration respectives :

soit à travers

- › la **mobilisation des gouvernances des feuilles de route** régionales existantes, c'est le cas des filières aéronautiques, chimie matériaux, construction durable, cuir luxe textile métiers d'art... ;
- › la **mobilisation de groupes restreints d'industriels**, c'est le cas des filières médicaments et dispositifs médicaux, ou de la réflexion portant sur la diversification... ;
- › des **enquêtes bilatérales** menées par les services, l'ADI ou par les pôles et clusters régionaux, c'est le cas des filières énergies dont batteries, nautisme naval, glisse...

La diversité des situations des filières régionales

est ainsi analysée à travers un prisme comportant

6 problématiques

1. la nécessité ou l'opportunité d'un **changement de modèle**
2. la nécessité ou l'opportunité d'une **diversification**
3. la nécessité ou l'opportunité d'une **relocalisation partielle ou totale** d'un maillon d'une activité ou de la production d'une matière première
4. la nécessité d'un **accès rapide à la commercialisation**
5. la nécessité du **maintien d'une activité stratégique ou d'une entreprise « critique »** pour un territoire ou une filière
6. la nécessité de **renforcer ou développer la formation et les compétences** ad-hoc en appui de ces changements

11 LEVIERS MOBILISÉS

Face à la diversité de ces situations, la Région peut, en s'appuyant sur ses politiques publiques et dispositifs associés, mobiliser 11 leviers, certains prenant en compte l'impératif des transitions voulues par la feuille de route Néo Terra et réaffirmées dans le cadre de cette démarche, d'autres en lien fort avec nos partenaires, tous indispensables pour assurer un rebond économique dans la durée :

- ➔ Prendre en compte la sobriété des ressources (énergie, eau, matières) et l'approvisionnement durable ;
- ➔ Penser l'économie de manière circulaire : recycler, réutiliser, transformer un déchet en matière première ;
- ➔ S'inspirer de la nature pour innover durablement par le biomimétisme ;
- ➔ Assurer une performance logistique et développer la multi-modalité ;
- ➔ Faciliter l'accès des entreprises au financement ;
- ➔ Orienter l'entrepreneuriat vers une économie plus sociale et solidaire ;
- ➔ Redonner confiance et envie pour redynamiser le développement à l'international ;
- ➔ Placer la recherche et l'innovation au cœur du développement ;
- ➔ Mobiliser les jeunes et les actifs vers les métiers de demain ;
- ➔ Privilégier des achats locaux, durables et responsables ;
- ➔ Accélérer la transition numérique tout en veillant à la souveraineté des données clés.



Une attention particulière est portée aux projets à dimension plus territorialisée ou ancrés sur une spécialisation régionale forte ou sur un atout régional différenciant au niveau national.
Dans ce cas, une ingénierie spécifique mixant intelligence économique, modèle économique et social et ingénierie territoriale (politique contractuelle et territoires d'expérimentation) sera proposée en lien avec l'ADI et les équipes de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR).



SOMMAIRE

Liste des feuilles de route stratégiques par filière régionale

FILIÈRES RÉGIONALES
engagées dans le plan de transitions
et de reconquête technologique

FEUILLES DE ROUTE
des filières stratégiques régionales associées

Ressources	 Forêt - Bois	> Plan régional Forêt - Bois (CRFB de juin 2019)
	 Agriculture	> 3 Programmes de Développement Rural (PDR) > Feuille de route pour une Alimentation durable et locale (22 octobre 2018)
	 Énergies alternatives	> Feuille de route Hydrogène (5 octobre 2020)
	 Eau	> Stratégie régionale de l'Eau (25 juin 2018)
	 Déchets	À venir
Industries et savoir-faire	 Cuir - Luxe - Textile - Métiers d'art	> Feuille de route Du geste à l'innovation 2020-2022 (16 décembre 2019)
	 Chimie - Matériaux	> Feuille de route Chimie Matériaux (4 mars 2019)
	 Aéronautique - Spatial - Défense	> Plan Maryse Bastié (4 mars 2019)
	 Électronique - Photonique	> Feuille de route Photonique horizon 2025 (construction en cours)
	 Nautisme - Naval	> Démarche en faveur de la Croissance bleue
	 Glisse	> Démarche en faveur de la Croissance bleue
	 Médicaments	> Feuille de route Santé (18 décembre 2017)
Services	 Dispositifs médicaux	> Feuille de route Silver économie (25 juin 2018)
	 Économie culturelle et créative	Contrat de filière Arts plastiques et visuels (25 juin 2018) Contrat de filière Cinéma et audiovisuel (10 avril 2017) Contrat de filière Musiques actuelles (16 décembre 2019) Contrat de filière Livres (26 mars 2018)
	 Tourisme	> Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (25 juin 2018) > Feuille de route Tourisme Lab (mai 2020)
	 Formation	> Contrats Régionaux de Filière (CRF) : - Production agricole et travaux paysagers - BTP et négoce des matériaux de construction - Industrie - Numérique - Santé, action sociale, métiers du social et du médico-social - Sport, animation, loisirs et lien social - Tourisme, hôtellerie et restauration - Transport, logistique, services à l'automobile et mobilités - Formation
Usages	 Mobilité décarbonée	À venir
	 Numérique	> Feuille de route Économie numérique (25 juin 2018) > Feuille de route Numérique responsable (5 octobre 2020) > Feuille de route Cybersécurité (3 juillet 2020)
	 Construction durable	> Feuille de route Construction durable (3 juillet 2020)

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

EN APPUI DU PLAN DE TRANSITIONS ET DE RECONQUÊTE TECHNOLOGIQUE

Ces propositions d'actions sont le fruit d'une concertation lancée par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les services de l'État, entre septembre 2019 et janvier 2020. Celle-ci a permis, en avance de phase de la crise Covid-19, de démarrer des actions dont l'intérêt a été confirmé quelques mois plus tard pour éclairer la prise de décisions ou pour rechercher des solutions nouvelles.

Une stratégie régionale globale en matière d'intelligence économique sur lequel sera adossé un plan d'actions complet fera l'objet prochainement d'une feuille de route intelligence économique dédiée.

DÉFI 1

ANTICIPER

Parce que les conséquences réelles de la crise Covid-19 sont à venir et parce que l'ombre d'autres crises sanitaires (ou des crises d'autres natures) plane désormais de manière plus consciente sur le monde socio-économique, le besoin d'anticiper pour imaginer le monde de demain se renforce.

Pour réagir dans la durée face aux fragilités sectorielles potentielles des territoires

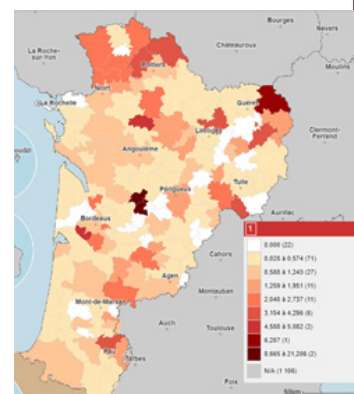
Grâce à la mise en relation des estimations de perte d'activité publiées régulièrement par l'INSEE avec deux indicateurs économiques (indice de spécialisation économique, indice de spécificité économique*) permettant de connaître rapidement les caractéristiques sectorielles des territoires, il est possible, secteur par secteur, d'observer dans la durée les territoires de Nouvelle-Aquitaine qui pourraient potentiellement être les plus impactés, en fonction des dynamiques locales existantes.

>> La réalisation régulière de cette analyse par l'ADI et la Région sur chaque secteur industriel à l'échelle des territoires régionaux (EPCI) permettra d'identifier des zones puis des entreprises présentant des risques potentiels. Un suivi de proximité pourra alors être mis en place à l'échelle des territoires (DATAR) ou des entreprises (DEE).

Objectif : en appui au pilotage du plan global du plan de transitions et de reconquête technologique, **anticiper les situations de fragilité et prioriser la mobilisation des dispositifs individuels** (renseignement économique, usine du futur, accélérateurs, analyse stratégique de repositionnement...)

* rapport entre les emplois d'un secteur donné sur un territoire donné et le total des emplois de ce même territoire

** rapport entre l'indice de spécialisation pour un secteur donné sur un territoire donné et l'indice de spécialisation pour le même secteur mais sur le territoire de référence (ici le territoire régional).



Exemple : Indice de spécificité sectorielle calculé pour le secteur « Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines » par EPCI en région Nouvelle-Aquitaine, données : INSEE, calcul : l'ADI-Nouvelle-Aquitaine

Pour éclairer une stratégie collective de filière

Opportunité de structuration d'une filière régionale de fabrication d'équipements de protection individuelle en particulier fabrication de masques :

La mise en place d'une étude réalisée par l'ADIT (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique) a permis de souligner que les différents types de protection (masques, surblouses, charlottes, lunettes et visières) ne revêtent pas la même importance stratégique, ni le même niveau de risque de la chaîne d'approvisionnement : ces équipements présentent une criticité différenciée. Seuls les masques chirurgicaux et masques de protection respiratoire de type FFP présentent à la fois une importance stratégique élevée en termes d'usages et un niveau de risque élevé en termes d'approvisionnement. Les autres articles de protection individuelle (surblouses, charlottes, protections oculaire et faciale, masques barrières) sont estimés non critiques. Cette réponse permet de cibler les projets prioritaires à accompagner sur le territoire. La démarche globale a fait l'objet d'une restitution le 21 septembre 2020 devant les partenaires et entreprises.

Pour disposer d'une méthode permettant d'étayer les projets à opérer en matière de relocalisation, diversification, sauts technologiques

Le partenariat mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine avec le laboratoire Gretha et sa plateforme Vialnno (Université de Bordeaux/CNRS), qui prend la forme d'un laboratoire commun, permet le développement de méthodes d'analyse des forces/faiblesses technologiques du territoire. Sont ainsi identifiées les technologies à préserver ou à acquérir pour accompagner le repositionnement d'activités des filières.

Pour aider les entreprises régionales à se repositionner

Des possibilités d'accès à des **diagnostics stratégiques** étayés ont été actées dans l'acte 1 du Plan de transitions et de reconquête technologique votée en juillet 2020.

DÉFI 2

PROTÉGER

Plus que jamais, la crise révèle la nécessité de savoir réagir pour protéger ses actifs et revoir son modèle d'affaire.

Pour se prémunir de la cybercriminalité

La feuille de route régionale **Cybersécurité** vient compléter le panel d'actions de la feuille de route Économie numérique validé lors de la séance plénière de juin 2018. Elle engage la Région Nouvelle-Aquitaine à œuvrer pour faire de son territoire celui de la confiance numérique. Son plan d'actions pour la période 2020-2022 est organisée autour de 3 grands objectifs :

- Objectif 1** : Fédérer les initiatives régionales en cybersécurité et renforcer le rayonnement de la Nouvelle-Aquitaine, territoire de la confiance numérique ;
- Objectif 2** : Renforcer la résilience des organisations régionales en amplifiant les actions de sensibilisation et de formation à la cybersécurité ;
- Objectif 3** : Soutenir l'innovation en cybersécurité et renforcer les compétences amont en recherche académique et industrielle.

Pour réagir face aux défaillances de ses partenaires habituels

Des possibilités d'accès à de l'**information qualifiée (renseignement économique)** grâce à la mobilisation d'un prestataire spécialisé dans le domaine ont été actées dans l'acte 1 du Plan de transitions et de reconquête technologique voté en juillet 2020. Ces informations qualifiées répondent aux problématiques des dirigeants confrontés :

- > à la défaillance d'un fournisseur ou d'un client ou d'un distributeur ;
- > à l'évolution d'un marché ;
- > à la nécessité de sécuriser les relations d'affaires avec un nouveau partenaire.

DÉFI 3

INFLUENCER

L'une des conséquences de la crise Covid-19 est une perte de confiance dans l'avenir et une prise de conscience aiguë des risques associés à l'impact du dérèglement climatique sur l'ensemble des activités et des citoyens. Cette nécessaire gestion du risque et de son partage repose sur la construction de relations institutionnelles et de relations d'affaires basées sur la recherche d'un intérêt commun permettant de dépasser les barrières habituelles liées à la concurrence sur le marché entre entreprises et à la compétition en matière d'attractivité entre territoires. Une stratégie d'influence permet ainsi d'aligner progressivement les intérêts de plusieurs acteurs.

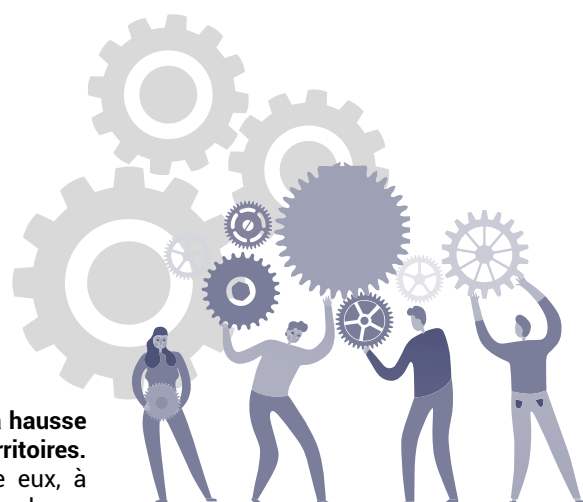
Afin d'accompagner les stratégies des filières émergentes portant sur des technologies de rupture pour lesquels les efforts d'investissement doivent être partagés entre plusieurs régions/pays en vue d'acquiescer une compétitivité sur l'échiquier international, la Région (notamment à travers son Bureau Europe à Bruxelles) et l'ADI Nouvelle-Aquitaine mènent des actions de représentations, de marketing territorial pour que le territoire soit identifié comme un partenaire crédible dans de grands programmes tels que les IPCEII.

Par ailleurs, la Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix d'aligner sa stratégie de spécialisation intelligente européenne (S3) avec son SRDEII. Ainsi, la S3 peut reconnaître la capacité à identifier ses filières émergentes, à développer ses filières historiques, et à s'adapter aux défis qui s'imposent au territoire, grâce à une approche filière agile et dynamique en concertation avec les parties prenantes.

De manière générale et en support à ces trois piliers, la future feuille de route régionale Intelligence économique comportera une stratégie, un programme et des dispositifs spécifiques et visera :

- > l'articulation des compétences Région Nouvelle-Aquitaine et État au regard de priorités partagées pour le territoire. Cette articulation se fait dans le cadre du comité stratégique intelligence économique pour la Nouvelle-Aquitaine, co-présidé par le Président de Région et la Préfète de Région ;
- > la prise en compte de la volonté de certains territoires et EPCI de participer à l'effort collectif en matière de détection des situations d'alerte ou de participation à l'animation de projets de développement ou de retournement de territoires ;
- > l'information et la vulgarisation sur les atouts de ces approches pour gérer une situation de crise existante et pour développer la résilience face à de futurs nouveaux chocs ;
- > la formation (formation initiale, formation continue) des dirigeants des PME et TPE ;
- > la mise en place de dispositifs ciblés venant compléter l'offre d'accompagnement des entreprises dans leurs réflexions stratégiques et leurs positionnements ou repositionnements sur leur marché.

2. La mise en adéquation des expressions des besoins en compétences des filières et des réponses en formation



Les effets de la crise sanitaire sur l'activité économique se prolongent et vont se prolonger durablement sur l'emploi, avec des variations à la hausse ou la baisse, parfois brutales, très différentes selon les filières et les territoires. Ils se répercuteront sur les métiers appelés, pour beaucoup d'entre eux, à intégrer de nouvelles postures liées aux contraintes sanitaires mais à prendre en compte l'amplification des mutations des appareils de production associées aux transitions numériques, écologiques et énergétiques. Ils vont enfin questionner les conditions de travail, avec, notamment, l'extension considérable de l'exercice du télétravail et avec la généralisation des mesures « barrières » et de distanciation physique.

Dès lors les problématiques d'emploi, de compétences et de formation traversent l'ensemble des filières et vont suggérer des réponses à court, moyen et long terme. **Pour accueillir et affiner ces problématiques, imaginer les scénarios de réponses aux enjeux repérés, la Région confortera l'animation du dialogue structuré entre les pouvoirs publics** (État, Région, Rectorat...) **et les branches professionnelles au sein des Contrats Régionaux de Filières (CRF)** progressivement déployés en Nouvelle-Aquitaine. Les CRF constituent les cadres de référence et de co-construction sur les enjeux d'orientation, de formation et d'emploi (attractivité des métiers, développement de formations adaptées aux besoins des entreprises et des salariés, sécurisation des parcours, insertion des sortants de formation et aide au recrutement des entreprises...).

Les Contrats Régionaux de Filière sont désormais au nombre de 9 pour couvrir les principales filières économiques partageant des enjeux importants sur l'orientation, la formation et l'emploi. Aux 5 Contrats Régionaux de Filières déjà signés dans les métiers de la Production agricole et des travaux paysagers, du BTP et négoce des matériaux de construction, de l'Industrie, du Numérique, de la Santé-action sociale-métiers du social et du médico-social, viennent se joindre aujourd'hui de nouveaux espaces de contractualisation sur les métiers du Sport, de l'animation, les loisirs et du lien social, du Tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, du Transport, de la logistique, des services à l'automobile et des mobilités, et de la Formation.

Des démarches spécifiques, s'appuyant sur les mêmes éléments de méthode, **seront initiées pour des secteurs d'activité non couverts par un CRF**, en particulier s'agissant de la recherche de solutions en termes de compétences et de formation pour les filières émergentes en fort développement (numérique, énergies...).

L'approche inter-filières sera systématisée dans le cadre du Plan Nouvelle-Aquitaine Rebond. Cette approche permettra notamment de prendre en compte les questions relatives aux transferts ou à la mutualisation de compétences entre secteurs d'activités en lien avec les enjeux de sécurisation des parcours des actifs.

Pour percevoir et analyser les évolutions en cours des besoins de compétences, de formation et en emploi, **tous ces travaux s'appuieront notamment sur les productions de l'Observatoire Régional Emploi - Formation animé par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.**

La mise en œuvre des plans d'actions par filière, en réponse aux besoins de compétences, de formation et d'emploi, fera l'objet entre les acteurs concernés (pouvoirs publics, entreprises et leurs représentants, acteurs de la formation...) d'un partage des enjeux et des ressources existantes afin d'assurer la complémentarité des interventions et la définition de nouvelles solutions adaptées.

9

CRF

Contrats Régionaux de Filière

Ils constituent les cadres de référence et de co-construction sur les enjeux d'orientation, de formation et d'emploi

- › Production agricole et des travaux paysagers
- › BTP et négoce des matériaux de construction
- › Industrie
- › Numérique
- › Santé-action sociale-métiers du social et du médico-social
- › Sport, Animation, Loisirs et Lien social
- › Tourisme, Hôtellerie et Restauration
- › Transport, Logistique, Services à l'automobile et Mobilités
- › Formation

3. L'intégration de leviers environnementaux, sociétaux, économiques au cœur des projets de relance des filières



Pour une approche économique et sociale « sur mesure », pragmatique, en lien avec tous les acteurs de nos filières, un travail collectif a été mené, partant d'initiatives imaginées sur le terrain, en les encourageant, en les mettant en relation. Ce travail a fait ressortir des leviers incontournables pour une région et des entreprises réactives face à la situation. Des leviers qui se basent sur un nouveau type de consommation de nos ressources naturelles, sur la valorisation de nos compétences, sur notre ingéniosité à se re-questionner, à innover, à transformer nos habitudes avec de nouveaux outils.

Ces leviers, qui sont autant d'opportunités à saisir pour relancer le développement économique et l'emploi, constitue une grille de lecture qui viendra appuyer l'ingénierie des projets qui seront accompagnés.

Prendre en compte la sobriété des ressources (énergie, eau, matières) et l'approvisionnement durable

La sobriété des ressources en énergie, eau et matière et la réduction des consommations sont le nouvel horizon de travail de tous.

Cette sobriété passe par :

- éviter la consommation de ressources minérales, naturelles et énergétiques, par une sobriété de l'entreprise dans ses consommations de matières premières, d'énergie, d'eau, mais aussi de produits finis ou semi-finis ;
- réduire les impacts par un approvisionnement durable, par exemple en prenant en compte des conditions d'extraction, des modalités de production des ressources naturelles. De plus, la dimension relations commerciales et produits équitables est à considérer avec attention ;
- sortir de la spirale de l'obsolescence programmée ;
- améliorer l'efficacité énergétique en permettant de consommer moins à service rendu ou production identique ;
- et finalement, compenser les impacts irréductibles.

Pour les entreprises, gaspiller moins en dépensant de manière plus efficiente devient également un levier de compétitivité.

LES PORTS MARITIMES : des outils durables extraordinaires au service des territoires et des entreprises

Les ports de commerce de notre façade sont un maillon clé de la logistique régionale et contribuent également à l'offre de tourisme fluvial. La Région (pôle TIMCV et pôle DEE) s'est dotée d'une stratégie régionale portuaire ambitieuse en faveur du report modal afin d'accompagner leur intégration renforcée dans les dynamiques de filières, revisitées à l'aune de la crise Covid-19, des enjeux de sécurisation de nos approvisionnements et de décarbonation des transports de marchandises.

Il est nécessaire d'investir dans les infrastructures de ces nœuds intermodaux, outils stratégiques pour les entreprises. Parallèlement, cette action permet en particulier de faire émerger des projets innovants ou d'expérimentation en faveur de la transition énergétique.

A ce titre, l'installation de points d'avitaillement de gaz naturel liquéfié (GNL), l'électrification des quais, l'essor des projets hydrogène, le recours au fret fluvial pour l'acheminement de certaines denrées, et l'accompagnement dans la digitalisation des activités portuaires sont autant de leviers qui augmenteront la résilience des ports de Nouvelle-Aquitaine.

COMPÉTITIVITÉ ÉNERGÉTIQUE DES FILIÈRES : Exemple de la filière thermique

L'efficacité énergétique, en permettant à service rendu ou production identique, de consommer moins, donc de dépenser moins est un levier de cette compétitivité. Selon les secteurs d'activité, les gains d'efficacité énergétiques peuvent être de 10 à 30% avec des actions relevant de l'organisationnel, d'investissements éprouvés et de démarches innovantes.

La filière thermique, énergivore et grande consommatrice en eau, est consciente qu'elle doit améliorer l'efficacité énergétique de ses installations pour préserver son activité, sa ressource et son environnement, ainsi que maîtriser ses charges de fonctionnement.

En 2018, 65 000 000 kWh de gaz et d'électricité ont été nécessaires pour assurer les activités thermiques. Or il existe des potentiels importants d'économies d'énergie réalisables dans le cadre de la modernisation des installations, en particulier la récupération de chaleur pour préchauffer des locaux et l'eau sanitaire. C'est dans ce cadre qu'un partenariat avec le cluster AQUI O Thermes est élaboré afin d'accompagner la filière thermique dans sa transition par l'amélioration de sa compétitivité énergétique. Ce partenariat définit le type de projets soutenus afin d'engager d'ici 2024, les investissements permettant à la filière thermique de réduire ses consommations énergétiques d'au moins 10%, soit une réduction de 6 500 000 kWh.

focus

Penser l'économie de manière circulaire : recycler, réutiliser, transformer un déchet en matière première

La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires. Cela passe notamment par la prévention de la production de déchets, le réemploi des produits, puis suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets.

L'économie circulaire peut se traduire pour l'entreprise par une diminution de ses charges et contribuer à sa compétitivité coût et à son image corporate et produits.

Deux déclinaisons fortes de ce type d'approche sont l'éco-conception et l'économie de la fonctionnalité qui offrent, là encore, des opportunités pour l'entreprise en lui permettant de travailler sur sa compétitivité produit et/ou service et de s'adapter à l'évolution de la demande sociétale.

L'ÉCO-CONCEPTION

L'éco-conception permet d'intégrer dès la conception d'un produit ou d'un service, ses impacts sur l'environnement à toutes les étapes de son cycle de vie : besoin en eau et en matières premières renouvelables pour la production, consommation en énergie pour l'usage du produit, recyclabilité, impact sur les milieux naturels, toxicité des déchets produits... La Région soutient ainsi **BECOME**, action collective visant à aider les entreprises du territoire régional à intégrer l'environnement dans leur stratégie et le développement de produits/services. Cette démarche inclut à la fois la stratégie, l'innovation et le marketing pour favoriser le développement des entreprises de Nouvelle-Aquitaine à travers une approche environnementale.

A titre d'illustration en matière d'éco-conception, **MUNDAO** est une entreprise qui porte un projet ambitieux de développement d'une couche pour bébés 100% compostable pour lequel elle vise l'obtention de brevets :

1. le développement de la couche ;
2. la technique de compostage.

Ce projet pourrait réduire les tonnages de déchets à hauteur de 12 000 tonnes sur cette première phase, notamment de matières plastiques qui rentrent habituellement dans le process de fabrication.

focus

S'inspirer de la nature pour innover durablement par le biomimétisme

Le biomimétisme est un processus de conception, d'innovation et d'ingénierie qui s'appuie sur les solutions soutenables produites par la nature pour développer de nouveaux produits ou services.

La caractéristique première du biomimétisme est la **pluridisciplinarité**. Transversal, il associe des disciplines et des métiers variés pour une fertilisation croisée des connaissances : scientifiques, ingénieurs, biologistes, designers, architectes, ...

L'approche du biomimétisme, invitant à se reconnecter au vivant, trouve sa place au sein des grandes filières régionales. **L'impact économique du biomimétisme sur le territoire régional a été évalué à 31 000 créations d'emplois d'ici 2028 sur les 4 secteurs clés identifiés :**

Chimie | Habitat | Agriculture | Croissance bleue.

La Nouvelle-Aquitaine est positionnée comme une région pionnière sur le biomimétisme en France. Le biomimétisme suscite l'intérêt des industriels qui souhaitent désormais aligner les impératifs énergétiques et écologiques avec la nécessité économique.

Appel à Projets DESIGN BIO-INSPIRÉ : un design pour et par le vivant

Cet AAP, ouvert jusqu'au 31/12/2020, vise à sensibiliser les entreprises au potentiel d'applications industrielles issues du biomimétisme et à initier et développer des projets d'innovation par le design autour de ces thématiques.

Il vise à faire émerger et soutenir des projets d'innovation d'entreprises par l'approche créative du design appliqué au biomimétisme marin autour des thématiques suivantes :

- **design bio-inspiré** : approche créative basée sur l'observation du vivant pour développer des systèmes résilients qui s'inscrivent dans l'écosystème ; utiliser des matériaux plus respectueux de l'environnement, des procédés de fabrication moins énergivores ;
- **biomimétisme marin** : formulation de la problématique industrielle, identification de modèles biologiques d'intérêts et transposition des mécanismes pour répondre aux enjeux industriels identifiés.

Dans ce cadre, Ceebios, centre d'expertise et d'études en biomimétisme, animera 7 ateliers d'initiation à la méthodologie du design bioinspiré sur le territoire.

Les sessions se dérouleront en deux parties :

1. présentation des concepts du biomimétisme ;
2. atelier d'initiation à la méthodologie autour des enjeux du biomimétisme marin.

focus

Assurer une performance logistique et développer la multi-modalité

Outre les enjeux environnementaux liés au transport de marchandises, la crise sanitaire a plus que jamais mis en lumière la nécessité d'assurer la performance logistique et la pérennisation des approvisionnements de nos territoires. A ce titre, **la Région doit s'emparer des problématiques actuelles du maillage territorial des grandes infrastructures logistiques et accompagner l'optimisation de la supply-chain en favorisant la multi-modalité pour sortir du tout routier.**

Cette stratégie s'inscrit en cohérence avec les mesures gouvernementales annoncées en faveur d'un plan de relance du fret ferroviaire, et accordera une attention particulière aux connexions fer-route, à la maintenance des infrastructures ferroviaires, aux plateformes multimodales embranchées ainsi qu'aux projets des ports de notre façade atlantique.

Chaque filière régionale veillera à intégrer la logistique et les modèles d'acheminement, y compris la question « du dernier kilomètre », dans le cadre des projets, des expérimentations et des innovations en cours ou à venir.



LA TRANSFORMATION DES MODÈLES D'ACHEMINEMENT en Nouvelle-Aquitaine

La Région et l'ADI lanceront une enquête auprès de l'ensemble des acteurs de la filière et de leurs représentants : gestionnaires d'infrastructures logistiques (ports, gares, aéroports, routes, plateformes multimodales embranchées), les opérateurs de logistiques et les transporteurs, les opérateurs de fret de proximité en marge du Plan de relance du Fret Ferroviaire (volonté d'organisation d'un forum Rail Freight Meeting avant fin 2020 afin de construire un véritable plan de relance régional ferroviaire), les chargeurs, les distributeurs et la grande distribution, les représentants des filières industrielles régionales.

L'objectif sera d'identifier les enjeux des différentes parties prenantes au regard des mutations et défis du secteur :

- verdissement des mobilités ;
- développement et adaptation des infrastructures ;
- circuits courts ;
- relance du fret fluvial ;
- nouveaux modes logistiques ;
- optimisation via le numérique ;
- sécurité...

Ces données viendront étayer les actions déjà identifiées au sein d'autres filières (digital, mobilité, stockage, emballage, filières industrielles, robotique...) afin de converger vers un **schéma logistique maillant le territoire et intégrant des solutions opérationnelles** : expérimentations territoriales, innovations, mise en réseau d'acteurs, attractivité d'acteurs... Une attention particulière sera portée aux filières stratégiques industrielles régionales pour lesquelles le volet logistique constitue un élément majeur de compétitivité.

focus

Faciliter l'accès des entreprises au financement

L'accès au financement des entreprises est fondamental pour une relance durable et efficace. Ainsi, l'État a fait le choix de compenser la perte d'une partie du chiffre d'affaires des entreprises en garantissant des prêts dédiés en partie à la trésorerie avec les PGE. **La Nouvelle-Aquitaine est la 4^e région de France en nombre d'entités et en montant ayant bénéficié de ces prêts garantis. En effet, 8,4 milliards de PGE ont été accordés à 58 681 entités (au 10/09/2020).**

L'augmentation du niveau d'endettement des entreprises s'ajoute à une faiblesse structurelle du niveau de propres des entreprises. **Le risque d'absence de liquidité et donc de défaillance pour ses entreprises devient prégnant dans les mois qui viennent.** Ainsi, les interventions de la Région au renforcement des fonds des entreprises vont se développer en s'appuyant sur un ensemble d'outils : fonds d'investissement généralistes, multi-sectoriels et/ou spécialisés ou préexistants ; création de nouveaux outils dédiés à la relance (fonds sectoriels dédiés pourront également être créés) ; l'appel à l'épargne des ménages (le FERS).

Les interventions de ces fonds devront faire de la sortie de crise une opportunité sur les leviers de compétitivité suivants : investissement et innovation ; transition énergétique et environnementale comme levier prioritaire de modèle économique ; développement du numérique.

Par ailleurs, la Région mobilisera et consolidera ses fonds de garantie pour accompagner l'accès aux financements bancaires afin d'accélérer les investissements de croissance et de transition énergétique et environnemental.

Les interventions au RENFORCEMENT DES FONDS DES ENTREPRISES

La Région souhaite concentrer ses interventions au renforcement des fonds des entreprises en s'appuyant sur :

- **un ensemble structuré de fonds d'investissement généralistes, multi-sectoriels et/ou spécialisés** (le fonds NACI, le fonds de co-investissement Nouvelle-Aquitaine, Aélis Innovation, Brienne 3...) ou préexistants (Aquitaine Création Développement, PCE...) ;
- **la création de nouveaux outils dédiés avec le fonds de relance Nouvelle-Aquitaine** (Plan de relance de juillet) dont la mise en œuvre sera effective dans le courant du second semestre. Cet outil privilégiera les interventions en quasi fonds propres avec des tickets pouvant atteindre 3M€. Des fonds sectoriels dédiés pourront être créés si de nouvelles défaillances de marché sont observées ;
- **l'appel à l'épargne des ménages** pour investir dans des fonds à impact via la constitution d'un Fonds d'Épargne Régional et Solidaire (FERS).

focus

Orienter l'entrepreneuriat vers une économie plus sociale et solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), au-delà de l'approche statutaire (associations, sociétés coopératives, entreprises solidaires d'utilité sociale « ESUS »...), **peut se définir comme une forme d'entrepreneuriat** qui :

- **viser une finalité d'intérêt général ou collectif, avec une utilité sociale.** Et ainsi, recherche à garantir de bonnes conditions de travail aux salariés, favorise la diversité des profils de collaborateurs, développe des formations de qualité, y compris pour les profils de poste les moins qualifiés, favorise le dialogue social au sein de l'entreprise ;
- **propose une lucrativité limitée, l'humain est plus important que le profit.** Ce principe peut notamment se traduire par l'affectation prioritaire du résultat au projet et à ses développements futurs ;
- **induit une gouvernance démocratique** : l'effort devra porter sur la qualité de l'intégration des parties prenantes du projet à sa gouvernance, la transparence de la circulation de l'information et des décisions,... ;
- **favorise un ancrage territorial** et visera ainsi à créer un lien coopératif durable entre le projet et son territoire d'implantation.

A ce titre, l'ESS est un levier pour une nouvelle économie, plus juste et responsable.

Redonner confiance et envie pour redynamiser le développement à l'international

Avec une balance commerciale excédentaire de près de 2Md€, l'activité de nombreuses entreprises de la Nouvelle-Aquitaine passe par un développement à l'international. **Face à la difficulté des déplacements et l'annulation des salons internationaux, la relance du développement à l'international requiert des actions tenant compte du nouveau cadre sanitaire européen et mondial et compatibles avec les principes Néo Terra.** La digitalisation de la relation commerciale et le développement du e-commerce pourront notamment être privilégiés.

Par ailleurs, la compétition en France et à l'international reste rude pour capter les meilleurs projets et talents. Le renforcement de l'image économique de la région et une meilleure valorisation de ses filières d'excellence passera par l'analyse des chaînes de valeur, les dispositifs d'accompagnement pour les projets de relocalisation et de réinvestissement, et le renforcement des liens entre territoires positionnés sur les mêmes filières et des complémentarités pour mieux valoriser l'écosystème régional à tous les niveaux et construire une offre globale.

Ainsi, pour une relance au niveau international, il est nécessaire de repenser l'internationalisation de nos entreprises et de nos filières et de renforcer l'attractivité des filières régionales dans un souci de développement durable et d'équilibre territorial.

LES ACTEURS DE L'ESS en appui du recyclage textile

Les défis d'une filière Textile durable passent par l'innovation (par exemple savoir fabriquer du coton à partir d'une majorité de fibres récupérées et recyclées) et par l'amélioration de la productivité (notamment automatiser pour rester concurrentiel). Mais, elle repose avant tout sur l'organisation de l'amont de la filière : la collecte.

À ce titre, les réseaux de collecte existants et efficaces au plus proche du territoire, en lien avec la population, sont souvent portés par des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Par exemple, l'association **API'UP**, en lien avec les entreprises et les réseaux de collecte, étudie dès à présent la valorisation des rebuts de cuir à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

focus



LES ACTIONS PRÉVUES

- Dernier trimestre 2020 :

- > séquence de réflexion et de concertation avec les pôles et clusters de Nouvelle-Aquitaine pour faire émerger des démarches export nouvelles et durables ;
- > atelier sur la question de l'éco-responsabilité organisé à l'occasion de Novaq 2020 à La Rochelle.

- Premier semestre 2021 :

- > opération attractivité des talents pour les filières ayant des besoins de recrutement ;
- > organisation à Bordeaux d'une journée de réflexion et d'échanges avec l'ensemble des services export des régions françaises ainsi que les partenaires de l'export (Team France Export, BPI, Business France, CCI International) pour faire émerger des démarches export nouvelles et durables.

focus

Placer la recherche et l'innovation au cœur de la relance



La capacité d'innovation de l'économie est déterminante pour le potentiel de croissance, de création ou de préservation d'emplois d'un territoire. Cette capacité repose sur le rayonnement et l'attractivité des universités et écoles d'une part, et d'autre part sur le dynamisme des écosystèmes de recherche pour générer de l'innovation. La Région est engagée de manière historique dans cette voie. Elle a renouvelé les objectifs à atteindre via son Schéma Régional de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation adopté en 2018 et prévoit de poursuivre et d'adapter ses actions pour répondre aux défis actuels.

L'accompagnement se traduit par des soutiens coordonnés agissant sur l'ensemble des chaînes de valeur des filières, pour favoriser la consolidation de l'écosystème régional :

- > structuration des forces régionales en réseaux de recherche pluridisciplinaires ;
- > stratégies d'attractivité des meilleurs chercheurs sur des problématiques scientifiques majeures ;
- > évolution de l'AAP Recherche annuel pour adresser des questions de recherche spécifiques liées aux stratégies de relance des filières et pour favoriser les sciences participatives ;
- > mobilisation de l'offre complète des centres technologiques au cœur des projets de relance des filières

... sont autant de moyens qui seront activés en appui des questions de recherche spécifiques qui émergeront de ce plan de transitions et de reconquête technologique.

Mobiliser les jeunes et les actifs vers les métiers de demain

L'orientation tout au long de la vie est à la croisée des politiques d'éducation, de formation et d'emploi. Les enjeux de l'orientation concernent classiquement différents publics, en premier lieu les jeunes (élèves, étudiants, apprentis) mais également les publics en fragilité (décrocheurs ou éloignés de l'emploi) et ils sont de plus en plus prégnants pour le public actif. Les parcours professionnels évoluent en effet de plus en plus rapidement en raison des transformations des entreprises mais aussi de la volonté croissante des actifs de sécuriser leur évolution professionnelle, de développer de nouvelles compétences, voire même de changer de métier.

L'orientation (et la réorientation) doivent donc permettre aux actifs de faire des choix éclairés tout au long de leurs parcours professionnels, pour que chacun puisse trouver (ou retrouver) un métier qui corresponde à ses aspirations et ses compétences et, in fine, à un emploi durable. En cette période de crise liée à la Covid-19, l'actualisation en temps réel de la carte des formations initiales et continues et de l'information sur les métiers et les formations est déterminante.

Ainsi, les actions qui seront déployées en appui des besoins en métiers et compétences exprimées par les différentes filières régionales permettront :

- d'outiller les établissements et professionnels pour faire vivre le volet information sur l'orientation ;
- et de faciliter les rencontres entre d'une part, les acteurs économiques qui ont des besoins en compétences et d'autre part, les publics cibles et habitants de chaque territoire.

L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIÈRES en Nouvelle-Aquitaine à partir des nouvelles technologies quantiques de 3^e génération

En 2018, l'Union européenne a prévu de consacrer 1Md€ sur 10 ans aux technologies quantiques via un programme FET Flagship. Certains pays tels l'Australie ou la Chine, et plus récemment l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les États-Unis définissent des programmes nationaux sur ce champ.

La France, berceau de la seconde révolution quantique à travers des contributions majeures dans l'électronique quantique, a un rôle particulier à jouer. Un plan stratégique national a été annoncé pour développer ce secteur prometteur.

La Nouvelle-Aquitaine est bien positionnée en la matière avec une équipe de recherche sur les capteurs quantiques reconnue leader dans son domaine, des installations de grande envergure, une excellence académique et une structuration de la filière photonique. Forte de ces atouts, la région doit miser sur les retombées d'une « troisième révolution quantique » qui s'annonce majeure en termes d'innovations dans de nombreux domaines.

L'objectif est de positionner la région en hub de recherche dans ce domaine. La conclusion d'un partenariat stratégique constitue une première étape.

LES PROJETS COLLABORATIFS et les projets d'investissement dans des démonstrateurs

Les propositions des différentes filières convergent vers la nécessité de susciter et accompagner des projets collaboratifs inter-entreprises ou entreprises-laboratoires ciblant les priorités identifiées, et de prioriser l'investissement vers des démonstrateurs permettant d'accélérer l'innovation dans les domaines technologiques clés pour le territoire (énergies alternatives, chimie bio-sourcée, assemblage électronique...).

focus

LE LIVE DES MÉTIERS

La Région Nouvelle-Aquitaine propose une série d'émissions sur les métiers et l'orientation. Rendez-vous est donné 2 fois par mois.

L'objectif : donner envie de se lancer dans des métiers passionnants en découvrant les formations, les établissements de Nouvelle-Aquitaine qui les dispensent, et en rencontrant des professionnels de talent qui ont suivi ces études et exercent aujourd'hui leur métier avec passion ! Enregistré sur des lieux emblématiques de la région et du secteur d'activité, comportant des témoignages de professionnels, des visites, une visualisation de produits et de gestes professionnels, le LIVE des MÉTIERS permet en 30 à 45 minutes de se plonger dans la passion des métiers. La programmation 2021 intégrera progressivement les métiers et compétences identifiés dans le cadre de ce plan de transitions et reconquête technologique pour les filières, qu'il s'agisse de nouveaux métiers ou de déficit d'attractivité de certains métiers ou de métiers existants nécessitant un repositionnement dans d'autres filières.

LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS MÉTIERS

Des ambassadeurs métiers susceptibles de témoigner de leurs métiers et d'accueillir les jeunes sur leur lieu de travail seront identifiés.

focus

Privilégier des achats locaux, durables et responsables

L'achat local représente une opportunité pour le développement d'acteurs économiques de proximité, une opportunité pour l'emploi local, mais aussi une possibilité de réduction des dépendances et contraintes liées à l'éloignement géographique (délai et coût de transport, chaîne logistique, sécurisation sanitaire et environnementale,...).

Un achat durable et responsable concourt à la protection ou la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique de l'ensemble des acteurs concernés.

Acheter local et responsable permet de contribuer à un développement économique local et d'instiguer une relation durable avec ses fournisseurs au service de leur pérennité et de leur viabilité économique.

La commande publique et les achats privés représentent des leviers essentiels pour soutenir l'activité économique des acteurs du territoire.

LE SALON DES ACHETEURS ET DES FOURNISSEURS 2021

En partenariat avec la délégation Nouvelle-Aquitaine du Conseil National des Achats, le Club des ETI et les filières régionales, la Région Nouvelle-Aquitaine et ADI Nouvelle-Aquitaine organiseront la 2^e édition du Salon des achats et des fournisseurs en 2021.

Celui-ci sera construit pour appuyer les besoins des entreprises du territoire dans le contexte de la relance économique :

- accès facilité à des fournisseurs locaux qualifiés ;
- appui aux projets de relocalisation ou de diversification ;
- appui aux besoins de reprise d'investissement dans les territoires.

Les acteurs publics seront également sensibilisés et mobilisés (CHU, collectivités,...).

focus

Accélérer la transition numérique tout en veillant à la souveraineté des données clés des entreprises et des filières et à un numérique responsable

La révolution numérique en cours entraîne peu à peu tous les acteurs d'une filière dans l'ère de la donnée et de la virtualisation, impactant fortement les usages, les comportements, les activités et les modes de travail. Chaque filière peut voir sa chaîne de valeur transformée par l'arrivée de nouveaux entrants digitaux qui s'insèrent dans les chaînes de valeur captant à leur profit une partie de la valeur. Par ailleurs, le marché évolue et révèle de nouvelles attentes des consommateurs en matière de e-commerce (le e-commerce a progressé de plus de 11% entre 2019 et 2020 et le confinement a renforcé cette tendance), de servicialisation/personnalisation (la tendance est très nette en B to C mais s'amorce également nettement en B to B, y compris dans les secteurs industriels) et de consommation locale et responsable (renforcée par la crise de la Covid-19 avec la possibilité de vérifier aisément les déclarations d'intention : e-réputation, marque d'entreprise, marque de territoire...).

Le numérique, levier de compétitivité et d'innovation, accompagne également la transformation des modalités de travail, la transformation des métiers et la transformation des modes d'apprentissage.

Mais, son système d'information est à consolider pour être rendu opérable entre les parties prenantes d'une même filière. C'est en particulier le cas de la **filière santé**. Les

capacités de stockage des données et la souveraineté des données constituent des enjeux croissants.

En effet, notre économie repose de plus en plus sur la production, la collecte et le traitement de données, une tendance qui s'est largement accentuée avec l'essor des technologies de l'information et de la communication et leurs récents développements comme l'intelligence artificielle. Il est important d'éviter un risque de perte de souveraineté de nos données au profit d'acteurs privés étrangers ou même publics sur notre territoire national. La prise en compte de cet enjeu va de pair avec la conception de lieux de stockage afin d'y accueillir les données issues de nos activités économiques régionales.

Pour les raisons évoquées précédemment, il apparaît nécessaire que chaque plan de relance par filière intègre les enjeux de structuration des données : recenser, collecter, qualifier, exploiter, valoriser les données inter-opérables ; collaborer pour développer des solutions qui faciliteront le partage à l'échelle du territoire.

Enfin, face aux coûts énergétiques et aux impacts environnementaux de la généralisation des équipements numériques, la transition numérique doit intégrer le développement durable comme l'actera prochainement la Région par sa feuille de route Numérique responsable.

LE E-COMMERCE

Le e-commerce est structurellement en hausse depuis plusieurs années et est sorti renforcé de la crise sanitaire. Il représentait avant la crise 10% de l'ensemble du commerce de détail en 2019 au niveau national. Néanmoins, la maturité numérique des TPE, commerçants et artisans, avant la crise sanitaire restait très faible en Nouvelle-Aquitaine.

La CCI Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la Chambre des Métiers Nouvelle-Aquitaine et la Région a lancé une vaste **enquête auprès du public des TPE** du 15 juin au 30 juillet 2020 sur leurs usages et besoins en matière de numérique.

Il en ressort que sur les 2 369 entreprises répondantes,

- 18% ont un site e-commerce ;
- et 6,6% participent à des market places.

La mise en confinement de la population a accéléré l'usage des outils numériques :

- 41% des TPE ont maintenu le lien avec leurs clients par les réseaux sociaux ;
- 22% ont organisé le télétravail ;
- et seulement 6,1% ont créé une plateforme de commande en ligne et un service de vente à emporter click and collect.

A ce jour,

- 1 300 TPE veulent bénéficier d'un diagnostic numérique ;
- 62% des TPE régionales veulent augmenter leur visibilité sur le web ;
- et 13,5% veulent s'inscrire sur des places de marché.



focus

UNE DOUBLE APPROCHE MARCHÉS ET MÉTIERS *SUR-MESURE*

Adapter ou transformer les trajectoires des filières régionales

Comment changer de modèle,
commercialiser plus vite,
relocaliser partiellement ou complètement ?

Comment développer la formation,
se diversifier ?

Comment moins consommer d'énergie,
mieux acheter, au plus près,
développer une économie circulaire ?

Comment repenser la logistique,
développer les périmètres de l'économie sociale
et solidaire et ses emplois non délocalisables ?

Comment innover,
digitaliser ?



Le Plan Nouvelle-Aquitaine Rebond

se propose de répondre à tout ou partie
de ces questions pour chacune de nos
filières.

La sobriété des ressources en énergie, eau et matière, la
réduction des consommations et la fin du tout jetable sont le
nouvel horizon de travail de tous.

Chaque filière a réalisé un travail d'analyse et de propositions
synthétisé dans les fiches suivantes et détaillé dans un
document annexe.

Cependant, comme le révèle le **Schéma des filières
interconnectées**, le rebond de notre économie ne sera pas
seulement l'addition d'actions ou de projets sectoriels.

*La logique de circuits courts d'approvisionnement ne
concerne pas que l'agriculture mais aussi de nombreux
secteurs industriels qui doivent rapprocher leurs chaînes
de valeur, dans l'électronique comme dans l'agro-
alimentaire par exemple.*

*La numérisation de nos entreprises implique autant le
commerce que l'industrie, les entreprises culturelles
comme les nouvelles formes de gestion plus économe de
notre agriculture.*

*La démarche engagée de manière volontariste sur la mise
au point de produits bio-sourcés ne concerne pas que les
principes actifs des médicaments du futur.*

*La formation de nos jeunes aux métiers de demain est par
nature transversale, les ruptures technologiques à l'œuvre
ne connaissant pas, par nature, de frontières sectorielles.
Tout comme l'intelligence économique et la protection de
nos inventions et innovations.*

> cf. Schéma des filières connectées- pages 22 à 23

Dynamiser l'emploi et préparer les compétences de demain

Plusieurs mesures transversales sont d'ores et déjà opérationnelles afin de faire de la formation une alternative au chômage et mettre les compétences au cœur de l'adaptation et de la transformation des filières régionales.

Des mesures transversales déjà opérationnelles

› Un Fonds de rebond « compétences et qualification des salariés »

Il s'agit de conforter leurs emplois, adapter leurs compétences à l'évolution des métiers, appuyer leurs projets d'évolution professionnelle, en complémentarité du FNE Formation de l'État réservé aux salariés placés en activité partielle (entrée filière et entrée entreprise) ;

› Un appui aux initiatives territoriales pour l'emploi

L'Appel à Projets pour accompagner les initiatives visant à préserver/adapter les emplois dans les territoires impactés par la crise sera relancé ;

› La mise en œuvre de passerelles vers l'emploi pour les jeunes diplômés

Un Appel à Projets destinés à des diplômés CAP et BAC Pro portant sur des formations complémentaires (compétences techniques complémentaires, culture d'entreprise, soft skills,...) a été lancé pour une mise en œuvre des actions avant la fin de l'année 2020. Cette mesure pourrait concerner 2 000 jeunes néo-aquitains ;

› L'augmentation du nombre de diplômés dans les formations sanitaires et sociales

En soutien à cette filière clé et en réponse aux métiers en tension (aides-soignants, infirmiers, ambulanciers, auxiliaires de puériculture,...), entre 500 et 1 000 places supplémentaires seront ouvertes avant la fin de l'année 2020 ;

› L'ouverture de 20 000 places de formation à la rentrée pour les demandeurs d'emploi

Réparties sur tout le territoire régional, elles concernent notamment des secteurs toujours en tension (agriculture, hôtellerie-restauration, numérique, services à la personne...) et sont accessibles pour une majorité d'entre elles sans conditions ;

› L'adaptation du Programme régional de formation

Une nouvelle campagne de marchés publics sera lancée en novembre prenant en compte les besoins des 19 filières prioritaires du plan de transitions et de reconquête technologique selon le degré de maturité des plans d'actions conduits et accompagnés par la Région ;

› L'accompagnement de la transition professionnelle des actifs impactés par la crise

Le dispositif d'aides individuelles à la formation est amené à évoluer afin de soutenir des projets de reconversion professionnelle et de les orienter vers des secteurs en tension en lien avec le Compte Personnel de Formation (CPF) le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) ;

› Le déploiement d'une nouvelle plateforme numérique pour l'emploi

Elle permettra la valorisation des compétences des sortants de formation (stagiaires, apprentis, lycéens) et mise en relation avec des entreprises qui recrutent ;

› La mise en œuvre d'un Contrat régional de filière pour la filière Formation

Il permettra d'accélérer et d'accompagner les transformations du secteur de la formation (transitions numériques, transitions écologiques et environnementales, nouvelles pédagogies,...)

Piloter de manière transversale et opérationnelle

Les gouvernances ou acteurs clés des différentes filières régionales ont su se mobiliser dans un temps record et un contexte difficile pour revisiter leur trajectoire respective à l'aune de la crise sanitaire et pour produire collectivement des propositions d'actions.

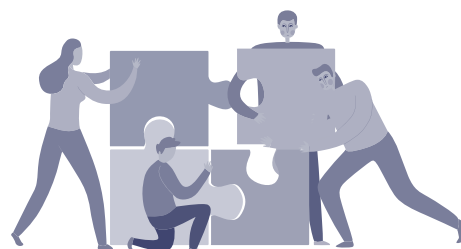
Ces dynamiques au plus près des besoins du terrain seront garantes de l'avancement des projets et actions.

Ce plan de transitions et de reconquête technologique Nouvelle-Aquitaine Rebond ne déploiera néanmoins ses effets que s'il se saisit également des projets transversaux identifiés, communs à plusieurs filières voire à toutes les filières régionales.

Les services économiques de la Région avec l'aide de l'Agence de Développement et d'Innovation piloteront ces sujets transversaux comme nous l'avons déjà initié sur l'électronique, la diversification des entreprises, la logistique, les achats et bientôt la souveraineté des données.

Des revues de projets seront organisées afin d'accompagner la prise en compte des leviers environnementaux, sociétaux et économiques dans la construction des projets.

Peut-être faudra-t-il réunir ponctuellement l'ensemble des acteurs, professionnels, syndicaux et consulaires comme nous l'avons fait avec les services de l'État ces derniers mois pour l'adoption de notre charte sociale régionale qui fixe notre principe d'action dans la gestion des conséquences sociales de cette crise inédite : former plutôt que licencier. Il est important de fixer un cap collectif, nous en jugeons.



DES FILIÈRES INTER-CONNECTÉES

Chaque filière ci-dessous est en interaction avec les filières ci-contre

— SENS DE LECTURE —→

Ressources

Industries

									
Ressources	 Forêt - Bois (p. 25)			Technologies pour énergie verte		Valorisation co-produits de transformation		Emballages Bio-sourcé Substitution plastique	
	 Agriculture (p. 29)			Micro méthanisation Agri-solaire	Diagnostic 3D HVE	Diagnostic 3D		Carburants verts biocontrôles	Machinisme
	 Énergies alternatives (p. 34)		Micro méthanisation Agri-solaire			Recyclage PV		Biocontrôle	
	 Eau (p. 37)		Usages diagnostic			REUSE	Usages	Usages	Usages
	 Déchets (p. 40)		Diagnostic 3D				Recyclage textiles et cuirs	Capacité industrielle	Démantèlement
Industries et savoir-faire	 Cuir - Luxe - Textile - Métiers d'art (p. 43)		Matières premières			Recyclage textiles			Aménagement intérieur
	 Chimie - Matériaux (p. 46)	Emballages Bio-sourcé Chimie du bois	Bio-sourcé Carburant vert biocontrôle			Recyclage plastique composite	Textiles bio-sourcés		Matériaux composites bio-sourcés
	 Aéronautique - Spatial - Défense (p. 49)			Diversification		Démantèlement		Carburants verts	
	 Électronique - Photonique (p. 52)	Objets connectés	Objets connectés	Systèmes pilotage	Objets connectés	Recyclage	Systèmes industriels	Sécurisation intrants	ITAR Obsolescence
	 Nautisme - Naval (p. 55)					Recyclage Composite		Éco conception	Compétences
	 Glisse (p. 58)					Recyclage plastique	Textile technique	Bio-sourcé	
	 Médicaments (p. 60)	Nouveaux principes actifs	Nouveaux principes actifs		Qualité des eaux			Principes actifs Bio-sourcé	
	 Dispositifs médicaux (p. 60)	Masques				Recyclage	Masques	Dispositifs médicaux innovants	
	 Économie culturelle et créative (p. 63)			RSO	RSO	RSO	Patrimoine et Design		
Services	 Tourisme (p. 67)						Tourisme de savoir-faire Patrimoine		
	 Formation (p. 70)	Évolution de l'offre	Adaptation des compétences	Émergence nouveaux métiers	Émergence nouveaux métiers Adaptation des compétences	Émergence nouveaux métiers Adaptation des compétences	Sauvegarde des savoir-faire Adaptation des compétences		Évolution des métiers / reconversion
	 Mobilité décarbonée (p. 73)			Énergies décarbonées		Recyclage carburants verts		Batteries Carburants verts	Batteries Avitaillement
Usages	 Numérique (p. 76)		Place de marché	Numérique responsable	Numérique responsable	Numérique responsable	Place de marché		
	Construction durable (p. 82)	Bois construction	Bâtiments d'Élevage à Basse Consommation		Usages	Capacité industrielle			

et savoir-faire					Services			Usages		
										
Objets connectés			Nouveaux principes actifs	Innovation fibres				Carburants alternatifs	Systèmes	Bois Construction
			Nouveaux principes actifs						Transition numérique Commercialisation Marchés Systèmes de précision	Bâtiments d'Élevage à Basse Consommation
	Applications								Système Pilotage	
Usages	Usages	Usages	Usages	Usages			Métiers en tension		Systèmes Innovation	Usages
	Capacité industrielle								Numérique Responsable Recyclage	Capacité industrielle
	Aménagement intérieur	Textile innovant		Masques et textiles		Patrimoine vivant	Métiers rares Transitions		Transmission Innovation	
	Composites			Masques média-filtrant			Métiers de la chimie bio-sourcée	Matériaux innovants	Transition numérique des procédés	
Systèmes embarqués et industriels	Compétences			Diversification			Reconversion Nouveaux métiers	Avion vert Carburant vert Aérodromes durables	Transition numérique Cybersécurité	
	Systèmes industriels	Systèmes industriels	Systèmes industriels	Systèmes industriels	Systèmes visualisation	Objets connectés	Objets connectés	Systèmes Batteries Objets connectés	Logiciels embarqués	Objets connectés
Systèmes navigation							Campus	Propulsion et stockage	Systèmes navigation Marché	
						Attractivité			Transfonum Marché Innovation	
Objets connectés									E-santé Intelligence artificielle	
						Patrimoine	Artistes auteurs		Offre alternative	
	Offre alternative	Attractivité					Dirigeants	Usages	Transfonum Marché Offre alternative Innovation d'usage	Émergence de nouveaux métiers et adaptation des compétences
Évolution de l'offre et adaptation des compétences			R&D Adaptation des compétences						Transfonum Edtech Transformation des orga. form. Adaptation des compétences	Organismes formation
Batteries Chaîne de traction Superchargeurs	Batteries Chaîne de traction Avitaillement						Batteries		Mobilité intelligente	
Open source IA Cybersécurité					Numérique responsable et jeux vidéos	Transfonum	Ed-tech	Systèmes		BIM Domotique
Objets connectés							Émergence de nouveaux métiers Adaptation des compétences		BIM Domotique	

LES FILIÈRES

EN ACTION

| Filière Ressources

Forêt - Bois
Agriculture
Énergies alternatives
Eau
Déchets

| Filière Industries et savoir-faire

Cuir - Luxe - Textile - Métiers d'Art
Chimie - Matériaux
Aéronautique - Spatial - Défense
Électronique
Nautisme - Naval
Glisse
Santé

| Filière Services

Économie culturelle et créative
Tourisme
Formation

| Filière Usages

Mobilité décarbonée
Numérique
Construction durable



Rappel des 11 Ambitions Néo Terra

1. Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique
2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique
3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine
4. Développer les mobilités « propres » pour tous
5. Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui s'adapte aux risques naturels et aux changements climatiques
6. Construire un nouveau mix énergétique
7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030
8. Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité
9. Préserver et protéger la ressource en eau
10. Préserver les terres agricoles, forestières et naturelles
11. La Région Nouvelle-Aquitaine, une administration exemplaire dans la transition



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › **Bassin d'emplois, pompe à carbone et réserve de biodiversité, la filière Forêt-Bois-Papier joue un rôle économique et environnemental primordial pour la région :** 2,8M d'ha, 34% du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, 88% de la séquestration annuelle du carbone en Nouvelle-Aquitaine, environ 60 000 emplois et 10Md€ de CA par an.
- › La filière dans son ensemble a été impactée par les conséquences de la crise sanitaire et en premier lieu par **l'arrêt des chantiers de la construction**. Face à cette situation inédite, les acteurs professionnels et leurs représentants se sont mobilisés. **Depuis le mois de juin, l'activité est globalement en hausse** même si la moitié des entreprises (tous secteurs confondus) déclarent avoir peu ou pas de visibilité sur l'évolution à court terme de leurs marchés. L'incertitude sur la conjoncture économique en France et en Europe est encore renforcée par l'impact de la crise des bois scolytés dans l'Est de la France qui perturbent l'ensemble des marchés de la filière.

STRATÉGIE

Problématique générale :

- > donner les moyens à la filière Forêt-Bois de rebondir après la crise Covid-19 afin qu'elle continue à figurer parmi les filières industrielles essentielles pour la région Nouvelle-Aquitaine tant du point de vue économique qu'environnemental ;
- > développer les marchés et les investissements dans le cadre d'une politique de sobriété carbone et de relocalisation industrielle.

Les leviers à activer :

1. Développer la demande et les investissements pour une relocalisation industrielle

L'objectif est de contribuer à la relance économique par des politiques publiques basées sur la bioéconomie et l'utilisation du bois - ressource renouvelable, certifiée et recyclable - afin de développer les marchés existants ou émergents.

> **Le bois dans la construction** : en participant à la réduction de l'empreinte carbone et des consommations d'énergie, l'utilisation du bois dans la construction constitue un élément déterminant pour contribuer à l'effort de sobriété et d'efficacité. C'est aussi un moyen de tendre vers une économie plus circulaire et plus durable en valorisant les ressources locales et en contribuant au développement économique des entreprises du territoire.

> **L'emballage à partir du bois** : au-delà des marchés traditionnels de l'emballage sur lesquels les industriels sont déjà positionnés, un accompagnement particulier devra être réalisé pour la conquête de nouveaux marchés en particulier ceux en substitution des matériaux fossiles. Les opportunités liées aux évolutions réglementaires, par exemple la directive européenne sur la réduction de l'impact de certains plastiques, devront être saisies.

» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- **le Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB)** et sa déclinaison régionale, le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) dont la finalisation en cours est placée sous l'égide de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois,
- les travaux menés par le **Comité stratégique de la filière Forêt-Bois** auxquels les acteurs de la filière participent,
- **le volet forestier de la prochaine programmation du FEADER** sur la période 2021-2027 en cours d'élaboration,
- les mesures de soutien aux entreprises financées par le FEDER notamment dans le cadre de **REACT-UE**.





> **La chimie du bois** : en théorie, le bois peut reproduire l'ensemble des produits chimiques provenant du pétrole : il présente donc un potentiel économique important et des alternatives intéressantes aux questions environnementales, sanitaires et de durabilité. Ainsi, la valorisation des molécules qui composent le bois - cellulose, lignine, hémicellulose et extractibles - est d'avenir pour de nombreux acteurs de l'industrie du bois.

2. Reboiser, protéger la forêt et mieux mobiliser la ressource

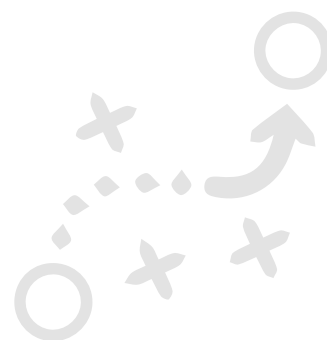
Les forêts feuillues et résineuses de la Nouvelle-Aquitaine doivent pouvoir fournir aux industries les essences, les quantités et les qualités de bois que le marché demande dans des conditions économiques et environnementales performantes.

D'un point de vue économique, l'objectif est donc de relancer la dynamique de gestion des forêts en revalorisant les terrains occupés par des peuplements de faible valeur économique et d'améliorer la qualité des bois produits pour répondre à la demande de la filière.

D'un point de vue environnemental, l'objectif est de conforter la résilience des peuplements, leur biodiversité et leur capacité à séquestrer le carbone dans un contexte de changement climatique.

La compétitivité de la gestion forestière demande aussi le renforcement de la protection des forêts et de la prévention des risques. Les effets du dérèglement climatique placent en effet les massifs forestiers dans un état de grande fragilité qui les rendent vulnérables aux risques : sensibilité au feu, déficits hydriques et attaques sanitaires.

Enfin, la mobilisation durable des bois est un domaine en évolution constante avec pour objectifs principaux une rationalisation des coûts et la recherche de gains d'efficacité, de sécurité et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et des territoires.





PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Développer la demande et les investissements pour une relocalisation industrielle

RENFORCER LA PART DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

ACTION 1	Développer la prescription du matériau bois	✓				✓	EC	BTP	5
ACTION 2	Faire de la Nouvelle-Aquitaine un point d'ancrage majeur de la démarche Woodrise		✓				EC	BTP	5
ACTION 3	Accompagner les maîtres d'ouvrage publics à l'acte de construire avec du bois						21	BTP	5
ACTION 4	Faire de la commande publique régionale un atout pour l'usage du bois dans la construction	✓	✓	✓		✓	EC	BTP	5
ACTION 5	Soutenir l'innovation en matière de matériaux et procédés bois à faible impact environnemental et en substitution de matériaux fossiles		✓	✓		✓	MT	BTP	5

DÉVELOPPER LE MARCHÉ DES EMBALLAGES BIO-SOURCÉS ISSUS DU BOIS

ACTION 6	Informar les entreprises sur les opportunités à substituer le plastique par des solutions issues du bois		✓	✓	✓	✓	21	Chimie	7
ACTION 7	Inciter les acteurs de l'emballage à développer des offres innovantes et flexibles répondant aux besoins de substitution		✓	✓	✓		21	Chimie	7
ACTION 8	Accompagner la conversion des entreprises utilisatrices de conditionnements en plastique		✓	✓	✓		MT	Chimie	7
ACTION 9	Accompagner l'innovation vers de nouveaux procédés de recyclage		✓	✓			MT		7

SAISIR LES OPPORTUNITÉS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DE LA CHIMIE DU BOIS

ACTION 10	Accompagner l'émergence de démonstrateurs pour la valorisation de molécules issues du bois		✓	✓	✓	✓	MT	Chimie	7
ACTION 11	Favoriser le passage des technologies de transformation de la biomasse du stade laboratoire au stade industriel		✓	✓	✓		MT	Chimie	6 et 7
ACTION 12	Structurer l'écosystème en favorisant l'interaction entre donneurs d'ordres aval et la filière Bois		✓	✓	✓		21	Chimie	7
ACTION 13	Faire émerger des start-up industrielles futures PME/PMI de demain		✓	✓			MT		7
ACTION 14	Être actif auprès de la Commission Européenne pour défendre le positionnement réglementaire des dérivés du bois			✓			MT		

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES POUR RENFORCER LEUR COMPÉTITIVITÉ

ACTION 15	Renforcer l'accompagnement et le conseil des entreprises	✓				✓	EC		
ACTION 16	Lancer un AAP sur les investissements technologiques			✓			MT		
ACTION 17	Promouvoir la création de séchoirs individuels	✓				✓	MT		

Reboiser, protéger la forêt et mieux mobiliser la ressource

CONFORTER LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE AMONT

ACTION 18	Accompagner l'investissement en forêt					✓	EC		10
ACTION 19	Soutenir les opérations permettant une mobilisation durable de la ressource forestière				✓	✓	EC		10

ANTICIPER ET INNOVER

ACTION 20	Prévenir les risques biotiques et abiotiques en forêt			✓			EC		10
ACTION 21	Expérimenter pour l'amélioration de la gestion forestière et l'adaptation au changement climatique			✓			EC		10

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

5. Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui s'adapte aux risques naturels et aux changements climatiques

6. Construire un nouveau mix énergétique

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

10. Préserver les terres agricoles, forestières et naturelles



FOCUS SUR

4 ACTIONS PHARES

ACTION 5 ›

Soutenir l'innovation en matière de matériaux et procédés bois à faible impact environnemental et en substitution de matériaux fossiles :

L'objectif est de stimuler l'innovation, notamment à travers le pôle Xylofutur, en fédérant les PME autour de solutions technologiques (à base de bois et de procédés mixtes) répondant aux exigences nouvelles : sobriété dans l'utilisation des ressources, performance énergétique et environnementale, modularité et caractère évolutif des bâtiments pour une architecture transitoire.

Les initiatives relevant de la mise en place de « Fab lab », du type E2WP, associant cellules de recherche et de transfert et industriels doivent être encouragées.

ACTION 8 ›

Réaliser des diagnostics des conditionnements et accompagner les entreprises dans leur conversion :

Dans un contexte où les nouvelles réglementations européennes et françaises limitent considérablement l'utilisation des emballages plastiques et favorisent l'usage des matières premières végétales, la substitution d'une partie des emballages en plastique est une opportunité pour la filière régionale Packaging en bois papier carton et complexes. L'objectif est d'accompagner une trentaine d'entreprises régionales dans leur conversion vers le bois.

ACTION 10 ›

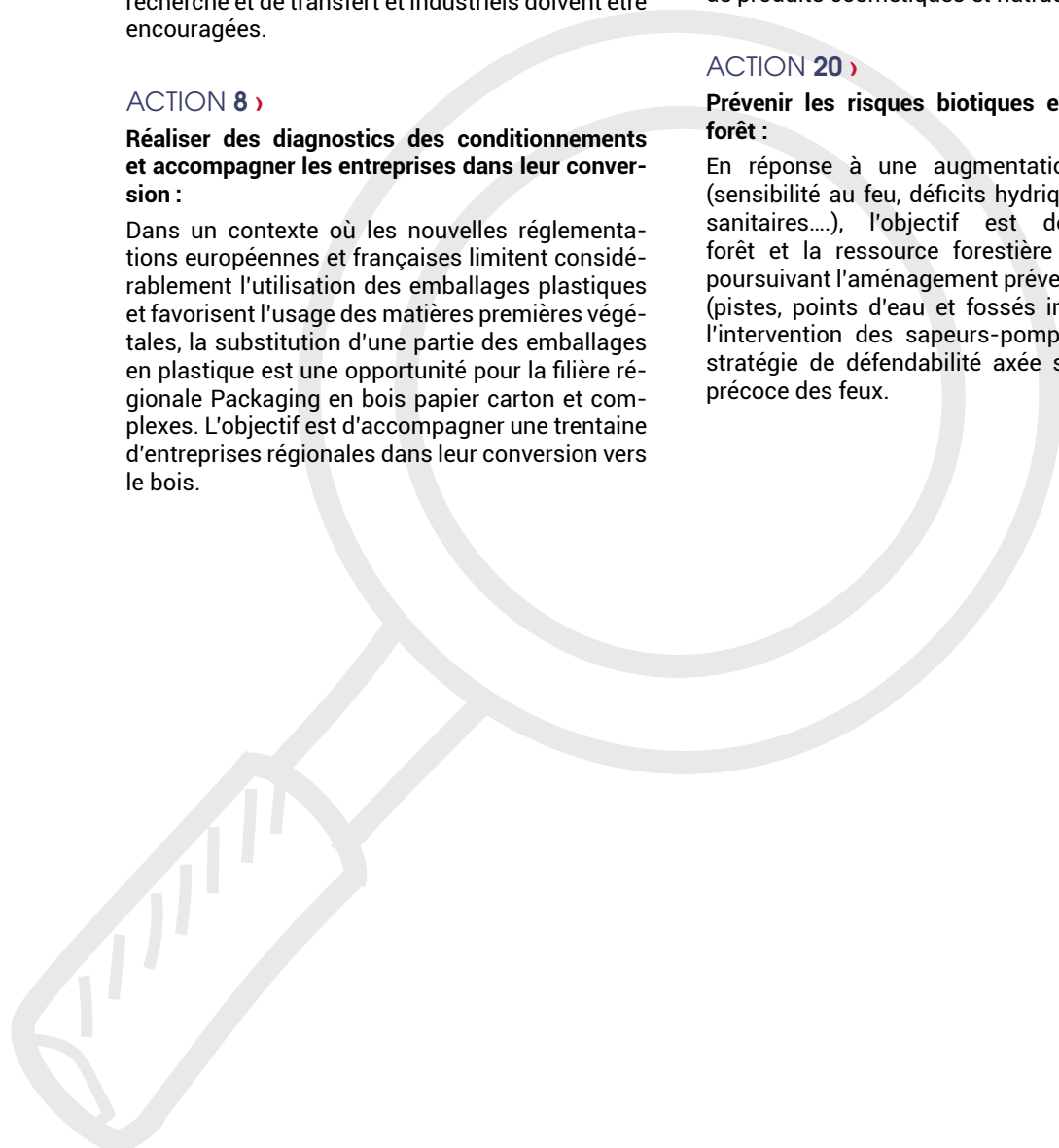
Accompagner l'émergence de démonstrateurs pour la valorisation de molécules issues du bois :

Il s'agit d'accompagner, à travers le soutien aux démonstrateurs, la valorisation des extractibles issus des co-produits de la transformation du bois. L'objectif est de développer de nouvelles applications et marchés (cosmétique, alimentation humaine et animale, santé, biocontrôle et biosolutions,...) à partir des substances naturelles en substitution des produits de synthèse issus des ressources fossiles. A titre d'exemple, l'extraction des tanins des écorces de pin maritime pourrait s'avérer prometteuse pour la fabrication de colles, de produits cosmétiques et nutraceutiques.

ACTION 20 ›

Prévenir les risques biotiques et abiotiques en forêt :

En réponse à une augmentation des risques (sensibilité au feu, déficits hydriques et attaques sanitaires....), l'objectif est de protéger la forêt et la ressource forestière notamment en poursuivant l'aménagement préventif des massifs (pistes, points d'eau et fossés indispensables à l'intervention des sapeurs-pompiers) selon une stratégie de défendabilité axée sur une attaque précoce des feux.





SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

Bien que plutôt résiliente, la filière Agriculture, Agroalimentaire et Pêche a principalement été impactée au cours du confinement et de la période qui a suivi (maintien des restaurants fermés, limitation des déplacements). Certaines filières, largement développées sur l'export connaissent toujours des difficultés.

Ainsi, les principaux impacts de la crise sur la filière ont été :

- › **une perte significative de débouchés** : principalement en Restauration Hors Domicile (fermeture des restaurants, des cantines, blocage des marchés, salons, foires, annulation des événements festifs, limitation des déplacements, effondrement des exportations) ;
- › **un changement des modes d'approvisionnement** : la préférence ayant été donnée aux approvisionnements de proximité et aux drive..., mais aussi une mise en situation de quasi-monopole de la grande distribution sur le volet alimentaire (avec rétrécissement des gammes) ;
- › **une modification de l'alimentation et de nouvelles attentes des consommateurs** : recherche de produits locaux, préférence « origine France », praticité, bio ;
- › **des difficultés à gérer des déséquilibres offre – demande et « matière »** avec la modification des flux de débouchés ;
- › **une dépendance sur les protéines végétales** encore un peu plus soulignée.

STRATÉGIE

Pour la filière Agriculture, Agroalimentaire, Pêche, les enjeux à court et moyen termes sont :

- > le renforcement de la **souveraineté alimentaire** des filières, des opérateurs pour plus de résilience des territoires néo-aquitains en cas de crise (sanitaire, climatique,...) ;
- > la réponse aux **attentes des consommateurs** en termes de type de produits, circuits de distribution,... ;
- > l'accélération de la **transition agro-écologique** (préservation de l'environnement, atténuation et adaptation au changement climatique) ;
- > la garantie de la **compétitivité des exploitations et des entreprises** qui doivent être soutenues et accompagnées pour réussir la transition nécessaire de ce secteur.

Suite à cette crise, la profession a largement été consultée. Il ressort des différents échanges que la stratégie d'accompagnement de la transition agro-écologique lancée par la Région en 2019 avec Néo Terra répond parfaitement aux besoins des filières et des acteurs agricoles et agroalimentaires régionaux. Il ne s'agit donc pas de changer de cap mais au contraire de réaffirmer les ambitions de Néo Terra et de renforcer les moyens d'accompagnement pour accélérer cette transition qui sera demain la force de l'économie régionale agricole. Certaines filières déjà structurellement en difficulté avant la crise nécessitent en parallèle un accompagnement spécifique. C'est le cas pour la filière Viti-vinicole et pour la filière Palmipède.

»» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- **Sur le plan européen :**
la stratégie régionale pour la relance du secteur agricole et agroalimentaire est parfaitement en synergie avec les ambitions de la Commission européenne qui a lancé en mai 2020 deux stratégies liées aux secteurs agri/agro (« de la fourche à la fourchette » et « biodiversité »). Les 7,5Md€ de subvention du Plan de relance européen consacrés au 2^e pilier de la PAC (FEADER) devront s'inscrire dans les ambitions de ces 2 stratégies. La stratégie régionale sera également inscrite dans le cadre du futur Plan Stratégique National (PSN) qui régira pour la France l'architecture des aides de la PAC pour la prochaine programmation.



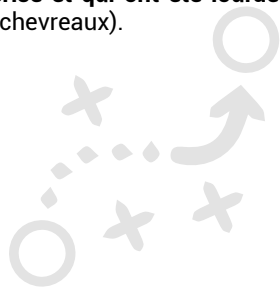


Ainsi, le Plan de relance pour la filière Agriculture, Agroalimentaire, Pêche s'articule autour de 2 axes :

- 1. L'accélération de Néo Terra sur les actions ayant le plus d'effet de levier économique et répondant aux attentes des consommateurs en ciblant 2 volets :**
 - le développement et la diffusion large des modes de productions plus respectueux de l'environnement et permettant de maintenir une rentabilité des exploitations agricoles ;
 - le renforcement des circuits alimentaires de proximité, locaux et régionaux et la création d'un pacte alimentaire avec les acteurs des filières.
- 2. Un travail spécifique avec les filières structurellement en difficulté avant la crise et qui ont été lourdement impactées (vin, canard gras et chevreaux).**

● **Sur le plan national :**

De la même façon, la stratégie régionale pour la relance du secteur agricole et agroalimentaire concorde avec l'ambition du Plan de relance national qui prévoit 1Md€ en faveur de l'agriculture autour de la transition agro-écologique, de l'évolution des pratiques d'élevage, du développement des protéines végétales et du renouvellement des agro-équipements. Les actions présentées dans le Plan de relance national font largement écho à la feuille de route Néo Terra, que nous avons lancé il y a plus d'un an et que nous proposons d'accélérer et de renforcer dans le cadre du Plan de relance régional.





PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Accélérer Néo Terra : développer et diffuser largement des modes de productions plus respectueux de l'environnement, plus résilients face au changement climatique et permettant de maintenir une rentabilité des exploitations agricoles

ACTION 1	Mettre les coopératives au cœur du processus de transition agro-écologique et les accompagner vers plus de résilience	✓	✓	✓	✓	✓	✓	EC		2 et 3
ACTION 2	Renforcer le PCAE	✓	✓	✓	✓		✓	EC	Construction durable	2
ACTION 3	Ré-abonder le fonds ALTER'NA	✓	✓	✓	✓		✓	EC		2
ACTION 4	Inscrire le bien-être animal comme une des priorités régionales pour l'accompagnement des exploitations d'élevage	✓	✓	✓	✓		✓	EC		2
ACTION 5	Moderniser les exploitations des lycées agricoles	✓	✓	✓		✓	✓	EC	Construction durable	2
ACTION 6	Réussir la transition numérique des secteurs agricole, agroalimentaire et aquacole	✓	✓	✓	✓		✓	EC	Numérique	2 et 3
ACTION 7	Développer les certifications pour faciliter l'accès aux marchés notamment l'agriculture biologique, la certification Haute Valeur Environnementale et la labellisation RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) des entreprises	✓	✓	✓	✓		✓	EC		2, 8, 9 et 10
ACTION 8	Favoriser l'émergence et la mise sur le marché de nouveaux outils dans le secteur du Machinisme agricole	✓	✓	✓			✓	EC		2, 8 et 9
ACTION 9	Développer et promouvoir les solutions de Biocontrôle et biosolutions	✓	✓	✓			✓	EC	Chimie Matériaux	2, 8 et 9
ACTION 10	Inciter les agriculteurs à réduire leurs GES en leur permettant de monétiser les crédits carbone économisés du fait de leur pratique vertueuse à Agriculture de conservation, beef carbone, France CARBONE AGRI	✓	✓	✓			✓	EC	Energies alternatives	2 et 6
ACTION 11	Développer la production, le stockage et la transformation de protéines pour l'alimentation animale et humaine et diminuer ainsi notre dépendance au soja importé	✓	✓	✓	✓		✓	EC		2 et 8

Accélérer Néo Terra : accélération des actions de la feuille de route régionale « Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine »

ACTION 12	Création d'un pacte alimentaire avec les acteurs des filières	✓	✓	✓	✓		✓	21		2 et 3
ACTION 13	Renforcement des circuits alimentaires de proximité, locaux et régionaux et lancement d'un Appel à Projets pour structurer la logistique des circuits alimentaires locaux	✓	✓	✓	✓		✓	EC		1 et 2
ACTION 14	Lancement du chèque TransfoNum	✓	✓	✓	✓		✓	EC	Numérique	1 et 2
ACTION 15	Pérenniser et faire évoluer la plateforme régionale mise en place par l'AANA et la Région pendant la crise www.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr	✓	✓	✓	✓		✓	EC		1 et 2
ACTION 16	Création d'une base de données régionale mutualisée des producteurs	✓	✓	✓	✓		✓	EC	Numérique	1 et 2
ACTION 17	Renforcer et cibler le Conseil pour la Restauration collective publique et contribuer au développement du « clean label » permettant la sélection de produits au regard de leur valeur nutritionnelle et de leur composition	✓	✓	✓	✓	✓	✓	EC		1 et 2
ACTION 18	Définir une stratégie régionale pour le développement du maraîchage	✓	✓	✓	✓		✓	21		1 et 2
ACTION 19	Améliorer la connaissance de l'offre : base de données régionale des producteurs mutualisée, rencontres offre/demande	✓	✓	✓	✓		✓	EC		1 et 2

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

1. Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique

2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

6. Construire un nouveau mix énergétique

8. Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité

9. Préserver et protéger la ressource en eau

10. Préserver les terres agricoles, forestières et naturelles



PLAN D' ACTIONS (SUITE)

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Mener un travail spécifique avec les filières structurellement en difficulté avant la crise et qui ont été lourdement impactées (vin, canard gras et chevreux) en les accompagnant vers un changement de modèle (sortie des pesticides avec Vitirev pour la filière Viticole, et prise en compte du bien-être animal pour la filière Canards).

ACTION 20 › Soutien à la filière Viti-vinicole	✓	✓	✓	✓	✓	✓	EC	2
ACTION 21 › Soutien à la filière Palmipède	✓	✓	✓	✓	✓	✓	EC	2

Maturité de l'action :
 - EC > En Cours
 - 21 > 2021
 - MT > Moyen Terme



Rappel
 AMBITIONS
 NÉO TERRA

2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique

FOCUS SUR

9 ACTIONS PHARES

ACTION 1 ›

Mettre les coopératives au cœur du processus de transition agro-écologique et les accompagner vers plus de résilience :

Les coopératives sont un levier efficace pour toucher le plus grand nombre d'exploitations, promouvoir des investissements vertueux et lancer une réflexion sur le modèle coopératif de demain :

- > contractualiser avec La coopération agricole Nouvelle-Aquitaine pour partager les orientations de Néo Terra et définir un plan d'actions ambitieux – **Calendrier** : fin 2020 ;
- > Proposer aux coopératives volontaires un accompagnement stratégique et opérationnel pour accélérer la transition agro-écologique des exploitations agricoles. L'objectif est d'améliorer la compétitivité et la résilience des fermes de notre territoire en les accompagnant collectivement dans le changement.

L'accompagnement prendra la forme d'un **soutien externe**, via l'intervention d'un consultant expérimenté, répartie sur plusieurs mois et scindée en deux grandes phases : **une 1^{re} phase de diagnostic** ayant pour objectif la définition des enjeux, des ambitions et des thèmes prioritaires pour la coopérative ; et **une 2^e phase de définition du plan d'actions opérationnel** pour atteindre ces objectifs. L'accompagnement est proposé sur **4 thèmes d'intervention** : la transition agro-environnementale dont l'autonomie alimentaire et protéique des exploitations d'élevage / la lutte contre le changement climatique / le bien-être animal / l'alimentation durable ; en activant **4 leviers d'actions**, l'innovation / le numérique / les investissements / la gouvernance et le conseil.

Calendrier : lancement premier trimestre 2021.

ACTION 2 ›

Renforcer le PCAE :

Le PCAE est l'outil pour soutenir les investissements dans l'objectif d'améliorer la performance économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles.

Il se décline en 11 dispositifs d'aides sous forme d'Appels à Projets complémentaires et indépendants, échelonnés tout au long de la programmation européenne.

La Région contribue au financement du PCAE à hauteur de 13,5M€ par an (sur un budget global de 40M€ annuel si on comptabilise les budgets du FEADER, de l'État et des départements).

ACTION 5 ›

Moderniser les exploitations des lycées agricoles :

La Région Nouvelle-Aquitaine compte 40 exploitations et ateliers technologiques. Certaines de ces exploitations se sont largement modernisées ces dernières années, d'autres ont un retard significatif.

Il faut financer la mise aux normes et de développement des exploitations des lycées agricoles afin que dans les 5 ans à venir l'ensemble de ces exploitations soient des vitrines de la transition agricole possible pour chacune des filières de production.

Calendrier : 2020-2022.



ACTION 6 ›

Réussir la transition numérique des secteurs agricole, agroalimentaire et aquacole :

Il s'agit d'accompagner les acteurs à se saisir individuellement et collectivement (OP, Interpro, coop...) d'outils numériques pour leur permettre de :

- > mieux produire avec moins d'intrant, en préservant la nature du sol, en anticipant les aléas climatiques,... ;
- > développer leur offre commerciale en misant sur les circuits courts et de proximité.

Calendrier : 2020-2022.

ACTION 9 ›

Développer et promouvoir les solutions de Biocontrôle et biosolutions 2020-2021 :

- > poursuivre l'animation des 60 entreprises membres du Cluster biocontrôle et biosolutions animé par le Pôle Agrisud ouest Innovation ;
- > lancer des actions concrètes en termes de lobbying pour faciliter et accélérer les homologations de produits ;
- > financer les actions de R&D et le développement industriel de ces solutions alternatives aux pesticides et aux antibiotiques ;
- > structurer une compétence recherche appliquée ;
- > mieux former les agriculteurs, les conseillers agricoles et les futurs ingénieurs agronomes à l'utilisation de ces produits alternatifs aux pesticides et aux antibiotiques.

ACTION 12 ›

Engager les acteurs dans un Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine :

Engager les acteurs des différents maillons de la chaîne alimentaire de Nouvelle-Aquitaine (producteurs, transformateurs, distributeurs) pour la relance à travers une alimentation plus durable et solidaire, en faveur d'une alimentation plus locale et régionale, des produits de qualité, dans le respect des engagements environnementaux, de la répartition de la valeur équitable pour rémunérer au juste prix le producteur, d'une alimentation plus solidaire, accessible à tous, soutenant les filières et entreprises les plus impactées par la crise et la rémunération de l'ensemble des acteurs au juste prix.

Calendrier : 2020-2021

ACTION 17 ›

Renforcer et cibler le Conseil pour la Restauration collective publique et contribuer au développement du « clean label » :

Accompagner spécifiquement la relance des marchés de la restauration collective publique notamment scolaire avec l'accélération du déploiement à grande échelle d'une politique d'achats alimentaires « clean label » permettant la sélection de produits au regard de leur valeur nutritionnelle et de leur composition (plateforme OCCENA lancée en juin 2020 par l'ACENA), le lancement d'une Charte des Établissements Localement Engagés - Nouvelle-Aquitaine (ELE-NA) pour valoriser l'action des lycées qui s'approvisionnent en produits locaux en complément du label Etablissement Bio engagé, l'élargissement et la redynamisation du groupe technique dédié à la Restauration Collective dans le cadre de la feuille de route Etat/Région pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine.

ACTION 19 ›

Améliorer la connaissance de l'offre : base de données régionale des producteurs mutualisée, rencontres offre/demande :

Amplifier les rencontres entre l'offre et la demande régionale : Salon des produits régionaux de Nouvelle-Aquitaine pour le marché RHD en septembre 2020 ; Rencontres professionnelles régionales de la restauration collective en décembre 2020 ; Rencontres digitales BtoB de l'AANA (marchés de l'Hôtellerie/Restauration/Cafés), poursuite des rencontres départementales de l'ACENA en 2020 et 2021.

ACTION 20 ›

Soutien à la filière Viti-vinicole :

Lancement d'un Plan de relance sur la commercialisation pour soutenir les entreprises en complément des dispositifs déjà existants et en lien avec sa politique en faveur de la qualité et de la transition agroécologique. Il inclura également des mesures structurelles en cohérence avec le programme VitiREV.

- > animations en point de vente et dégustations ;
- > mise en avant et visibilité en point de vente ;
- > accueil et voyages de prospection commerciale ;
- > salons clients/commerciaux.

Partenaires :

Interprofessions (Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux, Interprofession des Vins de Bergerac et Duras, Interprofession des Vins du Sud-Ouest, Comité Interprofessionnel du Floc de Gascogne, Comité National Interprofessionnel du Pineau des Charentes, Interprofession des Vins d'Appellation d'Origine du Val de Loire), Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA).

Calendrier : 2020-2023



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › La crise sanitaire a mis en exergue la dépendance des différentes filières énergétiques aux industries asiatiques. Même si on ne peut pas parler de rupture d'approvisionnement, les délais de livraisons sont désormais plus longs sur certains composants stratégiques.
- › Autre problématique beaucoup plus ancienne mais qui affecte notre résilience en période de crise, la dépendance à l'ensemble des énergies d'origines fossiles qui ont aussi l'inconvénient majeur d'être le principal contributeur des émissions de gaz à effet de serre.

STRATÉGIE

Le Plan régional de reconquête de l'énergie doit donc répondre aux deux problématiques ci-dessus en développant une industrie régionale des équipements et composants nécessaire aux filières. Il s'agira aussi de renforcer le développement des productions d'énergie d'origines renouvelables, gage d'indépendance et de résilience dans les territoires, au travers des filières méthanisation, photovoltaïque, éolien en mer et géothermie.

En complément des dispositifs individuels régionaux accompagnant la décarbonation des entreprises, ces réponses à la crise sont proposées autour de quatre axes stratégiques suivants :

1. souveraineté industrielle ;
2. mix énergétique / autonomie énergétique des territoires ;
3. maintien et développement des compétences ;
4. innovation.



»» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- **Plan de relance national** présenté le 3 septembre 2020, décarbonation de l'industrie en promouvant les investissements dans des procédés industriels moins émetteurs (Appel à Projets, Appel à Manifestation...) ainsi qu'en incitant les entreprises à passer d'une solution fossile à une solution de production de chaleur en bas carbonée en ayant des compensations du surcoût de l'énergie décarbonée (1,2 Md€ sur 2020-2022).
- **Grand coup d'accélérateur** au niveau de l'hydrogène en France avec l'annonce mardi 8 septembre 2020 du gouvernement du grand **Plan national Hydrogène** avec 7Md€ d'ici 2030 et le lancement d'un Appel à Projets régional « Hub de mobilité hydrogène routier et maritime » (5M€/an). La Région doit voter en octobre sa feuille de route Hydrogène.
- **Inscription dans le programme REACT-UE** de la création d'un hub projet photovoltaïque en Nouvelle-Aquitaine.





PLAN D' ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Souveraineté industrielle

ACTION 1	Créer une unité de production de panneaux photovoltaïques technologiquement différenciant	✓	✓	✓		EC		6
ACTION 2	Créer une unité de traitement et de recyclage de panneaux photovoltaïques	✓	✓	✓		MT	Déchets Recyclage	6 et 7
ACTION 3	Encourager le développement d'unités d'assemblage nouvelles ou existantes de modules intégrés à des équipements et/ou des systèmes constructifs	✓	✓	✓		EC		6

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS
NÉO TERRA

Mix énergétique / autonomie énergétique des territoires

ACTION 4	Appel à Projets agri-solaire	✓				21		2 et 6
ACTION 5	Appel à Projets photovoltaïque en autoconsommation individuelle et collectivité raccordée au réseau	✓				EC		6
ACTION 6	Mettre en place un animateur régional spécialisé en géothermie de surface	✓	✓			21		6
ACTION 7	Géothermie profonde : identifier les exploitations géothermiques d'anciens forages	✓				21		6
ACTION 8	Développer l'offre de la micro-méthanisation et l'offre de constructeurs régionaux	✓	✓			21	Agriculture	2 et 6
ACTION 9	Structurer la filière régionale de l'éolien en mer	✓				MT		6

2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique

6. Construire un nouveau mix énergétique

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

Maintien et développement des compétences

ACTION 10	Développer la formation autour des différentes applications du photovoltaïque				✓	MT		6
ACTION 11	Développer la formation initiale / continue en maintenance et exploitation au niveau de la méthanisation				✓	MT		6

Innovation

ACTION 12	Développer l'innovation afin d'améliorer la compétitivité et réduire les coûts d'investissement et de maintenance au niveau de la géothermie	✓				MT		6
ACTION 13	Renforcer l'animation au niveau de la filière de la méthanisation	✓				21		6
ACTION 14	Déployer une feuille de route hydrogène	✓	✓			21	Aéro-nautique, Mobilité, Agriculture, Chimie, Matériaux	



FOCUS SUR

6 ACTIONS PHARES

ACTION 1 ›

Créer une unité de production de panneaux photovoltaïques technologiquement différenciant :

Créer une unité de production de panneaux photovoltaïques technologiquement différenciant, formaliser une offre d'accueil argumentée avant le fin d'année 2020. Pour des raisons de rentabilité, le seuil minimum de volume de production annuelle se situerait entre 1GW et 5GW et proposera des modules avec plus de rendement et/ou des technologies innovantes. Cette usine devra être construite de manière modulaire et évolutive pour limiter les risques et être en capacité rapide de montée en charge. Le montant de l'investissement sera déterminé dans une phase de concrétisation du projet.

ACTION 2 ›

Créer une unité de traitement et recyclage de panneaux photovoltaïques :

Créer une unité de traitement et recyclage de panneaux photovoltaïques, et candidater à très court terme auprès de PV cycle. L'usine sera déployée à moyen terme (2025-2030). Elle sera évolutive afin de suivre la croissance du gisement à traiter. Un lien sera établi avec l'action 1 pour la localisation et le retour d'expérience favorisant l'écoconception des produits. Des actions de recherche et développement sont envisagées pour accroître le taux de recyclabilité des panneaux. Pour cela, il faut constituer rapidement une équipe projet constituée de la Région, de l'ADI et du Cluster Solténa afin de déposer une candidature à très court terme à PV CYCLE.

ACTION 4 ›

Appel à Projets agri-voltaïsme (2020-2021) :

Lancer un Appel à Projets agri-solaire (2020-2021) afin d'expérimenter des projets innovants et exemplaires de couplage de cultures ou élevages associés à du solaire photovoltaïque tout en intégrant les approches agricoles, environnementales et énergétiques. L'agri-solaire consiste à couvrir certaines productions agricoles appropriées que ce

soient des cultures végétales (fourrage, vignes, fruits, légumes...) ou certains élevages (avicole, palmipède, ovins, bovins...), de panneaux photovoltaïques amovibles et orientables compatibles avec les itinéraires techniques de ces productions. Par la gestion des ombrages et de l'ensoleillement, ces panneaux auraient alors un rôle protecteur pour les cultures ou les élevages pour lutter contre les intempéries, l'excès de chaleur ou de précipitations ou encore les écarts de températures.

ACTION 8 ›

Développer l'offre de la micro-méthanisation et l'offre de constructeurs régionaux :

En s'appuyant sur MéthaN-Action, dispositif régional d'accompagnement de la filière Méthanisation, il s'agit d'accompagner des agriculteurs afin de définir les besoins en termes de technologies, d'exploitation et de maintenance, et d'aboutir à des installations plus performantes sur le plan économique, social et environnemental.

ACTION 11 ›

Développer la formation initiale/continue en maintenance et exploitation au niveau de la méthanisation :

Au regard de l'objectif régional de 100% gaz vert sur le territoire d'ici 2050, il a été estimé la création de 1 200 emplois d'ici 2023 pour cette filière. La construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation mobilisent une multiplicité de compétences (technique, économique, juridique, et relationnelle).

ACTION 14 ›

Déployer une feuille de route Hydrogène Nouvelle-Aquitaine :

Pour la période 2020-2030, la feuille de route Hydrogène a pour but et ambition de répondre à l'objectif de structurer et développer en Nouvelle-Aquitaine une filière industrielle Hydrogène sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, et dont l'offre s'adresse à l'ensemble des usages de l'hydrogène vert et fatal.



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › **L'activité de cette filière au cours de la crise de la Covid-19 est restée soutenue** du fait du maintien de services essentiels : alimentation en eau potable, gestion des eaux usées. Les carnets de commandes ont été maintenus voire amplifiés notamment du fait des actions de relance des agences de l'eau en faveur du petit cycle de l'eau.
- › Toutefois **des risques de ruptures d'approvisionnement sont à prévoir** au regard de la dépendance de cette filière à des fournitures et matériels principalement produits à l'étranger.
- › En outre, les acteurs de la filière ont identifié un autre facteur limitant à leur activité dans les mois et les années avenir : **le manque de main d'œuvre qualifiée et le manque d'attractivité des métiers de cette filière.**



STRATÉGIE

La filière Eau de Nouvelle-Aquitaine représente un poids économique de l'ordre de 1Md€, avec plus de 3 000 emplois, dans près de 300 entreprises (TPE-PME, hors grands groupes industriels). Cette filière compte peu de fabricants industriels de composants, d'équipements et de systèmes.

C'est une filière structurée, qui s'appuie notamment sur des acteurs historiques à Limoges. Deux clusters (SOLTENA et Pôle Environnement), qui fusionneront prochainement, animent cette filière. Ils ont mené durant la crise de la Covid-19 des enquêtes auprès des entreprises afin d'identifier les difficultés. Si les carnets de commandes de la filière ont été maintenus voire même amplifiés, **2 principaux facteurs limitant** pour répondre à ces commandes sont apparus :

1. le **risque de rupture d'approvisionnement** sur les fournitures et matériels permettant de répondre aux commandes (dépendance liée à des productions étrangères impactées elles-mêmes par la crise) ;
2. le **manque de main d'œuvre qualifiée** notamment du fait d'un manque d'attractivité des métiers de l'eau.

Un dernier enjeu a été identifié : la capacité de la filière à s'impliquer sur le marché émergent type RÉutilisation des Eaux Usées (REUSE) dans un contexte d'assouplissement de la réglementation communautaire et/ou nationale.

» Articulation avec les Plans nationaux et européens



- **Le Plan de relance national** prévoit d'accompagner, en métropole, à hauteur de 220M€, la sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales. Ce plan va générer de nouveaux marchés pour les entreprises de la filière Eau en Nouvelle-Aquitaine.



PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Lutte contre les ruptures d'approvisionnement en fourniture et matériel

ACTION 1	Feuille de route en vue de la reconquête industrielle de la filière	✓	✓			✓	20 21		3
ACTION 2	Mise en place de stocks-tampons stratégiques	✓	✓			✓	20 21		3

Maturité de l'action :
 - EC > En Cours
 - 21 > 2021
 - MT > Moyen Terme



Recrutement et gestion des compétences au sein de la filière Eau

ACTION 3	Identification des compétences et recherche de mobilisation dans d'autres filières					✓	✓	20 21	
----------	--	--	--	--	--	---	---	----------	--

Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

Intégration de marchés émergents (REUtilisation des Eaux Usées)

ACTION 4	Élargissement de l'AAP Ecologie Industrielle et Territoriale à la REUSE		✓					20 21	7 et 9
ACTION 5	Appel à Projets REUSE		✓	✓				20 21	2, 3 et 9
ACTION 6	Expérimentation sur le traitement des molécules émergentes – station d'épuration de demain		✓	✓				20 21	9

2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

9. Préserver et protéger la ressource en eau



FOCUS SUR

4 ACTIONS PHARES

ACTION 1 ›

Feuille de route en vue de la reconquête industrielle de la filière :

Il est proposé de travailler avec les clusters et l'ADI à l'élaboration d'une feuille de route de la filière en vue d'identifier les composants, fournitures et matériels dont l'approvisionnement est le plus en tension ainsi que les savoir-faire nécessaires à leur production. Les cahiers des charges issus de ces analyses permettront ensuite d'identifier les compétences équivalentes disponibles dans d'autres filières régionale : (aéronautique, automobile, électronique et chimie-matériaux...). Les entreprises alors identifiées pourront être accompagnées dans une diversification de leurs activités vers la fourniture de composants et matériels pour la filière Eau.

ACTION 2 ›

Mise en place de stocks-tampons stratégiques :

Identifier les composants et matériels stratégiques pour la filière Eau et étudier la faisabilité logistique et économique d'un stock tampon régional.

ACTION 3 ›

Identification des compétences et recherche de mobilisation dans d'autres filières :

En réponse aux enjeux de recrutements et gestion des compétences, mener avec les acteurs de la filière une analyse des besoins et leur planification dans les 5 années à venir.

Apporter ensuite des réponses adaptées au travers des dispositifs de la Région et de ses partenaires en identifiant dans d'autres filières régionales des savoir-faire comparables. Ces actions concerneront la formation initiale et la formation continue.

ACTION 4 ›

Élargissement de l'AAP Écologie Industrielle et Territoriale à la REUSE :

L'Appel à Projets autour de l'écologie industrielle et territoriale pour changer les modes de production et de consommation entre professionnels sera revu pour intégrer les expérimentations et projets relatifs à la valorisation des eaux non conventionnelles, la réutilisation des eaux traitées et la récupération des eaux de pluie en substitution, conduisant à réduire les prélèvements sur la ressource.

Ouvert aux acteurs privés et aux collectivités publiques, cet appel à projets permet d'identifier et d'accompagner les opérations innovantes ou exemplaires, collectives et durables.



RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS

SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › L'industrie naissante du recyclage qui emploie en France plus de 112 000 personnes, est très fragilisée par la baisse du prix des produits issus de matière première vierge liée à la chute du cours du pétrole. Cela touche particulièrement le recyclage des plastiques mais également les fibreux et autres matières liées aux cours mondiaux. Par ailleurs, les activités de tri perturbées pendant le confinement ont déséquilibré l'approvisionnement des filières. Enfin, la crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de renforcer la souveraineté régionale sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière Déchets.
- › **La transformation de l'industrie du recyclage nécessite d'importants efforts notamment en termes d'investissements** qui doivent être sécurisés par la mise en place d'un marché économique permettant de créer de la valeur sur l'ensemble de la chaîne, des producteurs de déchets aux utilisateurs de matières premières issues du recyclage en passant par les industries de la transformation des déchets.

STRATÉGIE

La filière régionale du recyclage est essentiellement constituée d'acteurs de préparation de la matière : collecte, tri, lavage, broyage. La matière première ainsi produite est vendue sur le marché européen et mondial. Il s'agit d'aider les acteurs régionaux à se structurer pour se positionner plus en aval de la chaîne de valeur sur des activités de transformation de la matière à plus forte valeur ajoutée allant jusqu'à la fabrication de produits finis susceptibles de répondre à la demande régionale ou nationale.

Des échanges menés avec les clusters et plusieurs de leurs adhérents des différentes filières Déchets, ADI, SOLTENA et la plate-forme RECITA, les EPCI, les acteurs du service public des déchets, Régions de France, ont permis de dégager les lignes stratégiques suivantes :

1. accompagner les acteurs à développer et optimiser les filières de valorisation matière et organique notamment par une amélioration des procédés de tri (avec l'automatisation, la robotisation et l'innovation process et procédés) et de la qualité des produits fabriqués ;
2. accompagner la création de nouvelles activités de collecte et de recyclage permettant le développement de nouvelles filières ou de nouveaux débouchés ;
3. mettre en synergie les acteurs publics et privés pour un développement local d'activités de recyclage ;
4. renforcer les actions pour tendre vers le zéro plastique ;
5. structurer la filière de recyclage du textile.



» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- Le **Plan de relance national** prévoit d'accompagner l'investissement dans le réemploi et le recyclage, notamment par un abondement du fonds « Économie circulaire » de l'ADEME de 226M€ supplémentaires sur 2020, 2021 et 2022.





PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

ACTION 1	Soutenir et renforcer la compétitivité de l'industrie naissante du recyclage	✓	✓	✓	✓	21		3 et 7
ACTION 2	Améliorer la valeur ajoutée du recyclage en repositionnant les acteurs régionaux sur la chaîne de valeur du recyclage	✓		✓	✓	21		3 et 7
ACTION 3	Moderniser les activités de tri avec l'automatisation, la robotisation et l'innovation process et procédés	✓	✓		✓	21		7
ACTION 4	La Nouvelle-Aquitaine, une région tendant vers le « zéro plastique »	✓	✓	✓	✓	MT		3 et 7
ACTION 5	Favoriser la structuration d'une filière de valorisation régionale sur le textile	✓	✓	✓	✓	21		3 et 7

Maturité de l'action :
 - EC > En Cours
 - 21 > 2021
 - MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030



FOCUS SUR

3 ACTIONS PHARES

ACTION 1 ›

Soutenir et renforcer la compétitivité de l'industrie naissante du recyclage :

La baisse drastique des cours des matières premières vierges (et notamment du pétrole) dans un contexte de crise économique rend les produits issus du recyclage moins compétitifs en termes de coût et fragilise les acteurs régionaux. Il s'agit d'aider l'industrie du recyclage à ne pas perdre ses marchés et à en conquérir de nouveaux.

Descriptif de l'action proposée :

Les producteurs régionaux de matières premières secondaires doivent être en mesure de proposer une offre compétitive par rapport à des matières premières vierges. L'aide financière à l'investissement dans des capacités d'équipements industriels de tri, préparation, lavage, broyage, extrusion, 1^{re} transformation et fabrication doit permettre d'améliorer le retour sur investissement et donc la compétitivité finale notamment en termes de prix. Cette aide concerne les équipements des offreurs de MPR et de leurs acheteurs régionaux.

Cette aide pourra être complétée par le dispositif usine du futur permettant aux entreprises d'améliorer leurs procédés industriels.

Partenaires : cluster SOLTENA, ADI, consulaires, industriels.

ACTION 4 ›

La Nouvelle-Aquitaine, une région tendant vers le « zéro plastique » :

Avec 53 kilos produits par habitant chaque année, le plastique est le troisième matériau le plus fabriqué au monde après le béton et l'acier. La production annuelle mondiale de 396M de tonnes nécessite 6% de la consommation mondiale de pétrole (l'équivalent de celle du trafic aérien) et émet annuellement 390M de tonnes de CO₂ par an. En France, le recyclage des emballages plastiques est d'à peine 1/4 du gisement capté. Afin d'améliorer ce constat, l'action consiste à poursuivre les objectifs suivants :

- > mettre au point des matériaux ou solutions de substitution aux plastiques ;
- > tendre vers un recyclage total des plastiques collectés et zéro plastique en enfouissement ;
- > lutter le plus en amont sur le continent contre les pollutions plastiques en mer : ramassage sur le littoral, dépollution des fleuves...

Partenaires : ADEME, clusters, SOLTENA, ADI, consulaires, industriels, EPCI.

ACTION 5 ›

Favoriser la structuration d'une filière de valorisation régionale sur le textile :

Avec plus de 20 000 tonnes de déchets textiles, linge et chaussures/an, la valorisation régionale des déchets textile peut déboucher sur des matériaux nouveaux : isolants, fils, fibres de carbone, cuir recyclé réduisant ainsi l'impact environnemental des matières vierges etc... Par ailleurs, le secteur peut créer ou maintenir des emplois locaux y compris via l'ESS.



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › Pour les professionnels métiers d'art, **la principale difficulté rencontrée est l'annulation successive d'événements**. Viennent ensuite la difficulté d'approvisionnement et la fermeture administrative des boutiques.
- › La réactivité des entreprises des filières Textile et Cuir à **mettre à profit leurs compétences internes pour la production de masques**, est indispensable pendant cette période de crise sanitaire.
- › Les filières Textile (linge de maison) et « porcelaine – poterie » sont des secteurs également touchés par la **diminution de l'activité touristique**.

STRATÉGIE

Pour accompagner la relance de la filière, la stratégie proposée s'appuie sur la feuille de route Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'art adoptée en décembre 2019. Sans la remettre en cause, le contexte post Covid-19 requiert d'accélérer la mise en œuvre d'actions déjà identifiées afin de relever les défis qui s'ouvrent à tous et réussir les transitions numérique, environnementale et sociétale.

Ainsi, la stratégie de relance repose sur les 4 axes suivants :

1. transmettre les compétences : sauver les métiers rares et adapter les savoir-faire aux défis numérique et environnemental ;
2. se différencier et être lisible pour le consommateur final : promouvoir le savoir-faire « Made in Nouvelle-Aquitaine » ;
3. s'approvisionner en local, matière créée ou recyclée : des opportunités pour les filières Cuir et Textile ;
4. diversifier les marchés : être présent au national et à l'international, sur les événements ou de manière dématérialisée.



»» Articulation avec les Plans nationaux et européens

Le plan d'actions proposé s'articule notamment avec :

- Les 18 propositions portées par le **Syndicat professionnel Atelier Art de France**
- **Le Green Deal** qui a pour objectif d'accélérer la transition environnementale dont celle de la filière Textile.
- **Le Fashion Pact (2019)** : 32 entreprises dans le cadre du G7 à Biarritz se sont accordés à limiter l'impact de la filière sur le climat, la biodiversité et les océans.
- **Les travaux menés par le Comité stratégique de la filière Mode Luxe**, auxquels des acteurs de la filière Cuir participent également.



PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Transmettre les compétences : sauver les métiers rares et adapter les savoir-faire aux défis numérique et environnemental

ACTION 1	Expérimentation régionale avec l'INMA pour qualifier l'offre de formation et les métiers rares				✓		21		
ACTION 2	Formation des salariés sur les outils numériques				✓			Formation	

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Se différencier et être lisible pour le consommateur final : promouvoir le savoir-faire Made in Nouvelle-Aquitaine

ACTION 3	AMI – Innovation - Design et savoir-faire d'excellence : répondre aux nouvelles tendances				✓		EC		3
ACTION 4	Poursuite de la construction d'une image d'excellence et d'innovation, notamment via le déploiement de la signature « Du Geste à l'innovation – Nouvelle-Aquitaine »				✓		EC		
ACTION 5	Structuration de l'offre pour un tourisme de savoir-faire	✓			✓		21	Tourisme	
ACTION 6	Poursuite de la politique régionale ambitieuse autour de label « Entreprise du Patrimoine Vivant » - EPV				✓	✓	EC		
ACTION 7	Soutien sur les IG pour les produits industriels et artisanaux existantes et à venir				✓	✓	EC		

Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

S'approvisionner en local, matière créée ou recyclée : des opportunités pour les filières Cuir et Textile

ACTION 8	Accompagnement du projet Filière Excellence Cuir Nouvelle-Aquitaine (FECNA)	✓		✓		✓	✓	EC		3
ACTION 9	Accompagnement de l'innovation vers une mode durable 4.0	✓		✓	✓	✓	✓	EC	Recyclage	3/7
ACTION 10	Accompagnement de projets utilisant des matières premières conçues, cultivées, élevées ou recyclées en Nouvelle-Aquitaine	✓		✓			✓	21		3/7
ACTION 11	Structurer et coordonner les acteurs de la filière Textile			✓	✓	✓		21	ASD, Santé, Glisse	3
ACTION 12	Participation à la production de « masques » en région	✓				✓	✓	EC	Santé	

Diversifier les marchés : être présent au national et à l'international, sur les événements ou de manière dématérialisée

ACTION 13	Accompagnement de nouvelles actions collectives sur des salons nationaux				✓			EC		
ACTION 14	Accompagnement de showrooms virtuels et physiques, vitrines des savoir-faire régionaux				✓	✓		21		
ACTION 15	Développement de places de marché pour les produits de la filière				✓	✓		21	Sobriété numérique	
ACTION 16	Accompagnement de l'internationalisation des entreprises – SIRENA « Métiers d'Art »				✓			21		
ACTION 17	Soutien à l'organisation de rencontres physiques ou virtuelles d'acheteurs et/ou de prescripteurs				✓			MT		
ACTION 18	Mobilisation de la commande publique s'appuyant sur les savoir-faire des professionnels métiers d'art				✓			21		



FOCUS SUR

6 ACTIONS PHARES

ACTION 1 ›

Expérimentation régionale avec l'INMA pour qualifier l'offre de formation et les métiers rares :

Cette expérimentation menée avec l'Institut National des Métiers d'Art et en lien avec les partenaires régionaux consiste à analyser l'offre régionale de formation dans le domaine des métiers d'art et du patrimoine vivant ; définir la méthodologie pour une cartographie des savoir-faire rares ; établir les bases d'un modèle-pilote de recensement des formateurs et de leurs compétences ; établir une veille de l'évolution des métiers, notamment des changements induits par les transitions numériques et environnementales.

ACTION 3 ›

AMI – Design et savoir-faire d'excellence - répondre aux nouvelles tendances :

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif d'accompagner au moins 50 entreprises de la filière dans une démarche Design maximisant ainsi les différences et la désirabilité des produits par rapport à la concurrence. Cet accompagnement Design prendra en compte les nouvelles tendances de consommation : respect de l'environnement et accélération de la transition numérique.

ACTION 6 ›

Poursuite de la politique régionale ambitieuse autour de label « Entreprise du Patrimoine Vivant » EPV :

La Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le réseau des CCI, porte une politique ambitieuse de soutien au développement du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » qui s'est formalisée par un programme d'animation ad hoc. À ce titre ont été réalisés : des réunions d'information, le lancement des « RDV des savoir-faire d'excellence en Nouvelle-Aquitaine », des conseils-accompagnements d'entreprises souhaitant déposer un dossier de candidature... Plus que jamais dans un contexte de fragilisation des entreprises, il est essentiel de consolider les signes distinctifs reconnaissant un savoir-faire unique, atout indéniable pour la commercialisation nationale et internationale.

ACTION 8 ›

Accompagnement du projet Filière Excellence Cuir Nouvelle-Aquitaine (FECNA) :

Ce projet est porté par le cluster Reso'Cuir Nouvelle-Aquitaine et le CIVO (Comité Interprofessionnel du Veau sous la mère). Cette approche globale sur les filières Viandes et Cuir doit permettre un réapprovisionnement local en cuir en consolidant le modèle économique de toutes les étapes de la filière – élevage, abattoir, tannage, transformation du cuir – en répartissant la valeur ajoutée de l'ensemble des acteurs y contribuant via un système de traçabilité des peaux.

ACTION 9 ›

Accompagnement de l'innovation vers une mode durable 4.0 :

Cet accompagnement passera notamment par le soutien à la dynamique de la Chaire BALI (Biarritz Active Life Style Industry) dont l'objectif est de co-construire une mode circulaire, raisonnée et rapprochée selon 3 axes : circularité et traçabilité ; flexibilisation de la chaîne de valeur ; transformation des filières industrielles pour retrouver une compétitivité économique et une attractivité. Dans cette dynamique, d'autres projets font jour comme le projet EcoVal Cuir, porté par API'UP, qui a pour objet de valoriser les rebuts de cuir à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

ACTION 11 ›

Structurer et coordonner les acteurs de la filière Textile :

Les défis des transitions numérique et environnementale, de compétitivité et d'évolution des compétences s'imposent à l'industrie du textile. Aussi, pour relever ces défis et en faire un atout pour le territoire régional, la Région portera une attention particulière à structurer et coordonner les acteurs de la filière Textile, rouage d'autres secteurs stratégiques comme l'aéronautique, l'automobile, la santé,...



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › De manière générale, les industriels de la **chimie** ont été peu impactés par la crise de la Covid-19 et n'ont pas connu de problème majeur. Néanmoins, la période a provoqué une prise de conscience et montré la fragilité de certaines chaînes d'approvisionnement et de certains secteurs industriels.
- › Pour le secteur de la **plasturgie**, des **élastomères** et des **matériaux composites**, la crise sanitaire n'a pas révélé de problématiques nouvelles ni de technologie critique. Elle a confirmé les constats établis lors de la construction de la feuille de route régionale Chimie et Matériaux.
- › Le secteur des **matériaux céramiques** a été relativement impacté par la crise et a connu un problème majeur lié à l'approvisionnement de ressources, à la logistique et à la chute de commandes pendant cette période.
- › Enfin le secteur **papier-carton-panneaux de bois** a été relativement peu impacté par la crise, si ce n'est par l'arrêt du transport et la chute brutale de la demande.



STRATÉGIE

La construction du Plan de transitions de la filière a été l'occasion de renforcer les coopérations régionales, déjà engagées pour la construction et l'animation de la feuille de route car les propositions d'actions ont été établies sur la base des échanges avec les acteurs de la filière.

Ces échanges ont révélé quelques problématiques nouvelles, comme la dépendance à des fournisseurs uniques, et la nécessité d'envisager de nouvelles formes d'organisation (logistiques notamment).

Ils ont également confirmé les enjeux de la filière :

- > transition environnementale et économie circulaire (recyclage et matières bio-sourcées) ;
- > modernisation des usines par les technologies numériques ;
- > projets structurants collaboratifs pour l'innovation ;
- > maîtrise des réglementations ;
- > renforcement des compétences et valorisation des savoir-faire.

Par conséquent la stratégie de relance qui est proposée repose sur 6 axes :

1. maîtriser les approvisionnements ;
2. structurer une filière de la chimie bio-sourcée en Nouvelle-Aquitaine ;
3. soutenir et sécuriser le développement de nouveaux matériaux ;
4. structurer des filières de recyclage des matériaux, en particulier plastiques et composites ;
5. accompagner la transition des entreprises vers les technologies numériques ;
6. mieux connaître et faciliter l'application des réglementations.



» Articulation avec les Plans nationaux et européens

Les actions proposées s'inscrivent dans les politiques européennes : Plan d'action pour une économie circulaire (Green Deal), Appels à Projets des programmes M-Era-NET 2021 et Horizon Europe, REACT-UE.

Certaines actions seront mises en œuvre en lien avec le Plan de relance national :

- **AAP « Soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie/intrants de l'Industrie »**
- **Fonds « Économie Circulaire » de l'ADEME, pour le soutien au recyclage du plastique**



PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Maîtriser les approvisionnements

ACTION 1	Identifier des fournisseurs locaux de matières premières alternatives et soutenir la qualification de fournisseurs ou de matières alternatifs	✓	✓	✓				21		3
----------	---	---	---	---	--	--	--	----	--	---

Maturité de l'action :
 - EC > En Cours
 - 21 > 2021
 - MT > Moyen Terme



Structurer une filière de la chimie bio-sourcée en Nouvelle-Aquitaine

ACTION 2	Identifier les besoins, valider les stratégies et plan d'actions par la mise en place d'un GT		✓	✓		✓	✓	21		2, 3 et 7
ACTION 3	Promouvoir la chimie bio-sourcée en organisant une convention d'affaires régionale, en participant à des salons étudiants, en créant des expositions métiers		✓	✓		✓	✓	21 MT	Agro, Bois, ASD, Formation	2, 3 et 7
ACTION 4	Soutenir, promouvoir des démonstrateurs, et financer l'industrialisation de nouveaux procédés			✓			✓	21	Agro Bois ASD	2, 3 et 7
ACTION 5	Favoriser le développement de bioraffineries pour une valorisation locale des productions agricoles et sylvicoles		✓	✓			✓	21	Agro, Bois	2 et 3
ACTION 6	Étudier l'opportunité et les modalités de la création d'un label régional « Bio-sourcé en NA »							MT		2 et 3

Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

Soutenir et sécuriser le développement de nouveaux matériaux

ACTION 7	Développer la Recherche et Innovation par un AMI ou AAP et /ou Appel à Thèse		✓	✓		✓	✓	21	DPI Denv Drestt	
----------	--	--	---	---	--	---	---	----	-----------------	--

Structuration de filières de recyclage des matériaux, en particulier plastiques et composites

ACTION 8	Mobiliser les acteurs sur l'AAP ORPLAST 3 lancé par l'ADEME et soutenu par la Région NA			✓		✓	✓	EC	Denv	
ACTION 9	Établir un panorama technico-économique du recyclage des plastiques, en particulier chimique, et organiser des Journées Techniques de diffusion des études			✓		✓	✓	EC 21	Denv	7
ACTION 10	Mobiliser les acteurs sur l'AAP du programme européen M-Era.NET			✓			✓	21	Denv Drestt	
ACTION 11	Sécuriser le choix de matières premières recyclées au moyen de bases de données techniques			✓			✓	21 MT		7

Accompagner la transition des entreprises vers les technologies numériques

ACTION 12	Faire bénéficier les entreprises volontaires du diagnostic Usine du futur, volet Technologies du Futur puis les orienter vers les parcours thématiques de type FANABOOST, ROBOBOOST, DATABOOST			✓		✓	✓	21 MT		3
-----------	--	--	--	---	--	---	---	-------	--	---

Mieux connaître et faciliter l'application des réglementations

ACTION 13	Organiser des sessions d'information et de sensibilisation sur les réglementations appliquées à la filière	✓		✓		✓	✓	EC 21		3 et 7
ACTION 14	Mettre en place des conciliations régionales (Fédérations professionnelles, État, Région), renforcer la concertation avec les services de l'État	✓		✓			✓	21		3 et 7



FOCUS SUR

6 ACTIONS PHARES

ACTION 1 ›

Identifier des fournisseurs locaux de matières premières alternatives et soutenir la qualification de fournisseurs ou de matières alternatifs :

Cette action vise à aider les entreprises à sortir de la dépendance de fournisseurs uniques, localisés hors de France, en les aidant à :

- > identifier des alternatives au moyen d'études spécifiques menées dans le cadre de dispositifs d'accompagnement individuel ;
- > réduire le coût supplémentaire de personnel lié à la qualification d'un fournisseur ou d'une matière première alternatifs, sur une durée maximale d'un an.

ACTION 2 ›

Identifier les besoins, valider les stratégies et plan d'actions par la mise en place d'un groupe de travail :

Cette action doit permettre d'initier la structuration d'une filière de la chimie bio-sourcée en Nouvelle-Aquitaine par la mise en place d'un groupe de travail regroupant acteurs institutionnels, industriels, économiques et académiques pour définir les besoins spécifiques des industriels et souligner les aspects différenciants de la chimie bio-sourcée (impact CO₂ versus surcoût, sourcing local, performance, traçabilité, RSE et réponses aux attentes du consommateur, ...).

ACTION 3 ›

Promouvoir la chimie bio-sourcée en organisant une convention d'affaires régionale, en participant à des salons étudiants, en créant des expositions métiers :

Cette action a pour objectif de favoriser l'attractivité de la filière auprès des jeunes et de la société pour assurer la transmission de compétences et la possibilité de son développement futur.

Ceci se fera notamment par la création d'une exposition sur les métiers de la chimie en partenariat avec Cap Métiers, une autre, itinérante, à destination du grand public et la mise en relation des acteurs au travers d'une convention d'affaires régionale.

ACTION 7 ›

Développer la Recherche et Innovation par un AMI ou AAP et/ou Appel à Thèse :

Tous les secteurs de la filière ont soulevé la nécessité de développer des produits bio-sourcés ou d'augmenter la part de matières recyclées dans les nouveaux produits. Il s'agit par conséquent, de poursuivre les efforts de soutien des programmes de RDI en organisant des Appels à Projet et/ou de thèse, en complémentarité des initiatives nationales.

ACTION 9 ›

Établir un panorama technico-économique du recyclage des plastiques, en particulier chimique, et organiser des Journées Techniques de diffusion des études :

Cette action repose sur la réalisation d'études technico-économiques et académiques (brevets) afin de déterminer l'état de l'art des techniques de recyclage, diffuser cette connaissance aux acteurs de la filière lors de journées techniques, et inciter l'émergence de projets.

ACTION 13 ›

Organiser des sessions d'information et de sensibilisation sur les réglementations appliquées à la filière :

Maîtriser le cadre réglementaire applicable au secteur d'activité de son entreprise est primordial. Cette action consiste à organiser des demi-journées de sensibilisation et d'information sur toutes les réglementations incombant aux industries de la filière Chimie & Matériaux, et proposer une formation spécifique pour la Chimie sur « l'actualité du droit des ICPE » afin de permettre le maintien voire la relocalisation d'activités stratégiques.



AÉRONAUTIQUE - SPATIAL - DÉFENSE (ASD)

SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › Le transport aérien est durablement et profondément impacté avec un retour au niveau d'avant crise lointain, d'ici 3 à 5 ans.
- › Les entreprises de la filière, peu diversifiées, subissent de plein fouet la crise avec une baisse d'activité productive notable, jusqu'à 50% pour certains acteurs. Les programmes de R&D sont également réduits. Du fait des investissements récents liés aux montées en cadence et de l'endettement lié à la crise (Prêts Garantis par l'État - PGE), une majorité d'entreprises sont dans une situation financière tendue voire critique.
- › Même si moins directement touchées, car fortement dépendantes des marchés étatiques, les filières Spatial et Défense subissent également des conséquences de la crise : report de commandes, résonance de l'impact de la crise aéronautique sur une chaîne de sous-traitance partagée.

STRATÉGIE

Malgré la crise, l'ambition du Plan Maryse Bastié, pour une filière ASD décloisonnée, agile et durable autour de 4 chantiers Succès, Excellence, Talents et Dynamisme donne toujours le cap de la feuille de route ASD en Nouvelle-Aquitaine. Cependant, un travail collaboratif avec les acteurs de la filière a permis d'actualiser et d'accélérer les priorités du Plan Maryse Bastié au regard des enjeux liés à la crise :

1. accompagner la **mutation de la chaîne de valeur** : relations avec les donneurs d'ordre, diversification pour une diminution de la dépendance et stratégie de produit propre, relocalisation d'activités... ;
2. préserver la chaîne de sous-traitance par le maintien de l'excellence industrielle et la consolidation des entreprises pour le renforcement de la **compétitivité** des entreprises ;
3. maintenir les **capacités pour la reprise de l'activité** et s'adapter aux évolutions de la filière notamment autour des enjeux de compétences ;
4. accélérer et concrétiser la **transformation de la filière** pour répondre aux **enjeux environnementaux** en stimulant l'innovation et la transformation des entreprises, les moyens et compétences associées.



»» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- **Les Plans nationaux** (France relance : Plan de soutien à l'aéronautique – spatial – financer les technologies duales du spatial...) et européens (REACT-UE – Green deal – Clean Aviation...) sont massifs pour la filière ASD et adressent les enjeux précités, avec des démonstrateurs technologiques, des dispositifs de renforcement de la compétitivité par la modernisation de l'outil industriel ou encore des fonds pour la consolidation des acteurs.
- **Au niveau régional**, il semble primordial de s'assurer du ruissellement de ces financements vers l'ensemble des acteurs de la chaîne de sous-traitance et une coordination est mise en place en ce sens. Dans le même temps, un point clé est le développement de la capacité d'innovation propre des PME et ETI du territoire, moins ciblée par les Plans « filière » et pourtant essentielle pour la diversification des marchés et pour la conservation et le renforcement de leurs compétences.





PLAN D' ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Accélérer la transformation environnementale de la filière Aéronautique et faire de la Nouvelle-Aquitaine le territoire de l'industrie aéronautique verte

ACTION 1	Faire de la Nouvelle-Aquitaine le territoire d'une industrie aéronautique verte : définition du positionnement du territoire, stratégie de communication et d'attractivité, identification de compétences et moyens,...	✓	✓	✓	✓	✓	21		4
ACTION 2	Stimuler les nouvelles filières en lien avec la transformation de la filière : carburant neutre (hydrogène, biocarburant), cycle de vie, recyclage d'avion	✓	✓	✓	✓	✓	21	Mobilité propre	3, 4 et 6
ACTION 3	Assurer le ruissellement des dispositifs nationaux et européens vers les entreprises du territoire			✓	✓	✓	MT		4
ACTION 4	Préparer les territoires à accueillir la nouvelle mobilité aérienne propre (réseau d'aérodromes durables)			✓	✓	✓	EC		4
ACTION 5	Appel à Projets pour des démonstrateurs des capacités régionales		✓	✓	✓	✓	21	Énergie	4
ACTION 6	Projet de relance pour la filière Spatial autour du SPACEHUB	✓	✓	✓	✓	✓	EC		4

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

4. Développer les mobilités « propres » pour tous

6. Construire un nouveau mix énergétique

Accroître la compétitivité de la supply chain et accompagner la consolidation d'ETI

ACTION 7	Travailler l'organisation industrielle et consolidation des fonds propres			✓	✓	✓	✓	EC	3
ACTION 8	Assurer la résilience industrielle et déclenchement d'actions court terme dans les entreprises				✓	✓	✓	21	

Conserver les compétences et savoir-faire durant la crise et de faire évoluer les formations en fonction des transformations de la filière

ACTION 9	Conserver les compétences et savoir-faire : communication sur les besoins de la filière post-crise, mise en place d'une interface offre et demande de compétences (multi-filières)			✓		✓	✓	EC	Multi-filières
ACTION 10	Maintenir un appareil de formation adapté à la formation ASD en soutenant les acteurs de la formation et identifier les besoins liés à l'évolution des compétences dans les entreprises de demain	✓	✓	✓		✓	✓	21	3 et 4

Stimuler et accompagner les démarches de relocalisation et de diversification

ACTION 11	Accompagner une diversification pérenne, économiquement viable et en cohérence avec l'activité ASD des entreprises		✓	✓	✓	✓	✓	21	Énergie, Santé
ACTION 12	Accompagner les démarches de relocalisation des donneurs d'ordre et des acteurs de la supply chain	✓	✓		✓	✓	✓	MT	
ACTION 13	Développer une approche parcours d'achat	✓			✓		✓	MT	3



FOCUS SUR

6 ACTIONS PHARES

ACTION 5 ›

Appel à Projets « Démonstrateurs aéronautique plus verte » :

Appel à Projets pour des démonstrateurs des capacités régionales autour d'une aéronautique verte sur 5 thématiques d'excellence régionale (par exemple : avion plus hybride et électrique, biocarburant aéronautique, moteur hydrogène, opérations aéroportuaires, etc.). Les thématiques seront choisies en cohérence avec la stratégie de positionnement d'excellence définie dans l'action 1.

ACTION 6 ›

Space Hub (projet structurant) :

Le projet SpaceHub a pour ambition de s'affirmer comme un acteur d'excellence au niveau international dans le domaine de la mobilité spatiale, en particulier les vols suborbitaux, le transport spatial et la rentrée atmosphérique avec un centre d'analyse prospective (ThinkTank) et un centre d'exploration et d'accélération des concepts spatiaux doté des technologies et de méthodes agiles les plus avancées.

ACTION 7 ›

Travailler l'organisation industrielle et consolidation des fonds propres :

Accompagner les entreprises régionales vers les dispositifs de fonds nationaux pour la filière au travers d'une task force en commun avec les partenaires nationaux et régionaux pour identifier les entreprises et les accompagner vers les meilleurs dispositifs.

ACTION 10 ›

Maintenir un appareil de formation adapté à la formation ASD en soutenant les acteurs de la formation et identifier les besoins liés à l'évolution des compétences dans les entreprises de demain :

Soutien à l'appareil de formation et notamment aux campus des métiers et des qualifications de la filière sur le territoire ainsi qu'aux grands projets structurants type TARMAQ, etc.
Anticiper les besoins et les évolutions de la filière en compétences en lien avec les transitions (environnementale, numérique).

ACTION 11 ›

Accompagner une diversification pérenne, économiquement viable et en cohérence avec l'activité ASD des entreprises :

L'ambition est d'accompagner les entreprises de la sous-traitance aéronautique pour une diversification pérenne, économiquement viable et en cohérence avec leur activité ASD en mettant en place un processus complet d'accompagnement (identification jusqu'à la formalisation d'une offre).

ACTION 12 ›

Accompagner les démarches de relocalisation :

- > accompagner les donneurs d'ordre dans leur démarche de relocalisation en s'attachant à mieux comprendre leur stratégie en la matière, mais aussi dans leurs projets de relocalisation (ex : projet avec THALES) ;
- > accompagner le ruissellement de la relocalisation des donneurs d'ordre vers les acteurs de la supply chain régionale et notamment les ETI/ PME.



ÉLECTRONIQUE

SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE
SUR LA FILIÈRE

En Nouvelle-Aquitaine, 90% des effectifs de la filière Électronique, soit environ 3 000 employés, sont concentrés dans les entreprises offrant des services de fabrication électronique (EMS), avec majoritairement une activité ciblée sur une filière industrielle spécifique au premier rang desquels se trouvent l'aéronautique, l'automobile, la défense et le ferroviaire. Mis à part le fait que la filière Défense et Spatial est moins directement touchée car fortement dépendante des marchés étatiques, les donneurs d'ordre des autres filières devront pour assurer leur propre survie diluer dans le temps, voire abandonner, des projets de développement et donc réduire leurs besoins en sous-traitance. Les EMS concernées n'auront probablement pas toutes la capacité à résister sur une période qui pourrait durer plusieurs années.



STRATÉGIE

La stratégie mise en place pour la réalisation du Plan de relance de la filière Électronique s'est appuyée dans un premier temps sur l'identification des technologies critiques pour la Nouvelle-Aquitaine concernant la filière Électronique mais aussi les autres filières régionales utilisant les systèmes électroniques comme vecteurs de développement de leurs propres activités. Parallèlement, ce plan de relance a bénéficié d'une étude prospective récente (juin 2019) et très détaillée sur les enjeux et perspectives pour la filière française de la fabrication électronique menée pour le compte du ministère de l'économie et des finances.

Les enjeux de la relance en région nécessiteront de forts investissements matériels principalement dans les EMS et un effort de structuration pour accroître les synergies, mutualiser les efforts de R&D et renforcer les compétences sur l'intégration des nouvelles technologies.

Les actions mises en œuvre cibleront d'une part la **diversification des activités** des entreprises de la filière pour conquérir de nouveaux marchés et renforcer la souveraineté régionale, et d'autre part l'**accélération de l'industrialisation des prototypes** conçus ou sous-traités dans la filière par les donneurs d'ordre.

La Région Nouvelle-Aquitaine valorisera ses atouts existants et importants pour capter, localiser et consolider des activités autour des dispositifs à semi-conducteurs, des services de fabrication électronique, des cellules pour batterie, des procédés d'industrialisation électronique, de l'IA, de la robotique, de la cybersécurité.

» Articulation avec
les Plans nationaux
et européens

Ce plan de relance est cohérent avec les Plans nationaux et européens en cours et attendus (Nano2022, AAP Résilience, AAP PSPC...) en accélérant la montée en compétence et capacité de la filière pour s'afficher comme une force de proposition incontournable.



PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Traitement de l'obsolescence et conception ITAR-free d'équipements électroniques

ACTION 1	Évaluer la maturité des PME/ETI sur la gestion de l'obsolescence et la conception de produit ITAR-free	✓	✓	✓		✓	✓	21		7
ACTION 2	Former et sensibiliser aux risques et conséquences de l'obsolescence et de l'ITARisation	✓	✓	✓		✓	✓	21		7
ACTION 3	Structurer un réseau de partenaires et un guichet unique de gestion de l'obsolescence et de l'indépendance ITAR			✓				21	ASD	7

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS
NÉO TERRA

6. Construire
un nouveau mix
énergétique

7. Faire de
la Nouvelle-
Aquitaine
un territoire
tendant vers le
« zéro déchet »
à l'horizon
2030

Campus d'Innovation pour la Maîtrise de l'Intégration des Nouvelles Technologies Électroniques

ACTION 4	Créer un observatoire des technologies de l'électronique (composant/carte/process...)					✓		21		
ACTION 5	Proposer un catalogue de formation pour la montée en compétences des différents acteurs, renforcer les cursus de formations académiques avec intervention d'experts industriels-métiers					✓	✓	21		
ACTION 6	Orienter les industriels de la filière Électronique dans les transitions de l'industrie 4.0, monter des projets R&D collaboratifs avec recherche de financement		✓			✓	✓	EC		
ACTION 7	Préciser le modèle juridique et économique du Campus permettant de mobiliser les industriels			✓				21		

Nouvelle-Aquitaine, territoire des technologies avancées pour l'assemblage des composants et des cartes électroniques

ACTION 8	Créer les dispositifs d'accompagnements pour relocaliser/développer les spécialistes de l'assemblage compétitif en volume et coût complet	✓	✓		✓	✓	✓	21		
ACTION 9	Renforcer/optimiser/diversifier les capacités des lignes d'assemblage en NA aux standards Industrie 4.0	✓	✓		✓	✓	✓	21		
ACTION 10	Sécuriser l'approvisionnement des intrants (circuits imprimés, résines, ...)	✓	✓		✓	✓	✓	21		

Relocalisation de technologies émergentes pour des marchés avérés ou à fort potentiel

ACTION 11	Développer/renforcer/industrialiser les technologies spécifiques aux marchés des batteries, de l'Hydrogène et de l'électronique de puissance	✓	✓		✓	✓	✓	21	Énergie	6
ACTION 12	Renforcer la souveraineté régionale sur des technologies critiques de systèmes de communication	✓	✓		✓	✓	✓	21		

Accélérer l'usage des technologies 4.0 dans les PME (Robotique/Ia/IoT/Cybersécurité/Connectivité)

ACTION 13	Démultiplier l'effort de la NA sur les parcours d'accompagnement Usine du Futur et les enrichir pour toucher beaucoup plus d'entreprises	✓	✓				✓	21		7
ACTION 14	Valoriser une filière régionale Robotique & IA et construire sa feuille de route					✓	✓	21		
ACTION 15	Soutenir le projet européen DIHNAME porté par ADI					✓	✓	EC		
ACTION 16	Mettre en place à la Région un outil CRM mutualisé avec ADI pour le suivi des entreprises dans l'intégration des technologies émergentes					✓		21		6
ACTION 17	Renforcer ou créer les centres de compétences sur : les composants de puissance ; la conception et les technologies des équipements radio et hyperfréquences ; les technologies, l'assemblage et l'installation de panneaux solaires					✓	✓		Énergie	



FOCUS SUR

5 ACTIONS PHARES

ACTION 3 ›

Structurer un réseau de partenaires et un guichet unique de gestion de l'obsolescence et de l'indépendance ITAR :

La gestion de l'obsolescence est une approche bien maîtrisée par les entreprises de la filière Aéronautique, Spatial et Défense (ASD). L'objectif de cette action sera d'étendre aux autres filières, dont les produits intègrent la conception et la fabrication de fonctions électroniques, ces méthodologies incluant un programme de veille et de traitement de l'obsolescence. Dans le cas des obsolescences non gérées dès la phase de conception, l'objectif sera de rendre accessible aux PME les techniques de clonage pour reproduire à l'identique les fonctions électroniques frappées d'obsolescence, et donc prolonger la durée de vie des produits ou les réutiliser dans un autre contexte. Cette action poursuit aussi un objectif de souveraineté pour se prémunir dans les PME des risques d'ITARisation accidentelle pouvant entraîner de forts retards de mise sur le marché des nouveaux produits.

ACTION 5 ›

Proposer un catalogue de formation pour la montée en compétences des différents acteurs, renforcer des cursus de formations académiques avec intervention d'experts industriels-métiers :

Cette action s'appuie sur la compétence spécifique reconnue de la Nouvelle-Aquitaine dans le domaine de l'intégration des systèmes électroniques, tant au niveau industriel via ses fournisseurs de services en fabrication électronique (les EMS) qu'au niveau formation (via les pôles CNFM de Bordeaux et Limoges, ou de CAPTRONIC). Le catalogue de formations sera un des fers de lance du futur campus régional d'Innovation pour la Maîtrise de l'Intégration des Nouvelles Technologies (CIMINT), sur un modèle inspiré du campus MINATEC à Grenoble mais s'inscrivant en aval de la chaîne de valeur, pour créer de nouvelles synergies, partager des moyens technologiques et des compétences en recherche et développement, renforcer l'attractivité et le rayonnement international de la Nouvelle-Aquitaine.

ACTION 9 ›

Renforcer/optimiser/diversifier les capacités des lignes d'assemblage en NA aux standards Industrie 4.0 :

La Nouvelle-Aquitaine abrite des spécialistes de l'industrie électronique résilients et entreprenants mais trop souvent dépendants d'un donneurs d'ordre unique. La conquête de nouveaux marchés, à l'instar de celui à très forte valeur ajoutée des objets connectés, suppose de moderniser ou d'acquérir des lignes d'assemblage pour répondre essentiellement à la demande en petites et moyennes séries partiellement satisfaite en France, voire aussi d'amplifier la relocalisation déjà en cours en Nouvelle Aquitaine de lignes d'assemblages depuis l'Asie du Sud-est. C'est aussi une des réponses potentielles pour s'affranchir de la contrainte ITAR. Une attention particulière sera portée à l'industrialisation et la fiabilisation des futurs produits électroniques de Qualité « Made in France / Made in NA ».

ACTION 11 ›

Développer/renforcer/industrialiser les technologies spécifiques aux marchés des batteries, de l'Hydrogène et de l'électronique de puissance :

La Nouvelle-Aquitaine dispose d'un bon potentiel de start-up et PME très innovantes sur ces marchés mais ne maîtrisant pas toujours les capacités et compétences particulières pour réaliser l'industrialisation de leurs produits. Cette action vise à accompagner ces acteurs vers la pré-industrialisation de leurs produits pour renforcer la chaîne logistique de l'écosystème régional aux côtés des grands donneurs d'ordre sur ces marchés prioritaires.

ACTION 13 ›

Démultiplier l'effort de la NA sur les parcours d'accompagnement Usine du Futur et les enrichir pour toucher beaucoup plus d'entreprises :

Pour accélérer l'usage des technologies 4.0 dans les PME régionales, cette action propose d'amplifier les parcours d'accompagnement de type RobotBoost et DataBoost en cours dans le programme Usine du futur et de les enrichir sur les technologies de cybersécurité et d'Intelligence Artificielle. Au-delà des gains de compétitivité avérés en qualité, coût complet, délai et sobriété pour les entreprises bénéficiaires, des retombées directes profiteront à la filière Électronique régionale via l'acquisition de nouveaux produits et services électroniques.



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › L'activité touristique de cet été a permis de maintenir un certain niveau d'activité sur cette filière. Cependant, avec l'annulation de la quasi-totalité des salons d'automne 2020, les entreprises n'ont **aucune visibilité sur les carnets de commandes pour 2021**.
- › De plus, cette filière, fortement exportatrice, est particulièrement sensible à la situation sanitaire à l'international.



STRATÉGIE

Sur la base des échanges menés avec les principaux donneurs d'ordre de cette filière en Nouvelle-Aquitaine, les constructeurs notamment mais également les représentations collectives, 4 principaux axes stratégiques ont été définis :

1. **diversifier et sécuriser les modes de commercialisation à l'international** : même si le soutien aux différents salons reste une priorité, les initiatives pour diversifier les modes de commercialisation (showroom, séminaires en ligne, visites virtuelles,...) doivent être encouragées pour améliorer la résilience des entreprises face aux crises ;
2. **accompagner les transitions par l'innovation** : avec des sujets prioritaires sur les matériaux (composites, éco-conception, recyclabilité) et les énergies alternatives à bord (propulsion et stockage) ; et des projets structurants comme le nouveau « Tribord Sailing Lab » de Décathlon, qui va ouvrir en 2021 à La Rochelle ;
3. **adapter les parcours de formation pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée** : maintenir et développer les compétences industrielles spécifiques au secteur maritime ;
4. **mieux connaître la filière et ses acteurs** : cette filière étant très fragmentée, il convient de mieux appréhender son périmètre, ses acteurs et son fonctionnement.



»» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- Cette stratégie est cohérente avec les priorités portées par les représentants nationaux de cette filière et s'inscrit dans le **Plan de relance national**.



PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Diversifier et sécuriser les modes de commercialisation à l'international

ACTION 1	Soutien aux solutions alternatives et/ou complémentaires aux salons professionnels			✓	✓		EC		3 et 4
ACTION 2	Organisation du Grand Pavois à La Rochelle				✓		EC		3 et 4
ACTION 3	Participation de l'Atlantic Cluster au Nautic de Paris et à différents salons à l'étranger				✓		EC		3 et 4
ACTION 4	Réflexion sur la mise en place d'un dispositif SIRENA				✓		MT		3 et 4

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

4. Développer les mobilités « propres » pour tous

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

Accompagner les transitions par l'innovation

VERDIR LA FLOTTE

ACTION 5	Déconstruction, recyclage, matériaux composites et éco-conception			✓			21	Chimie matériaux	3, 4 et 7
ACTION 6	Énergies alternatives pour la propulsion et le stockage à bord			✓			21	Filières vertes	3 et 4

STIMULER ET STRUCTURER L'INNOVATION

ACTION 7	Tribord Sailing Lab			✓			✓	EC		3 et 4
ACTION 8	Preuves de concepts			✓			✓	21		3 et 4
ACTION 9	Concours Innovation Nautisme			✓				EC		3 et 4
ACTION 10	Appels à Projets innovants du Comité Stratégique de Filière des industriels de la mer			✓				21		3 et 4

Adapter les parcours de formation pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée

ACTION 11	Déploiement du Campus des Industries Navales					✓		EC		3 et 4
-----------	--	--	--	--	--	---	--	----	--	--------

Mieux connaître la filière et ses acteurs

ACTION 12	Étude du poids économique de la filière	✓	✓				✓	21	Croissance bleue	3 et 4
-----------	---	---	---	--	--	--	---	----	------------------	--------



FOCUS SUR

1 ACTION PHARE

ACTION 7 »

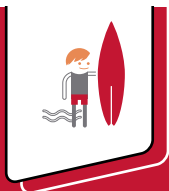
Tribord Sailing Lab :

« Tribord Sailing Lab » est le nouveau centre de conception de la marque Tribord de Décathlon, marque dédiée à la voile. Il s'implante en 2021 à La Rochelle sur le port des Minimes. Cela représente une réelle opportunité pour le territoire local et régional en termes de dynamisme territorial et donc d'emplois.

Cette plateforme sera unique dans le groupe Décathlon, de par son ouverture et sa connexion avec l'écosystème local. Le site doit devenir un lieu de partage avec les entreprises, les associations, les professionnels et amateurs du nautisme pour mieux connaître les utilisateurs, accélérer l'innovation et créer un lieu de vie contribuant au développement du nautisme. Ce site aura également des vocations pédagogiques pour les écoles et les centres de formation.

Pour accélérer l'innovation, Tribord va privilégier l'échange et le partage de savoir-faire (co-crédation) et souhaite ainsi ouvrir tout ou partie de ses ateliers et de ses processus de conceptions, d'ingénierie, et d'innovation à des partenaires et utilisateurs externes.





INDUSTRIES DE LA GLISSE

SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE
SUR LA FILIÈRE

- › La filière des industries de la Glisse est emblématique du territoire de Nouvelle-Aquitaine et comprend à la fois plusieurs sièges de grands groupes internationaux mais également une multitude de PME/TPE et start-up très dynamiques.
- › Pour les premiers, les principales difficultés ont été la fermeture des magasins, qui a fait directement chuté leur chiffre d'affaires, et la gestion des stocks, génératrice de frais importants.
- › Pour les secondes, la fermeture des magasins et l'arrêt du tourisme ont fortement impacté la trésorerie de ces petites entreprises fragiles et parfois isolées.



STRATÉGIE

Après de nombreux échanges avec les représentants de la filière et des entreprises qui la composent en Nouvelle-Aquitaine, il apparaît que les leviers d'actions de la Région semblent limités sur cette filière aux enjeux internationaux multiples. Quoi qu'il en soit, des acteurs locaux, comme le cluster EuroSIMA, s'impliquent dans des actions collectives visant à soutenir localement cette filière et à accompagner son évolution vers des pratiques plus vertueuses et une meilleure résilience face aux crises.

Dans ce cadre, la Région fait donc le choix de soutenir ces projets portés collégialement par les entreprises adhérentes d'EuroSIMA sur les 5 axes prioritaires suivants :

1. soutenir l'indispensable transformation numérique des entreprises ;
2. encourager la transition environnementale de la filière vers moins de plastiques ;
3. maintenir l'attractivité « surf » de la Nouvelle-Aquitaine à l'international ;
4. accompagner la relocalisation d'une filière Textile innovante en Nouvelle-Aquitaine ;
5. adapter l'accompagnement des entreprises aux nouveaux enjeux révélés par la crise.

»» Articulation avec
les Plans nationaux
et européens

- Cette stratégie élaborée à l'échelle régionale s'inscrit pleinement dans les priorités et les objectifs des **Plans de relance européen et national en matière de relocalisation, d'économie circulaire, de résilience, ...**



PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

ACTION 1 ›	Soutenir l'indispensable transformation numérique des entreprises		✓	✓		✓	21	Numérique	3
ACTION 2 ›	Encourager la transition environnementale de la filière vers moins de plastiques		✓			✓	MT	Recyclage Valorisation des déchets	3 et 7
ACTION 3 ›	Maintenir l'attractivité « surf » de la Nouvelle-Aquitaine à l'international					✓	21	Tourisme	3
ACTION 4 ›	Accompagner la relocalisation d'une filière Textile innovante en Nouvelle-Aquitaine	✓		✓		✓	MT	Cuir, Luxe Textile	3
ACTION 5 ›	Adapter l'accompagnement des entreprises aux nouveaux enjeux révélés par la crise			✓	✓	✓	MT		3

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

FOCUS SUR 1 ACTION PHARE

ACTION 2 ›

Encourager la transition environnementale de la filière vers moins de plastiques :

Le marché du textile est le premier marché de cette filière, représentant un volume de plusieurs dizaines de millions de pièces livrées par an, seulement pour l'Europe. Chaque pièce livrée est emballée dans un sac plastique, ou polybag, à usage unique et non recyclable.

Les entreprises adhérentes d'EuroSIMA, dont les principales grandes marques Quiksilver, Roxy, Rip Curl,... souhaitent réduire l'utilisation de ces polybags en les remplaçant par des sacs recyclables, voir éco-conçus. Le surcoût estimé pour ces entreprises s'élève à plusieurs millions d'euros.

Dans un premier temps, une étude comparative des différentes solutions sera donc menée. L'impact potentiel sur l'organisation de chaque entreprise devra être anticipé. Finalement, après analyse des différentes solutions et le choix de la mieux adaptée, un fabricant pourra ensuite être retenu.



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › La crise du coronavirus a rendu plus aiguë la vulnérabilité de la France face aux **pénuries de certains produits essentiels à notre santé** : masques, surblouses, gel hydro-alcoolique, lunettes de protection, dispositifs médicaux... Sur le plan du médicament, la pénurie est un problème de fond qui connaît une aggravation depuis plusieurs années.

La relance du secteur passe par :

- › la relocalisation/sécurisation de certaines productions : médicaments, masques, certains dispositifs médicaux ;
- › l'appui aux entreprises en matière de réglementation, frein majeur à l'accès au marché dans le secteur du dispositif médical ;
- › l'appui à l'innovation dans les dispositifs médicaux, équipements de protection et les biotechnologies : biosourcing, recyclage, matériaux intelligents, etc ;
- › une action spécifique sur la filière de production de masques en région, organisation de la filière et des logiques de distribution (commande publique mais aussi circuits de vente).

STRATÉGIE

Plusieurs groupes de travail ont rapidement émergé de la crise sanitaire autour des entreprises du secteur et des animateurs de la filière (ADI, Région, Centres techno régionaux et nationaux, cluster ALLIS-NA) : pharma/biotech, masques et dispositifs médicaux.

Pour l'industrie pharmaceutique, l'objectif principal du groupe de travail est de construire une stratégie régionale visant en particulier à :

- > mieux garantir l'indépendance de la France en matière de produits de santé (notamment de médicaments et composants stratégiques) ;
- > localiser, relocaliser et créer en Nouvelle-Aquitaine les conditions du développement d'approches innovantes et d'activités industrielles dans ce domaine ;
- > valoriser l'expertise des entreprises régionales ;
- > valoriser la Nouvelle-Aquitaine comme région de pointe en matière d'industries de santé, notamment via les technologies de rupture ;
- > soutenir l'industrialisation de projets de recherche dans le domaine ;
- > initier des partenariats inter-entreprises, grands groupes et PME/ETI/Start-up ;
- > développer la formation et l'emploi dans les domaines touchant à la santé.

Pour les masques, la stratégie régionale a pour objectif d'assurer une production de masques barrières régulière et suffisante, au profit des entreprises régionales.

Pour les dispositifs médicaux, la stratégie est double :

- > travailler sur l'accompagnement efficace des entreprises pour faciliter/accélérer les accès au marché (réglementation) ;
- > organiser l'innovation sur des sujets spécifiques (santé environnement, recyclage, etc).



»» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- La relocalisation en Europe de certaines activités industrielles, notamment pharmaceutiques, correspond aux priorités actuelles affichées par la Commission européenne. La Stratégie industrielle du 10 mars dernier préparée par les services de Thierry Breton portait déjà ce message ; la crise liée à la Covid-19 l'a renforcée. Le plan de relance européen a consolidé le budget du **programme Horizon Europe (RDI)** et du **programme EU4Health (Santé publique)**.

La Région a déposé une contribution à la stratégie pharmaceutique européenne en cours de construction.



PLAN D' ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Équipements de protection et dispositifs médicaux

ACTION 1	Masques – soutenir la production de masques dans les entreprises textiles	✓	✓			✓	MT	Textile	3
ACTION 2	Dispositifs médicaux – soutenir la transition des entreprises vers les nouveaux règlements des dispositifs médicaux				✓		21		3
ACTION 3	Santé : créer un centre de compétences			✓		✓	EC		3

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS
NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

Relocaliser la production de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique

ACTION 4	Analyser la chaîne de valeur de l'industrie pharmaceutique pour identifier les opportunités à saisir en Nouvelle-Aquitaine	✓					21		3
ACTION 5	Identifier et faciliter les collaborations inter-entreprises régionales (notamment pharmacie-chimie)	✓					EC		3
ACTION 6	Soutenir les projets de création, d'extension ou de relocalisation d'unités de fabrication de principes actifs en région	✓				✓	21	Chimie	3
ACTION 7	Faciliter l'émergence et l'industrialisation de technologies de rupture permettant d'aller vers une industrie pharmaceutique et des API plus « propre » : efficacité énergétique, logistique, etc.						EC		3
ACTION 8	Soutenir le développement de projets autour de la fabrication d'actifs bio-sourcés (chimie verte)			✓		✓	EC		3
ACTION 9	Soutenir les projets industriels permettant de sécuriser l'accès des néo-aquitains aux médicaments d'intérêt thérapeutique majeur et de limiter les pénuries			✓			21		3
ACTION 10	Pérenniser le soutien aux biotechnologies appliquées à la santé, pourvoyeuses d'innovation et relais de croissance pour l'industrie pharmaceutique			✓				Biotech	3
ACTION 11	Contribuer à la stratégie pharmaceutique européenne et s'intégrer dans la stratégie de relance nationale						21		3



FOCUS SUR

2 ACTIONS PHARES

ACTION 3 ›

Création d'un centre de compétences santé dédié à l'innovation régionale de la filière :

Il existe aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine des centres technologiques périphériques à la filière Santé (alphanov, canoé, CATIE, ITERG, CEATECH, tecnalia), mais l'absence d'un centre dédié ne permet pas d'optimiser le potentiel d'innovation.

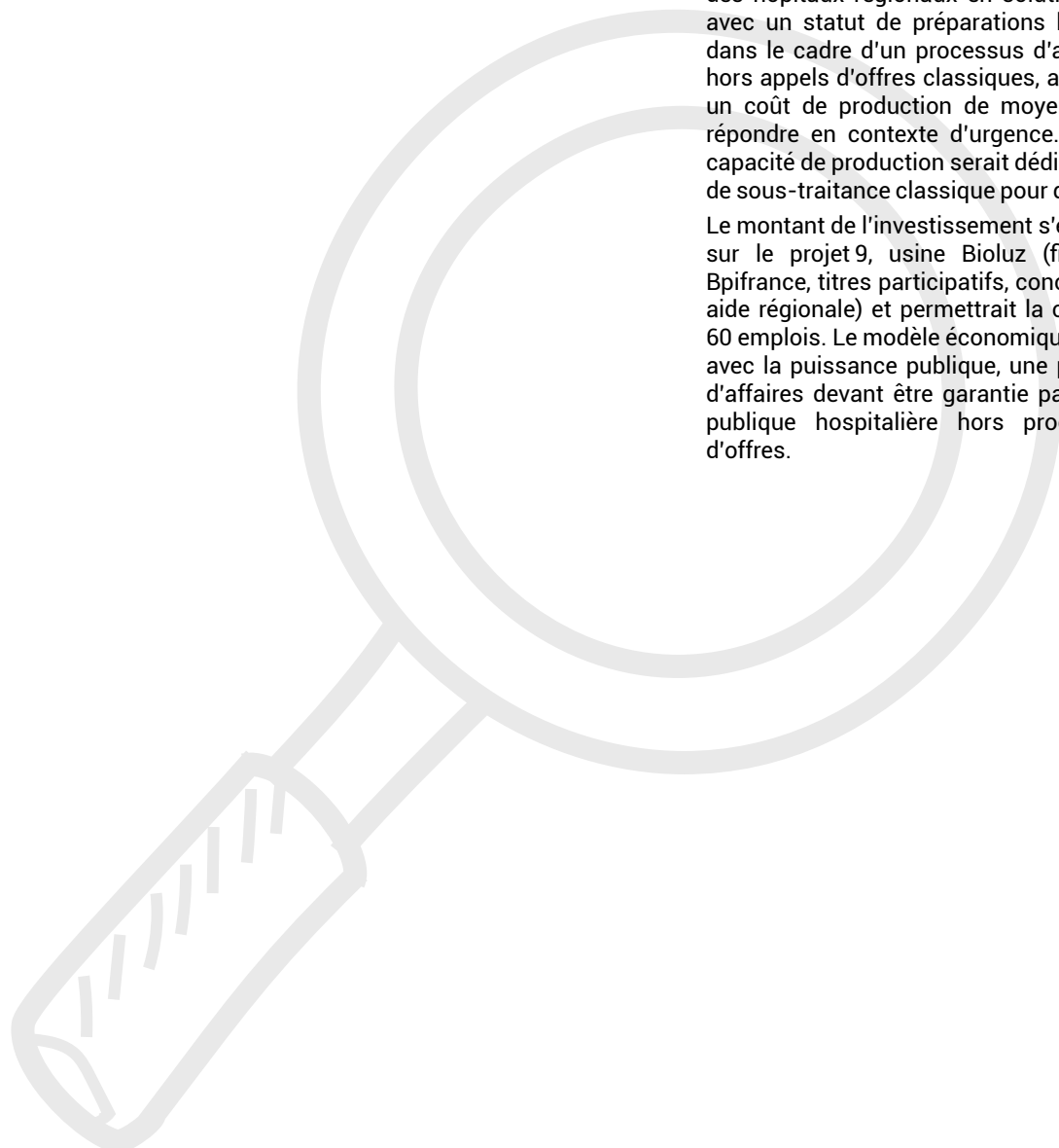
L'objectif est donc de créer un centre de compétences capable à la fois de faire émerger des techno/compétences propres à la filière, mais aussi valoriser et croiser les technologies présentes dans les centres existants.

ACTION 9 ›

Construction d'une usine avec mise en place d'une structure mixte pouvant répondre à des pics de demande de solutions injectables :

Le porteur de ce projet est l'entreprise BIOLUZ, établissement pharmaceutique situé en Nouvelle-Aquitaine. La société propose d'intégrer la demande publique de sécurisation d'approvisionnement à sa stratégie industrielle : elle imagine mettre en place une structure de production industrielle ayant le statut d'établissement pharmaceutique qui puisse réserver la moitié de sa capacité de production à des produits stratégiques. L'idée serait de réserver 50% de la production pour alimenter la demande des hôpitaux régionaux en solutions injectables, avec un statut de préparations hospitalières, et dans le cadre d'un processus d'achat spécifique hors appels d'offres classiques, afin de supporter un coût de production de moyenne série et de répondre en contexte d'urgence. Le reste de la capacité de production serait dédiée à une activité de sous-traitance classique pour des laboratoires.

Le montant de l'investissement s'élèverait à 20M€ sur le projet 9, usine Bioluz (financement via Bpifrance, titres participatifs, concours bancaires, aide régionale) et permettrait la création de 40 à 60 emplois. Le modèle économique est à travailler avec la puissance publique, une partie du chiffre d'affaires devant être garantie par la commande publique hospitalière hors processus d'appel d'offres.





ÉCONOMIE CULTURELLE ET CRÉATIVE

SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › L'ensemble du secteur de l'économie culturelle, déjà fragile, a été particulièrement impacté par la crise. La fermeture de tous les lieux culturels et l'interdiction des rassemblements (festivals en particulier) ont eu des impacts économiques très lourds pour tous les acteurs et des incidences sur les territoires. La mise en place du chômage partiel et du report de charges ont certes permis à la plupart des professionnels de se maintenir pendant ces mois d'inactivité (pour mémoire ce secteur représente 2% des emplois en Nouvelle-Aquitaine), mais les conditions de la reprise sont très préoccupantes. Les pertes financières immédiates (chiffre d'affaires) sont estimées au Plan national à près de 22Md€ pour 2020.
- › A cela s'ajoute une accélération des nouvelles pratiques culturelles révélées et amplifiées pendant la période d'urgence sanitaire dont on peut penser que certaines vont s'inscrire dans la durée. Ce sont autant de modèles économiques et de pratiques sociales qu'il va falloir repenser afin de s'adapter aux évolutions que la crise a accentuées.



STRATÉGIE

Dès le mois de mars, la Région a su compter sur la mobilisation de ses agences culturelles et des réseaux professionnels qui ont intensifié leur coordination et leur rôle d'interface primordial avec les acteurs culturels. Elle a poursuivi sa démarche de co-construction avec eux et ses partenaires (État, établissements nationaux et collectivités locales) avec lesquels elle a été en dialogue régulier pour réfléchir à un Plan de relance structuré et coordonné.

Dans le cadre des dispositifs existants elle a maintenu son soutien à l'ensemble des acteurs, elle a su proposer des mesures d'urgence et lancer des actions expérimentales pour répondre notamment à la précarisation accrue des artistes. Au vu des résultats qui feront l'objet d'une évaluation, ces actions pourront être pérennisées en 2021.

Les actions déclinées ci-après répondent à la fois à des enjeux immédiats nécessaires à la survie de nombreux acteurs et aux défis qui se posent à plus long terme de reconquête des publics, de primauté des droits culturels et d'enjeux de développement durable.

Les propositions s'articulent autour de 3 axes stratégiques :

1. le soutien à l'économie culturelle ;
2. le soutien à l'emploi et aux compétences ;
3. le développement de nouveaux modèles économiques.

»» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- Ces mesures s'articulent avec le **Plan de relance national** annoncé par le gouvernement qui prévoit une mobilisation financière de plus de 2Md€ pour la Culture et avec le **programme européen REACT-UE**.





PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Soutien à l'économie culturelle

ACTION 1	Aides à l'exploitation : aide à l'exploitation des salles de cinéma, aide aux cinémas Art et Essai, aide aux salles de spectacle non labellisées					✓	21		
ACTION 2	Renforcement des fonds propres des acteurs culturels					✓	21		
ACTION 3	Patrimoine : restauration des monuments historiques et projet global de valorisation de sites et de musées				✓	✓	21		

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

Soutien à l'emploi et aux compétences

ACTION 4	Médiateurs					✓	✓	EC	
ACTION 5	Montée en charge des contrats de filière sur le volet artistes-auteurs					✓	✓	EC	

Développement de nouveaux modèles

ACTION 6	Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)			✓				MT	3
ACTION 7	Accompagnement numérique (fiche à travailler en 2021)			✓				MT	
ACTION 8	Programme d'actions des agences et réseaux							MT	



FOCUS SUR

4 ACTIONS PHARES

ACTION 1 »

Aide aux salles Art et Essai :

Il s'agit de s'adosser à l'abondement de la prime Art et Essai versée à chaque établissement classé par le CNC. La création de cette nouvelle aide pourrait être mise en place dès cette fin d'année et annoncée comme mesure de relance, puis pérennisée dans la future convention avec le CNC. La Nouvelle-Aquitaine serait ainsi la première Région de France à se mobiliser aux côtés du CNC sur une aide automatique aux exploitants Art et Essai.

ACTION 3 »

Restauration des monuments historiques et projet global de valorisation de sites et de musées :

La Nouvelle-Aquitaine compte plus de 6 000 monuments historiques, soit le plus grand nombre d'édifices protégés sur un territoire régional en France. Le patrimoine public, éligible au RI patrimoine, représente la moitié de ce potentiel. La région compte par ailleurs 109 musées labellisés « musées de France » et de nombreux sites patrimoniaux ouverts au public.

La valorisation du patrimoine et la réhabilitation des musées participent par ailleurs à l'attractivité du territoire dans une région où le tourisme est considéré comme la première filière économique. Investir dans ces secteurs constitue donc un gage de maintien ou de développement des activités touristiques.

Compte tenu du Plan de relance de l'État, qui prévoit d'injecter 614M€ dans le patrimoine, la Région, principal –et parfois seul– financeur de cette filière aux côtés de l'État, se doit de maintenir et amplifier son engagement en investissement.

ACTION 5 »

Montée en charge des contrats de filière sur le volet artistes-auteurs :

La crise de la Covid-19 a eu un impact particulièrement lourd pour les créateurs : gel des projets en cours, fermeture puis retour très timide des publics dans les lieux de diffusion et de vente des œuvres, annulation de la plupart des manifestations dans lesquels ils peuvent promouvoir leur travail.

Dans le cadre des différents contrats de filières –notamment livre et cinéma et audiovisuel– la Région attribue d'ores et déjà des aides directes à des artistes-auteurs afin qu'ils bénéficient d'une rémunération pendant leur travail de création.

Pour les années 2021/2023, il est proposé de conforter les dispositifs d'aide existants (bourses aux auteurs, aides à l'écriture cinéma) et de les élargir au bénéfice d'autres catégories d'artistes dans le cadre du contrat de filière Musiques actuelles et de celui des Arts Plastiques et Visuels.

Les modalités concrètes de mise en œuvre de ces aides seront définies dans le cadre du dialogue avec les partenaires des différents contrats (DRAC, CNL, CNC, et CNM) en association avec nos agences régionales.

ACTION 8 »

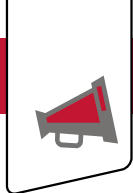
Programme d'actions des agences et réseaux :

Cette action regroupe les programmes d'activité spécifiques des agences culturelles régionales, qui ont complètement intégré le nouveau contexte dans leurs missions d'accompagnement des professionnels.

ALCA Agence Livre Cinéma Nouvelle-Aquitaine

proposera aux professionnels des secteurs livre-cinéma audiovisuel un Plan de relance ambitieux :

- > **édition et librairie** : formation, lien avec le public lycéen, modernisation des entreprises, optimisation de l'interprofession, développement à l'international, campagnes de communication, soutien à l'économie locale et aux démarches écoresponsables, promotion de la filière BD ;
- > **auteurs** : accompagnement à la création, accompagnement social et accompagnement à la promotion et valorisation des auteurs de Nouvelle-Aquitaine ;
- > **cinéma et audiovisuel** : adaptation des dispositifs de la nouvelle convention État-Région-CNC, en prenant en compte les préconisations des professionnels dans le cadre de la concertation cinéma, développement de l'accompagnement de la filière hors soutien financier.



L'OARA Office artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine a multiplié les initiatives (pas moins de 11 mesures) pour atténuer l'impact désastreux de la crise sanitaire sur l'activité des équipes artistiques et des lieux de production et/ou de diffusion, avec pour ambition de :

- > limiter les pertes financières des compagnies afin de protéger l'emploi artistique et technique ;
- > maintenir le lien avec les artistes et opérateurs culturels pour traverser collectivement cette épreuve ;
- > créer les conditions dynamiques d'une reprise de la production, fabrication et diffusion des spectacles dès le début de la saison 2020/2021 ;
- > tirer les conséquences de cette catastrophe révélatrice de maux plus anciens et envisager un après différent.

En ce sens, les réflexions actuelles portent sur la recherche d'une double efficience dans

- > la dynamisation de l'écosystème des équipes artistiques en confortant l'articulation création/production/diffusion, en augmentant la visibilité des spectacles notamment grâce à la mise en place de résidences captation vidéo, en étirant les saisonnalités de la diffusion et en optimisant les potentialités collaboratives des réseaux sociaux ;
- > l'évolution d'une approche par les équipements à une approche par les territoires, afin de favoriser des coopérations entre les partenaires culturels identifiés et les viviers locaux riches de potentialités humaines. La création et l'animation d'un dispositif de diffusion déléguée facilitera l'implication de chacun.

Ces évolutions participent d'une éthique de la relation entre les acteurs et de pratiques plus écoresponsables.

L'A. agence culturelle Nouvelle-Aquitaine développe depuis 4 ans un projet qui articule 4 missions complémentaires : l'accompagnement, l'observation, la ressource et la formation (via la société coopérative Confer) au service de tous les acteurs artistiques et culturels (professionnels et décideurs).

Concrètement, l'équipe décline sur l'ensemble du territoire et/ou via les outils numériques des temps de rencontre, de débat et de réflexion, organise des réunions d'information, produit et partage des connaissances, accompagne des structures ou des individus pour lancer leur activité ou développer leur projet, génère des démarches de coopération, anime une instance de dialogue social et contribue à la montée en compétence des professionnels et de ceux qui vont le devenir.

Depuis le début de la crise, elle enrichit notamment son action par l'animation de webinaires, des processus d'observation des impacts de la crise, la publication d'outils pour aider les élus locaux dans la mise en œuvre de politiques culturelles renouvelées et conçoit le prochain Forum Entreprendre dans la culture avec les partenaires, en cohérence avec l'actualité. Dans toutes ses initiatives, L'A. veille à promouvoir le respect des droits humains fondamentaux et accompagne l'écosystème culturel vers la nécessaire transition socio-écologique.

Le Plan de relance Culture et patrimoine s'articulera autour de 3 axes stratégiques :

- > le soutien à l'économie culturelle ;
- > le soutien à l'emploi et aux compétences ;
- > le développement de nouveaux modèles économiques.



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › La filière du tourisme, 1^{re} filière économique en Nouvelle-Aquitaine, a été touchée de plein fouet par la crise de la Covid-19 avec un arrêt d'activité lors de la période de confinement. À suivi une période de déconfinement longue pour les activités touristiques avec une reprise tardive dans un contexte anxiogène pour les visiteurs.
- › Dans ce contexte de redémarrage, il a été difficile d'ouvrir l'ensemble des capacités d'accueil et des activités sans connaître préalablement les moyens de transport disponibles pour accueillir les flux de voyageurs, et plus largement sans connaître le comportement des clientèles dans le choix des destinations. **La saison estivale 2020 s'est donc déroulée dans ce contexte particulier avec une offre quelque peu dégradée** : réduction des jauges pour respecter les mesures barrières, fermeture de l'offre estimée à 20% permettant d'assurer la viabilité économique des entreprises. L'activité d'arrière-saison risque de ne pas être au rendez-vous avec des clientèles étrangères et seniors qui ne peuvent se déplacer.

STRATÉGIE

Dans la reprise des activités touristiques, les acteurs publics ont accompagné les professionnels par le déploiement de politiques de soutien de la demande. La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place le Chèque Solidarité Tourisme permettant d'accompagner le départ en vacances des familles les plus modestes et soutenir l'activité des opérateurs touristiques.

Ce dispositif a eu un impact important d'après une enquête réalisée par le Comité Régional du Tourisme auprès des bénéficiaires :

- > 70% des personnes interrogées ont déjà utilisé leurs chèques-vacances ;
- > 94% des personnes interrogées les auront utilisés d'ici la fin de l'année ;
- > 71% des personnes interrogées les auront utilisés dans leur département de résidence.

Les premières tendances du bilan de saison 2020 permettent de définir une stratégie court-terme pour accompagner le rebond de la filière Tourisme.

D'après une enquête réalisée par les CRT, 52% des français ont recherché des espaces moins fréquentés, 48% ont opté pour des destinations plus proches et la Nouvelle-Aquitaine est déclarée destination la plus attractive. Cela s'est traduit par une présence forte des clientèles françaises en Nouvelle-Aquitaine sur le littoral, les destinations de nature/campagne et montagne. Cependant, la saison estivale pourrait être une saison en trompe l'œil : le tourisme urbain en grande difficulté avec une baisse de 50% des revenus à prévoir des hôteliers notamment à Bordeaux et Limoges et avec une perspective de redémarrage du tourisme d'affaires lointaine ; une

» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- Le secteur du tourisme est au centre des préoccupations avec un **Plan national d'accompagnement de la filière** annoncé en mai 2020 et avec la prise en compte du tourisme dans le **Plan de relance européen**.

Les mesures ont été élaborées en complémentarité pour éviter tout doublon et permettre une lisibilité pour les acteurs de la filière.





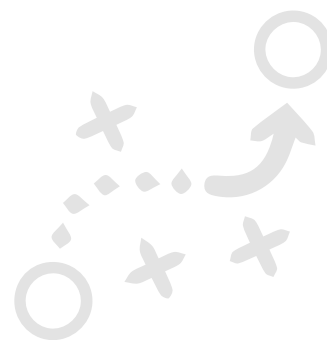
situation disparate des hébergeurs suivant la typologie de l'offre proposée ; des sites de visites et de loisirs « indoor » en difficulté. Globalement, une baisse de 8% de la fréquentation en haute saison est estimée, et une baisse de près de 40% de la clientèle étrangère. Dans ce contexte, près de 10% des emplois touristiques sont menacés.

À partir de ces premiers éléments, l'objectif pour les mois à venir sera de conserver une offre touristique disponible de qualité pour rester attractif, faire connaître la Nouvelle-Aquitaine comme une destination avec des atouts nature, et assurer la venue de visiteurs pour permettre aux entreprises d'ouvrir dès avril 2021.

Ainsi, 4 axes émergent pour accompagner la filière dans son rebond à travers :

1. une stratégie défensive pour maintenir les activités touristiques essentielles sur les territoires ;
2. un accompagnement à la définition stratégique et au repositionnement de l'offre touristique au regard des succès constatés lors de la saison estivale ;
3. une amélioration de la compétitivité des entreprises touristiques par le financement des investissements productifs à opérer pour une offre renouvelée ;
3. une promotion et une communication adaptée pour assurer des débouchés aux entreprises touristiques.

Cet accompagnement de la filière s'opère en complément des interventions existantes de la Région Nouvelle-Aquitaine.





PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Maintenir les activités touristiques essentielles sur les territoires

ACTION 1 ›	Aide au maintien des activités touristiques essentielles des entreprises et associations employeuses						✓	21		3
------------	--	--	--	--	--	--	---	----	--	---

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

1. Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

Accompagner la définition du repositionnement de l'offre des entreprises touristiques

ACTION 2 ›	Aide à la prise de décision stratégique : gestion de l'entreprise et repositionnement de l'offre des entreprises touristiques	✓	✓	✓	✓	✓		21		3
ACTION 3 ›	Repenser l'offre des services aux Offices de Tourisme auprès des entreprises et des acteurs locaux							21		

Aider les investissements productifs du secteur du tourisme pour s'adapter aux attentes des clientèles et au contexte Covid-19

ACTION 4 ›	Adaptation de l'offre touristique suite à la crise de la Covid-19	✓	✓	✓		✓		21		1 et 3
ACTION 5 ›	Constitution d'une foncière pour conforter les fonds propres des entreprises touristiques	✓	✓			✓		21		3
ACTION 6 ›	Transformation des modèles des sites de visites et sites de loisirs de Nouvelle-Aquitaine par l'innovation pour assurer leur suivi et accompagner la relance de leurs activités	✓	✓	✓	✓	✓		EC		3

Positionner la Nouvelle-Aquitaine comme une destination attractive

ACTION 7 ›	Relance de l'attractivité touristique de la Nouvelle-Aquitaine : un Plan de promotion et de communication ambitieux pour soutenir le tourisme néo-aquitain			✓		✓		21		3
ACTION 8 ›	Renforcer le positionnement de la Nouvelle-Aquitaine en matière de tourisme durable par la connaissance et la prospective		✓					21		1 et 3
ACTION 9 ›	Conforter l'attractivité touristique de la Nouvelle-Aquitaine par l'innovation : transition vers un tourisme durable avec le Tourisme Lab		✓	✓	✓	✓		EC		3

FOCUS SUR 1 ACTION PHARE

ACTION 6 ›

Transformation des modèles des sites de visites et sites de loisirs de Nouvelle-Aquitaine :

Transformation des modèles des sites de visites et sites de loisirs de Nouvelle-Aquitaine par l'innovation pour assurer leur suivi et accompagner la relance de leurs activités : Appel à Projets « Transformation numérique des sites de visites culturels » et appel à idées à destination de ces sites pour trouver de nouvelles solutions de parcours sécurisés.



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- › Effet accélérateur de la crise sanitaire sur les mutations et transformations amorcées dans les organismes de formation au vu de la diversification des profils des publics à former, de par l'évolution des modes d'achat public incitant à la coopération, avec la numérisation de la formation ou l'émergence de nouvelles modalités pédagogiques comme la formation en situation de travail, la formation à distance...
- › Nécessité pour les organismes de formation de s'adapter, de proposer des modalités de formations différentes et de s'approprier pleinement les nouvelles techniques de communication et d'information.
- › Besoins de réactivité de la part des organismes de formation pour répondre aux besoins des publics et aux besoins en compétence des entreprises notamment avec l'émergence de nouveaux métiers.



STRATÉGIE

Le cap de transformation du pacte d'investissement dans les compétences a identifié le besoin d'accompagner l'appareil de formation régional dans une transformation profonde de son fonctionnement en contractualisant avec les branches professionnelles du secteur et les principales têtes de réseau des organismes de formation de notre territoire.

Le contrat régional de filière Métiers de la formation s'inscrit dans cette optique et dans les priorités du CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles). Il vise le décroisement des acteurs de ce secteur au travers de 4 axes de contractualisation :

1. accompagner les changements et transformations des organismes de formation professionnelle avec notamment un programme régional de développement de la formation à distance ;
2. construire et accompagner une stratégie commune de professionnalisation des acteurs de la formation avec la coordination des plans de professionnalisation et leur adaptation sur le volet utilisation des outils numériques, développement du e-learning ;
3. développer un système de veille et de prospective permettant d'anticiper les évolutions et de s'adapter aux besoins des publics ;
4. capitaliser et diffuser les enseignements et les pratiques issus des innovations et expérimentations.

» Articulation avec les Plans nationaux et européens



- Le Contrat Régional de Formation s'articule avec les orientations du **Plan Investissement dans les Compétences (PIC)**



PLAN D' ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Accompagner les changements et transformations des organismes de formation professionnelle

ACTION 1	Créer un groupe de travail thématique chargé de piloter les actions d'accompagnement aux changements (recensement des besoins, propositions, évaluation)	✓	✓		✓	21		
ACTION 2	Lancer un dispositif d'accompagnement aux changements des organismes de formation (assistance stratégique)	✓	✓			21		3
ACTION 3	Mettre en place un programme régional de développement de la formation à distance	✓	✓		✓	EC		3

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

Construire et accompagner une stratégie commune de professionnalisation des acteurs de la formation

ACTION 4	Enrichir le plan de professionnalisation et de développement des compétences		✓		✓	21		3
ACTION 5	Développer l'offre de formation par la voie de l'alternance		✓		✓	MT		
ACTION 6	Intégrer dans les formations généralistes une sensibilisation aux questions d'accessibilité et de compensation du handicap		✓		✓	MT		

Développer un système de veille et de prospective permettant d'anticiper les évolutions et de s'adapter aux besoins des publics

ACTION 7	Animer un groupe de travail chargé, en lien avec Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, de définir les modalités et d'orienter les travaux de documentation et d'analyse des évolutions et mutations du secteur	✓	✓		✓	MT		
----------	--	---	---	--	---	----	--	--

Capitaliser et diffuser les enseignements et les pratiques issus des innovations et expérimentations

ACTION 8	Mettre en place un groupe de travail participant à la rédaction et la validation d'Appels à Projet comme le Fonds Régional d'Innovation dans la Formation		✓		✓	21		
ACTION 9	Développer des actions permettant la transférabilité, la diffusion et la capitalisation des projets conduits par les organismes de formation	✓	✓			MT		



FOCUS SUR

1 ACTION PHARE

ACTION 3 »

Mettre en place un programme régional de développement de la formation à distance :

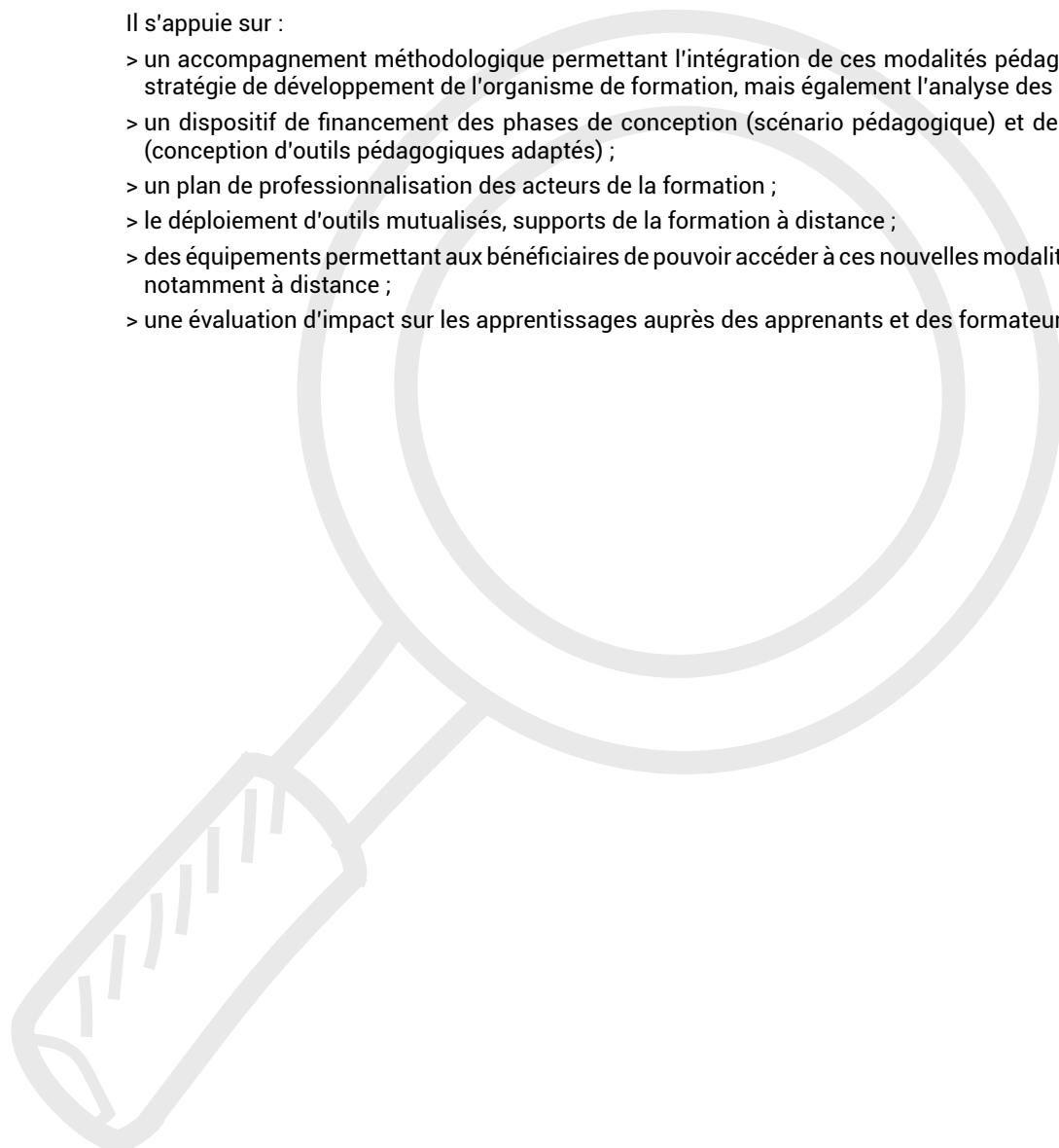
Action inscrite dans le Pacte - Budget de 5M€

Ce programme s'inscrit également dans la stratégie régionale pour un numérique au service de l'éducation et de la formation professionnelle.

Il ambitionne d'accompagner les organismes de formation dans leur transformation structurelle, organisationnelle, didactique, pédagogique et numérique mais surtout dans leur transformation pédagogique ; l'objectif étant d'accompagner l'outillage numérique de l'appareil de formation régional considérant que l'action de formation de demain sera hybride comprenant des actions de formation en présentiel et des actions de formation à distance. Le programme doit accompagner la transformation numérique de la formation des établissements et des organismes de formation de façon à passer de la logique de substitution qui a prévalu pendant le confinement à l'augmentation, modification voire redéfinition de la pédagogie par intégration du numérique.

Il s'appuie sur :

- > un accompagnement méthodologique permettant l'intégration de ces modalités pédagogiques dans la stratégie de développement de l'organisme de formation, mais également l'analyse des besoins ;
- > un dispositif de financement des phases de conception (scénario pédagogique) et de développement (conception d'outils pédagogiques adaptés) ;
- > un plan de professionnalisation des acteurs de la formation ;
- > le déploiement d'outils mutualisés, supports de la formation à distance ;
- > des équipements permettant aux bénéficiaires de pouvoir accéder à ces nouvelles modalités de formation, notamment à distance ;
- > une évaluation d'impact sur les apprentissages auprès des apprenants et des formateurs.





SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

La transition vers une mobilité décarbonée mobilise un ensemble riche de filières en Nouvelle-Aquitaine :

- » **Des filières « technologiques » sont en émergence** depuis plusieurs années, et la région abrite des acteurs et compétences lui permettant de s'inscrire dans les chaînes de valeur européennes qui se structurent au regard des perspectives de marchés, et d'offrir des solutions technologiques au territoire pour relever ce défi de la décarbonation : batteries, hydrogène, chaîne de traction électrique, carburants alternatifs, numérique,...
- » Le territoire héberge également **des filières applicatives sur différents vecteurs de mobilité**, qui présentent toutes un enjeu fort de transition énergétique : ferroviaire, nautisme/naval, aéronautique, transports routiers, mobilité légère ou off-road.

L'impact de la crise est plus marqué pour les filières applicatives comme l'aéronautique et le nautisme, les filières technologiques ayant ressenti un ralentissement plus ou moins marqué suivant les marchés adressés. Toutes ont pleinement conscience de l'enjeu d'investir dans la décarbonation de la mobilité comme facteur de rebond.

STRATÉGIE

Au regard des forces régionales, la stratégie est de renforcer l'offre de solutions « Made in Nouvelle-Aquitaine » et de soutenir leur déploiement, en cohérence avec les propositions de Néo Terra, en accélérant les chantiers favorisant l'activité des entreprises à court ou moyen terme.

1. Soutenir le développement des solutions :

Nombreux enjeux : innovation dans des technologies différenciantes et industrialisation compétitive (batteries, infrastructures d'avitaillement et systèmes de stockage hydrogène, vélo,...), agrégation d'offres de composants en offres de systèmes/services à forte valeur ajoutée (chaîne de traction électrique, stockage d'énergie), intégration de systèmes en cours de verdissement (aéronautique, ferroviaire, nautisme), formation, recyclage en réponse à la dépendance à certaines matières premières (batteries),...

2. Développer la production d'énergies vertes :

La mobilité électrique ou hydrogène peut constituer pour certains marchés un défi technologique important. Les carburants alternatifs de générations avancées sont des solutions transitoires, et plusieurs acteurs néo-aquitains ont des projets de production locale, pouvant constituer des débouchés complémentaires pour les déchets d'autres filières.

3. Contribuer au déploiement des solutions dans les filières intégratrices et sur le territoire :

- les filières applicatives peuvent bénéficier du support en solutions des filières technologiques et constituer pour ces dernières des opportunités de marchés : enjeu de consolidation des synergies et de co-développement (animation) ;
- le déploiement des infrastructures ad hoc sur le territoire (dont nœuds modaux et grands axes) est également un enjeu, et dynamise les marchés locaux pour nos entreprises fournisseurs et pour les filières Véhicules ;
- la stimulation des marchés passe aussi par une meilleure valorisation des offres de nos filières en local, un soutien à la mise en place de démonstrateurs dans les territoires et une accélération des projets d'investissement des collectivités.

4. Développer les écosystèmes d'innovation et le dialogue entre parties prenantes :

En matière de mobilité, le dialogue entre parties prenantes est facteur d'accélération des transitions et d'émergence de nouveaux modèles. Des Appels à Projets centrés sur les besoins, usages et enjeux notamment des territoires stimulent ce dialogue.

Il doit être traité de pair avec le renforcement des écosystèmes, que ce soit sous le prisme de la formation et des nouveaux métiers (Ferrocampus,...), de la recherche amont (CEA Tech...) ou encore de la complétude de la chaîne de valeur (attractivité).

» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- **Plusieurs volets du Plan de relance national font échos à cette stratégie :**
 - soutien à la souveraineté technologique et industrielle ;
 - stimulation des marchés ou déploiement d'infrastructures ;
 - plans de soutien à l'aéronautique et à l'automobile ;
 - soutien à l'émergence d'une filière Hydrogène verte, volet ferroviaire, Plan vélos,...





PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Soutenir le développement des solutions de mobilité décarbonée

ACTION 1	Développer des super-chargeurs ou hyper-chargeurs pour la recharge des véhicules électriques	✓			✓			21	Électronique	4
ACTION 2	Accélérer le développement de la filière Batteries pour la mobilité en Nouvelle-Aquitaine et soutenir l'émergence d'une filière Recyclage	✓	✓	✓	✓	✓	✓	EC 21 MT	Énergie, Électronique, Chimie-Matériaux	4 et 7
ACTION 3	E-PowerTrain - vers une offre de chaîne de traction électrique made in Nouvelle-Aquitaine		✓	✓	✓	✓	✓	21	Batteries	4, 5 et 6
ACTION 4	Développer la mobilité légère et une offre locale		✓	✓				21 MT	Batteries, Hydrogène	4

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS
NÉO TERRA

2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique

4. Développer les mobilités « propres » pour tous

5. Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui s'adapte aux risques naturels et aux changements climatiques

6. Construire un nouveau mix énergétique

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

Développer la production d'énergies vertes à destination de la mobilité décarbonée

ACTION 5	Développer la production locale de biocarburants 2 ^e et 3 ^e générations	✓	✓	✓				21	Énergie, Aéronautique	2, 4 et 6
----------	---	---	---	---	--	--	--	----	-----------------------	-----------

Contribuer au déploiement des solutions dans les filières intégratrices et sur le territoire

ACTION 6	Déployer des infrastructures à destination de la mobilité décarbonée (recharge électrique, avitaillement hydrogène ou biocarburant 2/3G)	✓	✓		✓			21 MT	Énergie, Nautisme, Naval	4 et 6
ACTION 7	Faire connaître l'offre de mobilité légère			✓	✓			21 MT		4

Développer les écosystèmes d'innovation et le dialogue entre parties prenantes

ACTION 8	FERROCAMPUS®	✓		✓	✓	✓		21 MT	Ferroviaire	4, 5 et 6
ACTION 9	Soutenir l'innovation en favorisant les processus de co-construction de nouveaux modèles et l'expérimentation de solutions innovantes			✓	✓			21		4



FOCUS SUR

3 ACTIONS PHARES

ACTION 2 ›

Accélérer le développement de la filière Batteries pour la mobilité en Nouvelle-Aquitaine et soutenir l'émergence d'une filière Recyclage :

Le décollage du marché automobile européen, à fort volume à moyen terme, constitue une opportunité de structurer en Europe une filière industrielle rompant le leadership asiatique. Plusieurs entreprises présentes en Nouvelle-Aquitaine (chimistes, fabricants de cellules ou de systèmes de batteries) ont intégré l'Alliance européenne des Batteries, et la Région a dès 2014 marqué son soutien à la consolidation d'une telle filière sur son territoire au regard des forces présentes et des enjeux de transition associés.

Les propositions s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées, et intègrent également davantage la question du recyclage :

- renforcement de la filière des batteries par le soutien aux projets d'innovation et d'industrialisation des acteurs régionaux « cœur de filière » (projets faisant l'objet d'une notification acceptée par la Commission Européenne au titre de « projet important d'intérêt européen commun », dont la co-entreprise ACC entre les groupes TOTAL - filiale SAFT - et PSA), intégrateurs ou s'intéressant aux procédés de recyclage des batteries au lithium ;
- animation collective sur le volet R&D pluridisciplinaire autour des feuilles de route stratégiques européennes Batteries et Recyclage batteries ;
- consolidation de l'écosystème local par le renforcement des équipes de recherche (CEA Tech,...), visant à accompagner les développements à moyen terme mais également à asseoir la pérennité de la filière à plus long terme, et par l'attractivité de projets industriels stratégiques (matériaux, recyclage,...) ;
- formation et attractivité des métiers ;
- dissémination de bonnes pratiques (sécurité, recyclage,...) au regard de la diffusion des batteries dans tous les usages ;
- soutien aux marchés : animation avec les filières applicatives, soutien au verdissement de flottes.

ACTION 5 ›

Développer la production locale de biocarburants 2^e et 3^e générations :

L'accompagnement des projets de production et d'usage des biocarburants de 2^e et 3^e générations s'inscrit dans la stratégie de développement de mobilité propre et dans la stratégie d'autonomie énergétique de la Nouvelle-Aquitaine. La Région soutient donc par exemple les productions de : bioéthanol et biodiesel 2G, biométhane, bioH2 et biokérosène. Concernant le volet aéronautique, la Région est engagée avec la filière dans le projet BIOKENA avec les acteurs régionaux (SAFRAN HELICOPTER ENGINES, TOTAL, EURALIS, AEROSPACE VALLEY, CHEMAIR, UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, AQUITAINE CHIMIE DURABLE, XYLOFUTUR, CCI PAU, TEREKA, AGRI SUD-OUEST INNOVATION). Ces projets permettront de créer des emplois dans la R&D, pour la construction et l'exploitation des unités de production et de maintenir des emplois dans les secteurs utilisateurs.

ACTION 8 ›

FERROCAMPUS® :

Le projet FERROCAMPUS® à Saintes sera un espace de formation, de recherche, d'expérimentations et d'innovation, avec plateaux techniques mutualisés, lieux de test, centre d'expertise (exploitation des voies secondaires) et accueil d'entreprises, et sera une vitrine de valorisation des métiers. FERROCAMPUS® sera également un pôle dont la vocation régionale sera de travailler sur les questions de mobilité régionale et de transition énergétique et écologique, d'accélérer le développement de la filière régionale ferroviaire de façon endogène et exogène, et de revitaliser le territoire à Saintes autour des enjeux des trains du futur : organisation des systèmes de transport, refit des matériels roulants et des infrastructures plus « verts », big data, systèmes coopératifs et autonomes, services de mobilité. Ce projet porté par la Région depuis 2019, a été lancé le 7 juillet 2020. Plus de 30 acteurs se voient partenaires : organismes de formation (Systra, Lycée Bernard Palissy à Saintes, Estaca, Eigs, Ensma, Estia, Institut de Soudure, INP de Bordeaux, Universités de Bordeaux et La Rochelle), fédérations professionnelles (Fer de France, Fédération des Industries Ferroviaires, UIMM de Nouvelle-Aquitaine), opérateurs de réseaux et infrastructures (SNCF Réseau, SNCF Voyageurs, Liséa, GRDF, Colas, Aquitaine Rail), industriels et équipementiers (Alstom, Bombardier, Saft, Serma Technologies, Toray Carbon Fibers Europe, KPNS, SNFBO, LGM - Consortium Training Center 4.0, Thalès, Geosat, Texelis).



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

- » Selon le Syntec Numérique, organisation professionnelle des acteurs du numérique, en juillet 2020, la crise de la Covid-19 a ralenti le dynamisme du secteur : sur 2019, ce dernier affichait une croissance de 4,2%. Après la crise, il prévoit une baisse de chiffre d'affaires de 6,7% pour l'ensemble du secteur sur l'année 2020. Le ralentissement concerne les trois grandes activités : les éditeurs de logiciels, les entreprises de services du numérique, et le Conseil en technologies qui est le plus fortement touché.
- » Pourtant, le numérique montre des signes de reprise, même légers : redémarrage des projets en cours et reprise de l'activité commerciale pour 86% des entreprises.
- » La French Tech de Nouvelle-Aquitaine a mené une enquête du 18 juin au 10 juillet 2020 permettant de dresser un état des lieux de l'écosystème innovant en Nouvelle-Aquitaine selon lequel 23,8% des dirigeants anticipent une baisse de chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020 supérieure à 50%, 15% entre 26 et 50% et 25% entre 11 et 25%. 84% se montraient confiants en l'avenir ; seuls 10% envisageaient de réduire leurs équipes.



STRATÉGIE

La Covid-19 a mis en lumière la valeur de la transformation numérique des entreprises et des organisations et a révélé combien le numérique irrigue tous les secteurs et conditionne le fonctionnement de toutes les activités. Aussi, le numérique n'est pas un secteur d'activité comme les autres : c'est une cheville ouvrière qui permet d'accélérer l'innovation dans toute l'économie et d'en renforcer sa résilience. Après avoir mis l'accent dans le Plan de relance du 3 juillet 2020 sur la transformation numérique des entreprises, le présent Plan de soutien s'articule en trois axes :

1. **Numérique pour l'éducation et la formation professionnelle :**
Le confinement obligatoire a accéléré la transition numérique de l'enseignement comme de la formation et interroge en profondeur la stratégie du numérique éducatif et les stratégies d'apprentissage. Cette crise a mis en lumière la nécessité pour le secteur d'être en mesure de proposer des formations à distance et de s'appropriier pleinement les nouvelles techniques de communication et d'information. La réalité de la continuité pédagogique a été néanmoins très contrastée selon l'agilité pédagogique et la maturité numérique initiale des structures ainsi que la maturité numérique de leurs publics. Du reste, la filière Edtech (technologies pour l'éducation) qui regroupe les offreurs de solutions numériques pour l'éducation et la formation, au nombre d'une centaine en Nouvelle-Aquitaine, a quant à elle, connu des situations contrastées. Ainsi, la Région ambitionne de développer un numérique au service de l'éducation et de la formation qui soit éthique, humain, responsable et respectueux des données personnelles.



» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- Dans le cadre de la **transformation numérique de l'État et des services publics**, la **continuité pédagogique dans l'éducation est dotée de 131M€**. Pour finir, le Plan de relance prévoit le financement d'un **vaste Plan de digitalisation de la formation (200M€)**. Les technologies numériques et l'enseignement numérique développés par la Edtech seront visés dans le PIA 4.
- Dans son **Plan de relance pour le commerce de proximité, l'artisanat et les indépendants**, le gouvernement se propose d'une part de redynamiser dans les territoires le commerce de proximité visant en particulier à revitaliser les centres villes



Son plan d'actions pour la période 2020-2021 est organisé autour de 3 grands objectifs :

- > Objectif 1 : consolider la filière Numérique pour l'éducation et la formation professionnelle ;
- > Objectif 2 : accompagner la transformation numérique des acteurs de la formation professionnelle, de l'éducation et de l'enseignement supérieur ;
- > Objectif 3 : fédérer et coordonner l'écosystème régional du numérique pour l'éducation et la formation professionnelle.

2. Numérique responsable, ouvert et inclusif :

Les chiffres du secteur numérique reflètent une croissance continue : en termes d'équipements (93% des français possèdent un téléphone mobile), hausse des usages (la consommation de données mobiles 4G augmente de près de 30% chaque année, poussée notamment par le streaming vidéo) et investissements massifs dans la filière (plus de 10Md€ dépensés par les opérateurs de communication électronique pour le déploiement des réseaux fixes et mobiles en 2019). Par conséquent, les consommations d'équipements et d'énergie connaissent des croissances élevées qui impactent négativement l'environnement.

Véritable levier de résilience des organisations publiques et privées pendant la crise sanitaire récente, il est temps d'agir pour un numérique responsable et durable, d'une part, en réduisant son empreinte environnementale et d'autre part, en s'appuyant sur les opportunités du numérique et de la data pour lutter au mieux contre le réchauffement climatique.

La Feuille de route Numérique Responsable est déclinée en 4 objectifs :

- > Objectif 1 : promouvoir le numérique responsable et sensibiliser les différents publics de Nouvelle-Aquitaine au numérique responsable ;
- > Objectif 2 : développer une filière Numérique responsable et ouverte ;
- > Objectif 3 : fédérer les initiatives régionales et développer des écosystèmes innovants pour une filière régionale Numérique responsable ;
- > Objectif 4 : faire de la Nouvelle-Aquitaine une créatrice de valeurs en devenant un territoire numérique responsable et en structurant une administration numérique exemplaire.

3. E-commerce au service de la relance de l'économie de proximité

Alors que le e-commerce sort renforcé du confinement et de la crise sanitaire, il apparaît que l'offre régionale de places de marché est à consolider pour une meilleure couverture sectorielle et territoriale. L'offre couvre essentiellement les produits alimentaires dans une logique de circuits courts et principalement les grandes agglomérations de Nouvelle-Aquitaine. Par ailleurs, la maturité numérique des TPE/PME régionales, en particulier sur la cible des commerçants et artisans, est très faible ce qui constitue l'un des principaux freins à leur participation à des places de marché. Le confinement a obligé à maintenir à distance le lien avec les clients et 6% ont créé une plateforme de commande en ligne et un service de vente à emporter « click and collect ».

La politique régionale de relance de l'économie de proximité par les places de marché se propose d'agir sur trois leviers complémentaires :

- > Axe 1 - Encourager la participation des TPE/PME à des places de marché ;
- > Axe 2 - Développer l'offre de places de marché par une meilleure couverture territoriale et sectorielle ;
- > Axe 3 - Accompagner le développement du e-commerce par une logistique durable et décarbonée.

par le soutien à la logistique décarbonée et d'autre part à numériser les TPE pour approfondir les programmes d'accompagnement menés par les consulaires et soutenir le développement de places de marché locales.

L'État ne semble pas pour l'instant avoir prévu de soutenir le développement d'un numérique plus sobre. En revanche, il envisage de soutenir l'inclusion numérique à hauteur de 250M€.



PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Numérique pour l'éducation et la formation professionnelle

CONSOLIDER LA FILIÈRE NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ACTION 1	Lancer le LAB EDTECH Nouvelle-Aquitaine	✓	✓	✓		EC		
ACTION 2	Lancer un Appel à Manifestation pour identifier des terrains d'expérimentation et des offreurs de solutions numériques	✓	✓	✓		EC		
ACTION 3	Lancer un Appel à Projets pour soutenir le financement des expérimentations	✓	✓			EC		

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION

ACTION 4	Programme régional de formation à distance		✓		✓	EC		
ACTION 5	Développer des jumeaux numériques dans 3 lycées professionnels		✓		✓	EC		
ACTION 6	Accompagner l'innovation pédagogique des établissements d'enseignement supérieur par le numérique		✓		✓	EC		

FÉDÉRER ET COORDONNER L'ÉCOSYSTÈME DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

ACTION 7	Fédérer l'écosystème régional autour d'un campus des métiers et des qualifications sur le numérique éducatif		✓		✓	21		
ACTION 8	Mobiliser le contrat de filière des métiers du numérique pour anticiper les besoins et créer de nouvelles voies de formation				✓	21		
ACTION 9	Structurer un réseau régional de recherche sur le numérique éducatif				✓	21		
ACTION 10	Organiser des rencontres d'affaires en 2020 pour favoriser la rencontre des acteurs de la formation et du numérique			✓		EC		
ACTION 11	Organiser le forum international du numérique éducatif in fine en juin 2021 à Poitiers	✓	✓	✓	✓	21		

Numérique responsable, ouvert et inclusif

PROMOUVOIR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET INCLUSIF

ACTION 12	Soutenir en tant que membre l'Institut du Numérique Responsable et participer aux différentes instances nationales et européennes en faveur du numérique responsable		✓			EC		3 et 11
ACTION 13	Produire ou soutenir la production de contenus pédagogiques adaptés aux différents publics		✓			21		
ACTION 14	Former un réseau de 150 ambassadeurs du numérique responsable		✓		✓	EC		
ACTION 15	Poursuivre l'accompagnement de la transformation numérique des entreprises de la région en renforçant les prescriptions des objectifs du numérique responsable		✓			21		3
ACTION 16	Soutenir l'organisation d'événements régionaux sur le numérique responsable		✓			21		3
ACTION 17	Référencer sur un portail web les initiatives locales et régionales en faveur du numérique responsable		✓			21		
ACTION 18	Accompagner les tiers-lieux soutenus par la Région dans la conception et le déploiement d'une programmation Numérique responsable. Faire un numérique plus inclusif. Développer les services de médiation numérique avec une approche responsable		✓			EC		3
ACTION 19	Soutenir les initiatives régionales et œuvrer à l'avancement des questions sur la mixité des genres et la diversité sociale dans les métiers du secteur numérique		✓			21		

Maturité de l'action :

- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS
NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

11. La Région Nouvelle-Aquitaine, une administration exemplaire dans la transition



PLAN D'ACTIONS (SUITE)

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET OUVERTE

ACTION 20	Accompagner la formation et la labellisation des entreprises du secteur numérique régional	✓	✓		✓		EC	
ACTION 21	Créer de nouveaux dispositifs de soutien au développement et au recours aux logiciels libres	✓	✓				EC	
ACTION 22	Inciter la filière Jeux Vidéos régionale à s'engager dans une démarche de numérique responsable		✓				EC	
ACTION 23	Réduire la consommation énergétique du numérique. Inciter par un AMI les entreprises du numérique à conclure des PPA (Power Purchase Agreement)		✓				EC	6
ACTION 24	Développer des formations professionnelles dans le secteur du Numérique Responsable				✓		MT	

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

2. Accélérer et accompagner la transition agro-écologique

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

4. Développer les mobilités « propres » pour tous

6. Construire un nouveau mix énergétique

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

11. La Région Nouvelle-Aquitaine, une administration exemplaire dans la transition

FÉDÉRER LES INITIATIVES RÉGIONALES ET DÉVELOPPER DES ÉCOSYSTÈMES INNOVANTS POUR UNE FILIÈRE RÉGIONALE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

ACTION 25	Lancer des Appels à Projets (AAP Proto Impact) pour soutenir des projets innovants et collaboratifs visant à accélérer les objectifs de Néo Terra ou contribuant directement au numérique responsable	✓	✓				EC	Agri, Énergie, Mobilité	6
ACTION 26	Participer à l'uniformisation des labels Numérique responsable et favoriser son déploiement parmi les acteurs de la région		✓				MT		2, 4 et 6
ACTION 27	Favoriser et soutenir les collaborations entre le secteur privé et les laboratoires de recherche		✓				21		2 et 3
ACTION 28	Sur la base des travaux déjà initiés par les universités locales, développer de nouveaux cas d'usages pour l'évaluation multicritères		✓				MT		
ACTION 29	Favoriser le développement de biens communs numériques (données de référence et API) contribuant à l'ouverture des systèmes d'information		✓				MT		
ACTION 30	Associer étroitement le réseau des tiers-lieux néo-aquitains dans une démarche d'innovation régionale frugale		✓				MT		4

FAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET UNE ADMINISTRATION NUMÉRIQUE EXEMPLAIRE

ACTION 31	Accompagner les collaborations entre les acteurs privés et associatifs pour accélérer l'implantation d'une économie numérique circulaire locale		✓				EC		7
ACTION 32	Lancer une étude stratégique de préfiguration : « Territoire Numérique Responsable en Nouvelle-Aquitaine ». Lancer une phase pilote avec 3 EPCI dont l'agglomération de La Rochelle		✓				21		
ACTION 33	Porter une candidature au programme européen LIFE ainsi qu'au programme DATA4REGION en coopération avec plus de 15 régions européennes		✓				EC		
ACTION 34	S'appuyer sur les initiatives locales comme celle de La Rochelle Territoire Zéro Carbone pour accélérer la transition et le développement d'une filière Numérique responsable dans une logique de répliquabilité sur le territoire néo-aquitain		✓				21		6
ACTION 35	Fédérer les agents des services de la Région autour du numérique responsable et les engager activement		✓				21		11
ACTION 36	Engager une transformation numérique responsable de la Région		✓				MT		11
ACTION 37	Renforcer notre politique d'achats responsables en équipements informatiques		✓				21		11
ACTION 38	Essaimer dans d'autres collectivités territoriales		✓				MT		



PLAN D' ACTIONS (SUITE)

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

E-commerce au service de la relance de l'économie de proximité

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES TPE/PME À DES PLACES DE MARCHÉ

ACTION 39	Appel à Projets à destination des places de marché pour diminuer les frais de participation des TPE/PME avec obligation de recrutement et de formation				✓			EC	
-----------	--	--	--	--	---	--	--	----	--

DÉVELOPPER L'OFFRE DE PLACES DE MARCHÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE TERRITORIALE ET SECTORIELLE

ACTION 40	Appel à Projets à destination des territoires et des filières pour créer des places de marché avec une obligation de recrutement et de formation des TPE				✓			EC	
-----------	--	--	--	--	---	--	--	----	--

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU E-COMMERCE PAR UNE LOGISTIQUE DURABLE ET PROPRE

ACTION 41	S'appuyer sur les expérimentations de l'Appel à Projets « expérimentations de solutions de mobilité innovantes » pour des solutions douces de logistique du dernier km			✓				21	4
ACTION 42	Déploiement de consignes dans des territoires pilotes			✓				21	

Maturité de l'action :

- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS
NÉO TERRA

4. Développer les mobilités « propres » pour tous

FOCUS SUR 5 ACTIONS PHARES

ACTIONS 1-2-3

LAB EDTECH – Développement d'expérimentations de solutions numériques innovantes dans l'éducation et la formation professionnelle (octobre 2020) :

Un grand nombre de start-up et entreprises de la Edtech a connu un succès exponentiel pendant la crise, notamment grâce à leurs stratégies de gratuité. Néanmoins, la robustesse technique, l'intérêt pédagogique, le respect des données personnelles n'étaient pas toujours attestés. En outre, il semble parfois complexe de choisir parmi cette offre foisonnante sans référentiel de qualité.

Aussi, la Région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires régionaux et nationaux et le SPN, cluster du numérique, partagent les objectifs suivants :

- > aider la communauté éducative à sélectionner des solutions numériques qui ont fait leurs preuves ;
- > accompagner le prototypage de solutions numériques développées par des start-up françaises avec une approche du digital pour l'humain ;
- > développer la filière Edtech et aider au déploiement commercial de ces solutions.

La Nouvelle-Aquitaine entend se positionner comme une terre d'expérimentation et d'innovation des Edtech.

La Région lance ainsi un Appel à Manifestations d'Intérêts pour identifier des terrains d'expérimentations et sourcer des start-up EDTECH qui souhaitent tester en situation réelle leur concept (POC).

La Région lance concomitamment un Appel à Projets avec pour objectifs de multiplier le nombre de prototypes dans les segments de l'éducation et la formation et faire émerger des projets d'expérimentations de solutions numériques proposées par les start-up Edtech.

**ACTION 4 ›****Programme régional de développement de la Formation Professionnelle à Distance (FAD) :**

La Région souhaite déployer un programme régional de développement de la FAD qui s'appuiera sur :

- > un accompagnement méthodologique permettant l'intégration de ces modalités pédagogiques dans la stratégie de développement de l'organisme de formation, mais également l'analyse des besoins ;
- > un dispositif de financement des phases de conception (scénario pédagogique) et de développement (conception d'outils pédagogiques adaptés) ;
- > un plan de professionnalisation des acteurs de la formation ;
- > le déploiement d'outils mutualisés, supports de la FAD ;
- > des équipements permettant aux bénéficiaires de pouvoir accéder à ces nouvelles modalités de formation, notamment à distance ;
- > une évaluation d'impact sur les apprentissages auprès des apprenants et des formateurs.

ACTION 25 ›**Lancement d'un Appel à Projets Proto Impact (novembre 2020) :**

Soutenir par un Appel à Projets dédié et permanent les innovations pour un numérique responsable, inclusif, engagé et durable. L'Appel à Projets s'articule autour de trois axes d'intervention :

- > l'innovation numérique au service de la transition environnementale (Tech for Green) : le numérique peut être un levier de développement dans des domaines comme les mobilités durables, une meilleure qualité de l'air, une consommation énergétique plus raisonnée... ;
- > l'innovation numérique créatrice de valeur sociale et sociétale (Tech for Good) : le numérique peut être un levier de développement de services, produits et outils visant à avoir un impact social positif dans des domaines comme l'éducation, l'inclusion, la santé... ou poursuivant un objectif d'accroissement du bien commun ;
- > l'innovation numérique dite frugale pour concevoir mieux avec moins (sobriété numérique) : le numérique peut être conçu de façon à créer plus de valeur tout en économisant ses ressources et en réduisant ses impacts négatifs.

ACTION 39 ›**Encourager la participation des TPE/PME à des places de marché (novembre 2020) :**

Il est proposé de lancer un Appel à Projets visant à rendre attractive la participation des TPE/PME régionales à des places de marché pour accélérer leur transformation numérique et contribuer à l'objectif de maintien d'activité et d'emploi dans les territoires. Les commissions pratiquées par les places de marché pour les vendeurs varient de 0% à 25% du chiffre d'affaires hors taxes mais sont généralement de 15%. Il s'agira de diminuer le coût pour les TPE de leur participation notamment par une participation sur les frais de commission, et former les vendeurs TPE/PME à l'optimisation d'une action e-commerce. Cet Appel à Projets pourra se faire en partenariat avec C-Discount dans l'objectif de multiplier les opportunités d'affaires pour les TPE/PME par une participation optimisée à plusieurs places de marché locale, nationale, et internationale.

Porteurs de projet attendus : places de marché déjà existantes dont le siège est ou non en Nouvelle-Aquitaine hors grands groupes généralistes ou spécialisés.

Modalités de financement : soutien forfaitaire par TPE/PME régionale inscrite.

ACTION 40 ›**Développer l'offre de places de marchés en Nouvelle-Aquitaine pour une meilleure couverture géographique et sectorielle (novembre 2020) :**

La Région pourra agir pour soutenir dans le cadre d'un Appel à Projets dédié la création de places de marché locales sur des bassins de vie mal couverts en Nouvelle-Aquitaine et sur des produits certes alimentaires mais aussi des produits à valeur ajoutée et différenciants, porteurs de la marque « Nouvelle-Aquitaine » dont les Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV) ou l'artisanat d'art peuvent être des fers de lance ou des projets de places de marché pour des filières prioritaires de la Région agissant à l'échelle régionale et nationale.

Porteurs de projet attendus : EPCI – CCI – CMA – Chambre d'Agriculture – Associations de commerçants – Clusters – Fédérations...

Objet : création de places de marché ou partenariat avec des places de marché existantes.



SPÉCIFICITÉS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES FILIÈRES BTP ET CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

- › Le confinement a provoqué l'arrêt de la majorité des chantiers. Les entreprises ont repris le travail progressivement depuis le mois de mai en mettant en œuvre les mesures nécessaires pour protéger les salariés de la pandémie en cours. **D'ici à la fin de l'année les entreprises prévoient une activité soutenue pour rattraper les retards accumulés lors de l'arrêt des chantiers.** Toutefois l'inquiétude gagne la profession qui ne voit pas les commandes reprendre à un niveau comparable à celui de l'avant crise.
- › En effet, en particulier **la commande publique tarde à pleinement repartir**, les élections municipales ayant accentué ce phénomène.
- › Par ailleurs, **cette filière est amenée à s'adapter aux transitions en cours**, qu'elles soient énergétiques, environnementales ou numériques.

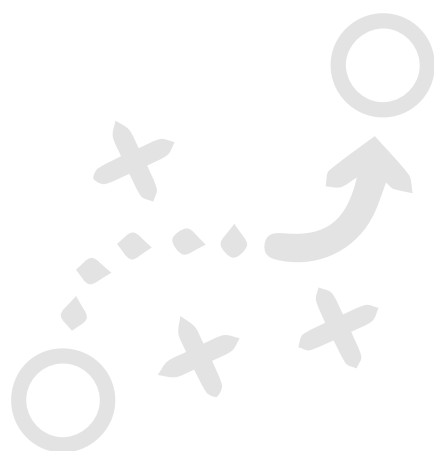
STRATÉGIE

Afin de répondre aux deux enjeux ci-dessus, les axes stratégiques proposés sont :

1. favoriser la reprise des marchés publics ;
2. accompagner les entreprises dans les transitions.

» Articulation avec les Plans nationaux et européens

- Un **Plan de relance national** est en cours de définition avec un volet rénovation à hauteur de 6,7Md€, complété par un **Plan sur la construction neuve**. Concernant **les Travaux Publics, les Carrières et Matériaux**, l'État propose un montant estimé à 3,8Md€ qui peut être directement rattaché à des programmes nécessitant de nouveaux travaux d'infrastructures pour l'essentiel de la période 2020-2022.





PLAN D'ACTIONS

Relocalisation	Diversification	Changement de modèle	Commercialisation	Compétences & emplois	Maintien d'activités stratégiques	Maturité de l'action	Lien avec autres filières	Ambitions Néo Terra
----------------	-----------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------

Favoriser la reprise des marchés publics

ACTION 1	Groupe de travail réunissant les représentants de la filière et des acheteurs publics					✓	21		5, 6, 7, 9 et 10
ACTION 2	Réflexion sur l'accompagnement en maîtrise d'ouvrage des petites collectivités					✓	21		5, 6, 7, 9 et 10

Accompagner les entreprises dans les transitions

ACTION 3	Accompagnement annuel de 15 entreprises	✓	✓		✓	✓	21		3
----------	---	---	---	--	---	---	----	--	---

Maturité de l'action :
- EC > En Cours
- 21 > 2021
- MT > Moyen Terme



Rappel
AMBITIONS NÉO TERRA

3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine

5. Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui s'adapte aux risques naturels et aux changements climatiques

6. Construire un nouveau mix énergétique

7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030

9. Préserver et protéger la ressource en eau

10. Préserver les terres agricoles, forestières et naturelles

FOCUS SUR 2 ACTIONS PHARES

ACTION 1

Groupe de travail réunissant les représentants de la filière et des acheteurs publics :

Un groupe de travail avec les organisations professionnelles, les clusters, l'ADEME et la DREAL et des représentant des EPCI et des communes, mais aussi d'autres acheteurs publics tels que les universités et les organismes liés à la vie étudiante nourrira des propositions en vue de :

- informer les collectivités, en particulier sur les dispositifs de financement existants ;
- favoriser les échanges entre les professionnels de la construction et les émetteurs de marchés publics afin de donner plus de visibilité aux entreprises ;
- préconiser des structurations d'appels d'offres permettant aux entreprises locales de toutes tailles d'être compétitives dans leurs réponses.

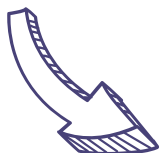
ACTION 2

Accompagner en assistance à maîtrise d'ouvrage les collectivités territoriales de petite taille :

Engager une réflexion afin de déterminer les conditions d'accompagnement technique des petites collectivités territoriales dans leurs marchés de travaux.

L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Retrouvez toute l'information actualisée en direct
sur les outils numériques de la Région :



Le site institutionnel et les sites dédiés :

- › nouvelle-aquitaine.fr
- › transports.nouvelle-aquitaine.fr
- › jeunes.nouvelle-aquitaine.fr
- › entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

Les réseaux sociaux :

-  @NvelleAquitaine
-  Région Nouvelle-Aquitaine



Toutes les aides et dispositifs régionaux sur :

- › les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



Une question ?

- › Le service « **Relation aux usagers** » est accessible
du lundi au vendredi de 9h à 18h
au **05 49 38 49 38**
info-accueil@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr